

Rapport annuel 2007



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

RAPPORT ANNUEL 2007

Conseil du développement industriel,
trente-quatrième session

Comité des programmes et des budgets,
vingt-quatrième session



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Vienne, 2008

La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition de l'Organisation des Nations Unies. Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ou de leur système économique et degré de développement. Les appellations "développé", "industrialisé" ou "en développement" sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou telle ou telle zone. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.

ISSN 1020-766X

Distr.
GÉNÉRALE

IDB.34/2-PBC.24/2
Avril 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| Message du Directeur général | 2 |
| Chapitre 1. Bilan de l'année écoulée | 4 |
| A. Douzième session de la Conférence générale de l'ONUDI | 5 |
| B. Gestion de la coopération technique | 8 |
| C. Mobilisation de fonds et coopération technique (montants nets approuvés et projets réalisés) | 11 |
| D. Une organisation plus efficace et plus dynamique | 13 |
| E. Gestion des ressources humaines | 15 |
| F. Coopération et partenariats avec d'autres organismes et acteurs | 18 |
| G. Sensibilisation | 19 |
| H. Représentation hors Siège | 20 |
| I. L'ONUDI et la réforme de l'ONU | 23 |
| Chapitre 2. Thèmes spéciaux: changements climatiques et gestion axée sur les résultats | 30 |
| A. Changements climatiques | 31 |
| B. Gestion axée sur les résultats | 36 |
| Chapitre 3. Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives | 42 |
| A. L'importance d'efforts complémentaires | 43 |
| B. Améliorer l'environnement économique | 43 |
| C. Réseaux d'entreprises et investissement | 44 |
| D. Développement de l'entrepreneuriat | 46 |
| E. Écotecnologies pour le développement communautaire | 47 |
| F. Nouvelles méthodes de prestation de services de l'ONUDI | 48 |
| Chapitre 4. Renforcement des capacités commerciales | 50 |
| A. Un moteur indispensable pour la croissance | 51 |
| B. Développement de capacités d'offre compétitives | 52 |
| C. Établissement et modernisation de l'infrastructure de normalisation, de la qualité et de l'évaluation de la conformité | 54 |
| Chapitre 5. Environnement et énergie | 58 |
| A. Des solutions en aval à la prévention | 59 |
| B. Encourager une utilisation plus rationnelle des ressources | 59 |
| C. Éliminer l'utilisation de matériaux dangereux et toxiques | 61 |
| D. Développer au maximum le recyclage | 63 |
| E. Promouvoir les sources d'énergie renouvelables | 64 |

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| F. De la vente de produits à la vente de services de produits | 65 |
| G. Promouvoir une réduction écologiquement rationnelle | 66 |
| Chapitre 6. Programmes transversaux | 68 |
| A. La coopération Sud-Sud et les pays les moins avancés | 69 |
| B. Coordination des programmes de sécurité humaine. | 72 |
| C. Recherche et statistiques. | 74 |
| Chapitre 7. Quelques descriptifs de programmes | 78 |
| A. Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives | 79 |
| B. Renforcement des capacités commerciales. | 82 |
| C. Environnement et énergie. | 91 |
| D. Programmes transversaux. | 98 |
| Généralités sur l'ONUDI | 100 |
| A. Taille et structure de l'Organisation. | 100 |
| B. Objectif primordial de l'ONUDI | 100 |
| C. Organes directeurs. | 100 |
| D. Principaux documents d'orientation | 102 |
| E. L'ONUDI dans le monde | 103 |
| F. Budget et coopération technique. | 103 |
| États Membres de l'ONUDI. | 104 |
| Organigramme de l'ONUDI. | 105 |
| Liste des abréviations | 107 |
| Appendices sur CD-ROM | |

Appendices sur CD-ROM

TABLE DES MATIÈRES

- A. Statistiques opérationnelles
- B. Projets approuvés au titre des contributions volontaires
- C. Assistance technique fournie aux pays les moins avancés
- D. Programme ordinaire de coopération technique
- E. Répartition géographique des experts
- F. Activités de formation
- G. Accords et autres arrangements conclus en 2007
- H. Présentations de pays
- I. Achats
- J. Représentation hors Siège
- K. Composition du Secrétariat et informations relatives au personnel
- L. Perfectionnement du personnel
- M. Liste de publications produites
- N. Réunions d'experts, colloques, séminaires et autres réunions
- O. Statistiques industrielles
- P. Liste des activités de coopération technique



Message du Directeur général

L'année 2007 a été passionnante pour l'ONUDI, qui tirant parti des acquis du passé s'est résolument tournée vers de nouveaux domaines d'activité.

La ferme volonté de lutter contre la pauvreté par des activités productives reste au centre de l'action de l'ONUDI. Nous ne pouvons ni ne devons accepter que la moitié de la population mondiale continue de vivre dans la misère. Je reste convaincu que l'industrie peut jouer un rôle capital pour une réduction réellement durable de la pauvreté dans les pays en développement. Grâce à une mutation économique profonde et une croissance rapide tirée par la diversification industrielle et le commerce, les pays en développement pourront à terme bénéficier du niveau de vie meilleur auquel ils aspirent. À cet égard, le mandat constituant à faire progresser le développement industriel durable et la coopération industrielle internationale qui a été assigné à l'ONUDI conserve toute son importance.

Seule, l'ONUDI ne peut toutefois opérer cette mutation et c'est pour cette raison qu'elle a continué de participer activement au processus de réforme du système des Nations Unies, en collaborant étroitement avec les autres organismes des Nations Unies pour rechercher les moyens d'instaurer une plus grande cohérence à l'échelle du système des Nations Unies aux niveaux mondial, régional et national. Je crois sincèrement que les défis majeurs en

matière de développement face auxquels nous nous trouvons aujourd'hui ne peuvent être relevés avec succès que si tous les organismes des Nations Unies œuvrent à l'unisson. Si nous pouvons joindre nos forces individuelles et véritablement "agir ensemble", nous rendrons justice à ceux que nous souhaitons aider.

Suivant l'exemple du Secrétaire général de l'ONU, l'ONUDI appuie fortement les efforts visant à lutter contre les changements climatiques, promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle, appuyer les techniques de production plus propres et favoriser l'utilisation des sources d'énergie renouvelables. À cet égard, j'ai eu le privilège d'être nommé président d'ONU-Énergie pour la période biennale 2008-2009. En cette qualité, j'entends réunir toutes les forces des Nations Unies pour atteindre ces objectifs. Je sais que ce sentiment d'urgence est ressenti partout dans le monde. C'est maintenant que nous devons agir pour assurer l'avenir viable de notre planète et de la communauté mondiale. Cette question ne tolère aucun retard. Comme suite à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Bali en 2007, des négociations commenceront bientôt, en vertu de la feuille de route de Bali, sur la réaction à avoir face aux changements climatiques après l'expiration, en 2012, de l'actuelle période d'engagements en matière d'émissions prévue dans le Protocole de Kyoto. L'ONUDI se réjouit à l'idée de jouer un rôle actif dans ce processus ambitieux.

Grâce à une gestion judicieuse, nous avons évité de changer pour le plaisir de changer, en faisant en sorte que les résultats positifs que l'Organisation avait obtenus les années précédentes soient consolidés. En même temps, nous avons continué à rationaliser nos pratiques de travail et à intégrer les principes de la gestion axée sur les résultats à tous les aspects du travail de l'Organisation, en vue d'améliorer le processus décisionnel, d'accroître la transparence et de renforcer le système de responsabilisation. Les résultats généraux ont été encourageants, et l'assistance fournie par l'ONUDI a continué de progresser fortement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: l'assistance fournie en 2007 s'est élevée à 117,3 millions de dollars; le montant total disponible pour les projets futurs a atteint 280,1 millions de dollars et les fonds mobilisés en 2007 se sont montés à 172,7 millions de dollars, les deux derniers chiffres constituant des niveaux sans précédent dans l'histoire de l'Organisation.

L'année s'est conclue par la douzième session de la Conférence générale de l'ONUDI, qui rencontrant un grand succès et accueillant de nombreux participants – a été la session la plus grande dans l'histoire de l'Organisation. Au cours de la session, les séances délibératives étaient associées à des manifestations dynamiques et interactives soulignant les aspects de fond du travail de l'ONUDI, sous la forme du Forum sur le développement industriel, de discussions thématiques de haut niveau et de tables rondes régionales, ainsi que d'une exposition générale sur les activités de l'ONUDI.

Je suis sûr que lorsque vous aurez lu le *Rapport annuel 2007*, vous conviendrez que l'ONUDI est une organisation qui va de l'avant pour aider les pays qui bénéficient de son concours à relever les défis de la croissance et du développement.





1

Bilan de l'année écoulée



A. Douzième session de la Conférence générale de l'ONUDI

La douzième session de la Conférence générale de l'ONUDI, organe directeur le plus élevé de l'Organisation, s'est tenue à Vienne du 3 au 7 décembre 2007. La Conférence générale a réuni quelque 1 500 participants du monde entier et plus de 130 États Membres y étaient représentés. Parmi les participants se trouvaient 5 chefs d'État et de gouvernement, et plus de 70 ministres de pays développés et en développement. La présence des Directeurs exécutifs de plusieurs des principales organisations partenaires de l'ONUDI, notamment l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Centre du commerce international (CCI) témoignait de l'importance que l'ONUDI accordait aux liens étroits qu'elle avait tissés avec ces organismes dont les activités venaient compléter les siennes afin de garantir la cohérence des efforts déployés en matière de développement et de parvenir à une efficacité maximale.

M^{me} Ursula Plassnik, Ministre fédérale des affaires européennes et internationales a officiellement ouvert la séance au nom du pays hôte, l'Autriche. Elle a félicité l'ONUDI pour le rôle unique que l'Organisation jouait à l'heure de relever les défis de l'avenir et a souligné l'étendue de ses responsabilités qui allaient du développement et du transfert de technologies au soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), en passant par la création d'emplois productifs, l'utilisation rationnelle de l'énergie et la gestion environnementale.



Au programme de la Conférence générale (voir fig. 1) figuraient des réunions en séance plénière et des réunions de la grande Commission où les États Membres ont exprimé et arrêté un certain nombre de projets de décisions et de résolutions. En outre, un Forum de haut niveau sur le développement industriel portant sur les priorités thématiques autour desquelles s'articulent les activités de l'ONUDI, a constitué le point de départ des discussions des trois groupes de haut niveau sur les questions relatives à chaque priorité et des cinq tables rondes régionales. Les participants ont également pu échanger les informations et connaissances dont ils disposaient lors des présentations et des expositions.

Figure 1. Programme de la douzième session de la Conférence générale

| Lundi 3 décembre | Mardi 4 décembre | Mercredi 5 décembre | Jeudi 6 décembre | Vendredi 7 décembre |
|---|--|--|--|---|
| <p>1^{re} séance plénière Ouverture de la session Allocutions des chefs d'État et de gouvernement Ouverture du débat général</p> | <p>3^e séance plénière Grande Commission Débat général (ministres) Grande Commission – 1^{re} séance Exposé du Brésil sur les biocarburants Table ronde régionale pays arabes</p> | <p>5^e séance plénière Commission de vérification des pouvoirs Débat général Grande Commission – 3^e séance Groupe de haut niveau sur les accords de partenariat économique Présentation de la publication phare de l'Agence française de développement</p> | <p>7^e séance plénière Nomination d'un commissaire aux comptes Grande Commission – 5^e séance Groupe de haut niveau sur l'industrie écologique Exposé du Centre international des technologies énergétiques utilisant l'hydrogène dans le monde</p> | <p>9^e séance plénière Examen et adoption des décisions et résolutions</p> |
| <p>2^e séance plénière Débat général (ministres) Forum sur le développement industriel (trois thèmes prioritaires)</p> | <p>4^e séance plénière Débat général Grande Commission – 2^e séance Table ronde régionale Asie et Pacifique Table ronde régionale Union du fleuve Mano</p> | <p>6^e séance plénière Débat général Grande Commission – 4^e séance Table ronde régionale Amérique latine et Caraïbes Table ronde régionale Europe/NEI</p> | <p>8^e séance plénière Débat général Grande Commission – 6^e séance</p> | |

Expositions

Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives

- Centre technique de la canne et du bambou
- Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (Allemagne) – coopération avec l'ONUDI
- Réseau AfrIPANet
- Programme soie à Madagascar
- Emploi des jeunes dans les pays de l'Union du Fleuve Mano
- Réduction de la pauvreté au Burkina Faso
- Publications sur le développement du secteur privé: jeu d'outils décisionnels PSD
- Développement de l'énergie rurale: projets de démonstration de minicentrales hydroélectriques
- Sacs et accessoires en cuir Taytu
- Industrie ONUDI-Iran
- Développement de l'entrepreneuriat féminin
- Développement de l'entrepreneuriat des jeunes

Renforcement des capacités commerciales

- Centres pilotes de transformation des aliments
- Exposition sur le secteur privé en Inde
- Centre de promotion des investissements et de la technologie (Bahreïn)
- Réseau ITP (promotion des investissements et de la technologie) des présidents d'universités
- Publications sur le développement du secteur privé:
 - Guide pour les consortiums d'exportation
 - Programme de promotion d'un entrepreneur responsable
- Centre égyptien de traçabilité-ONUDI
- Partenariat ONUDI-Microsoft

Environnement et énergie

- Publications sur les centres nationaux pour une production plus propre et sur la location de produits chimiques
- Respect du Protocole de Montréal
- Kiosques énergétiques
- Partenariat européen sur l'eau
- Centre International des technologies énergétiques utilisant l'hydrogène (Turquie)
- Observatoire sur les sources d'énergie renouvelables
- Pesticides périmés
- Regards sur la Terre – développement durable
- Agence nationale chinoise de protection de l'environnement

Le Forum sur le développement industriel a traité de questions clés pour le développement industriel dans le cadre de l'évolution rapide de la production, de la consommation et du commerce à l'échelle mondiale. Les participants ont accordé une attention particulière aux complémentarités et aux passerelles existant entre les trois priorités thématiques de l'ONUDI, à savoir la réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, le renforcement des capacités commerciales et l'environnement et l'énergie.

Chaque groupe de haut niveau a examiné un de ces thèmes. Le groupe de discussion intitulé "Créer des richesses pour réduire la pauvreté: le rôle de l'industrie" a débattu des rôles différents et cependant complémentaires des secteurs privé et public dans le développement induit par le secteur privé et des moyens novateurs de lutter contre la pauvreté. Les participants du groupe de discussion intitulé "Renforcer les capacités productives pour la compétitivité commerciale: les accords de partenariat économique" se sont penchés sur les opportunités qu'offraient les accords de partenariat économique que l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique négociaient à l'heure actuelle et les défis qu'ils présentaient. Enfin, l'utilisation plus rationnelle des ressources dans l'industrie, les marchés pour les services industriels ainsi que les politiques à adopter pour encourager des approches novatrices pour l'écologisation de l'industrie ont été au centre des débats du groupe de discussion intitulé "Industrie écologique: promouvoir la croissance et la protection de l'environnement".

Les défis à relever pour ce qui est du développement industriel dans chaque région ont été abordés lors des tables rondes régionales. La table ronde pour l'Afrique a traité des problèmes du chômage des jeunes et de l'insécurité dans les pays de l'Union du fleuve Mano (UFM) ainsi qu'en Côte d'Ivoire. Pour les pays arabes, les débats ont tourné autour du rôle du secteur industriel dans le processus de diversification économique qui permettrait à ces pays de ne plus dépendre uniquement des ressources en minerais (le pétrole en particulier). La table ronde pour l'Asie et le Pacifique a mis l'accent sur l'impact mondial du développement économique rapide de la Chine et de l'Inde. Les "systèmes sans rejet" d'effluents industriels pour la sauvegarde de l'environnement ont été au centre des discussions de la table ronde de l'Europe et des États nouvellement indépendants. Les sujets clés pour l'Amérique latine et les Caraïbes ont été l'équité sociale et le rôle des PME.

Le programme comprenait également plusieurs présentations sur des questions liées à l'environnement et une série d'expositions couvrant les priorités thématiques de l'ONUDI (voir fig. 1 ci-dessus).

La Conférence générale a adopté une importante résolution relative à la participation de l'ONUDI dans le processus de cohérence à l'échelle du système des Nations Unies. Sur le plan national, l'Initiative "Une ONU" a été lancée dans huit pays pilotes et les Nations Unies déploient des efforts considérables sur les quatre unités de cette initiative: un programme, un budget, un responsable et un bureau uniques. Dans cette résolution, la Conférence générale a noté que ce processus renforçait le rôle de l'ONUDI dans les pays en développement ainsi que dans les économies en transition et a prié le Directeur général de continuer à coordonner et à promouvoir les activités de l'ONUDI aux niveaux mondial,

régional et national. Des informations supplémentaires sur le rôle de l'ONUDI dans l'amélioration de la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies peuvent être trouvées à la section I du présent chapitre.

Des élections se sont tenues pour choisir les États Membres qui siègeraient dans les deux autres organes directeurs de l'ONUDI, à savoir le Conseil du développement industriel et le Comité des programmes et des budgets. A également eu lieu l'élection au poste de Commissaire aux comptes, qui sera occupé par le Vérificateur général des comptes du Pakistan élu pour deux ans à partir du 1^{er} juillet 2008.

Lors de la Conférence générale, l'Organisation a fait la preuve de sa stabilité financière et d'une gestion fiscale empreinte de prudence. Le Directeur général a constaté que, pendant dix ans, l'ONUDI avait dû fonctionner avec des moyens restreints et accepter des budgets à croissance nominale nulle, il lui avait donc été très difficile de mener sa tâche à bien. Il a fait remarquer qu'elle pourrait difficilement continuer d'exécuter ses programmes et satisfaire de nouvelles demandes sans investissement supplémentaire.



Au cours de l'une des expositions organisées à l'occasion de la Conférence générale, on a mis en exergue les projets de l'ONUDI qui stimulent l'industrie du bambou, l'"or vert" de nombreux pays en développement.

B. Gestion de la coopération technique

Consolidation du mécanisme d'examen et d'approbation des programmes et des projets

Un Comité d'approbation des programmes unique, appuyé par un Groupe consultatif sur la qualité, a été mis en place en 2006 pour examiner et approuver par un processus interne la quasi-totalité des activités de coopération technique. Le mandat du Comité est d'examiner et d'approuver les programmes et projets de l'ONUDI et le cas échéant, il peut

allouer des ressources programmables à des propositions de coopération technique en appliquant les paramètres fixés par le Conseil exécutif.

Le mécanisme d'examen et d'approbation a été renforcé en 2007; il a fonctionné selon les mêmes modalités avec quelques changements apportés en avril et en octobre dans la composition du Comité et du Conseil consultatif conformément aux modalités de roulement établies. Ce système de rotation assure une représentation harmonisée et équilibrée de toutes les unités chargées de l'élaboration et de l'exécution des programmes.

Le processus d'approbation des propositions élaborées par l'Organisation reste fondé sur les Lignes directrices pour la coopération technique, publiées en août 2006. En conséquence, d'intenses activités de formation ont été menées pour familiariser les nouveaux membres du personnel avec les Lignes directrices et autres procédures opérationnelles et instructions administratives applicables et aligner davantage les propositions de coopération technique sur les priorités thématiques de l'Organisation.

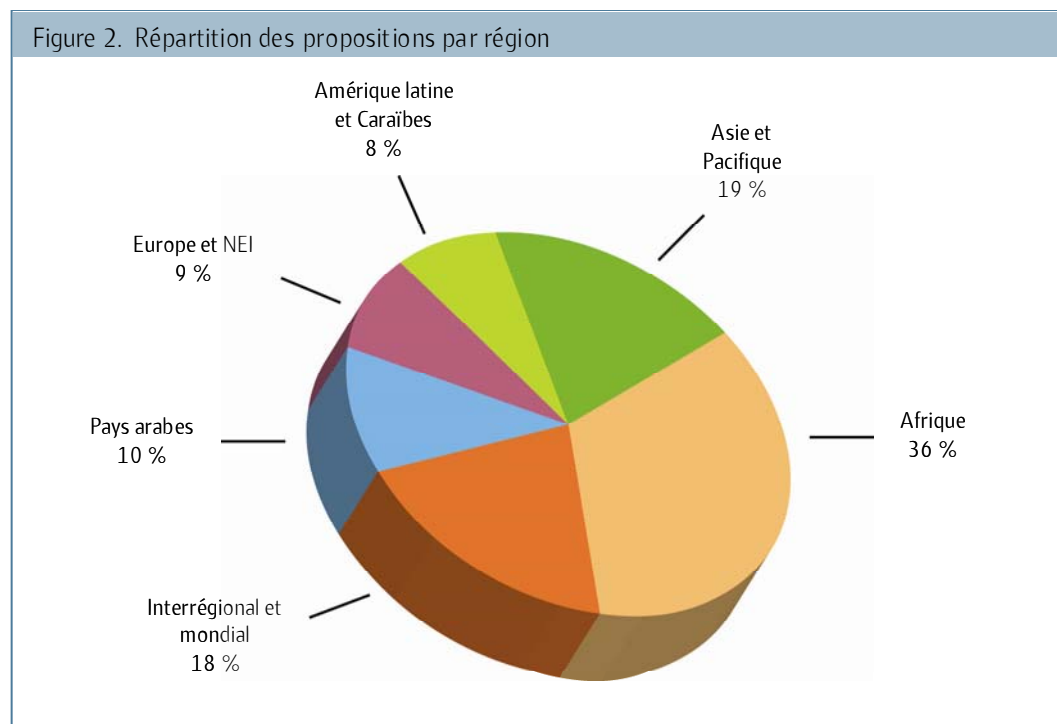
Activités du Comité d'approbation des programmes et du Groupe consultatif sur la qualité

Comité d'approbation des programmes

Conformément aux modalités mises en place l'année précédente, le Comité d'approbation des programmes, composé de deux fonctionnaires permanents et d'un représentant de chacune des trois priorités thématiques ainsi que d'un représentant du Groupe de l'évaluation, a continué de se réunir selon un calendrier fixe, toutes les deux semaines et de façon ponctuelle selon les besoins sous la présidence du Directeur principal (Division de la coordination des programmes et de la coopération technique) afin d'examiner les relevés récapitulatifs des services, les concepts de projets, les descriptifs complets de projets, les descriptifs de programmes intégrés ainsi que les diverses demandes de révisions des projets et des budgets. En tout, le Comité s'est réuni 35 fois au cours de l'année 2007; il a examiné 307 propositions différentes avec un taux d'approbation général de 85 %. Le tableau 1 ventile les décisions du Comité d'approbation des programmes et l'on peut voir à la figure 2 la répartition des propositions par région.

Tableau 1. Décisions du Comité d'approbation des programmes sur les propositions reçues en 2007, au 1^{er} janvier 2008

| <i>Décision</i> | <i>Nombre</i> | <i>Pourcentage</i> |
|-----------------------|---------------|--------------------|
| Approuvées | 261 | 85 |
| Décision reportée | 19 | 6 |
| Resoumission demandée | 21 | 7 |
| Refusées | 6 | 2 |
| Total | 307 | 100 |



Groupe consultatif sur la qualité

La composition du Groupe consultatif sur la qualité est analogue à celle du Comité d'approbation des programmes, soit un président, deux fonctionnaires permanents, un représentant pour chacune des trois priorités thématiques (réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, renforcement des capacités commerciales et énergie et environnement) et un représentant du Groupe de l'évaluation. Le Groupe consultatif sur la qualité a également consolidé ses opérations en 2007.

Le Groupe a examiné, lors de ses réunions hebdomadaires, un total de 235 propositions, notamment des relevés récapitulatifs des services et des descriptifs de programmes et de projets. La plupart des soumetteurs ont, par la suite, pu clarifier certaines questions et prêter conseil sur les possibles améliorations à apporter à la documentation, et ce, avant que les propositions ne soient soumises au Comité d'approbation des programmes et à l'examen des donateurs pour leur financement.

Le taux d'approbation élevé du Comité indique que le Groupe contribue à l'amélioration continue des activités de coopération technique de l'Organisation, en particulier pour ce qui est de la conception des descriptifs de programmes et de projets, des modalités de mise en œuvre des programmes et des projets, y compris l'introduction de mécanismes de suivi, d'établissement de rapports et d'évaluation.

C. Mobilisation de fonds et coopération technique (montants nets approuvés et projets réalisés)

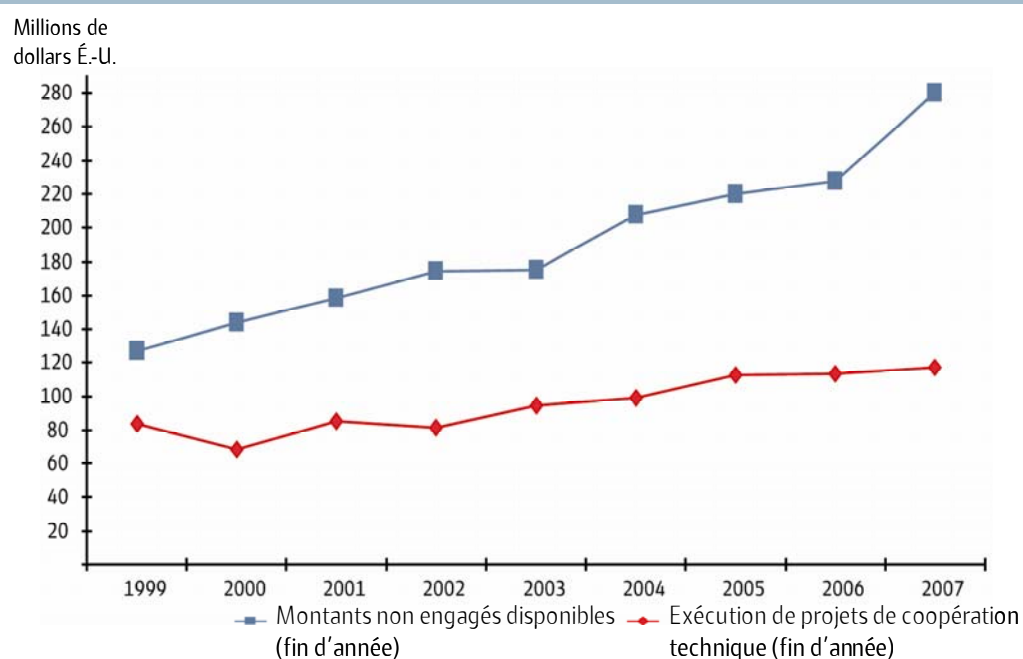
Coopération technique: montants nets approuvés et projets réalisés

Un certain nombre d'éléments nouveaux concernant la mobilisation de fonds apparus ces dernières années ont porté leurs fruits en 2007: l'accent mis sur les priorités thématiques a été fortement soutenu par les donateurs gouvernementaux et l'ONUDI a aujourd'hui directement accès aux ressources du FEM. Par ailleurs, l'Organisation s'est impliquée dans les nouveaux accords de partenariat économique de l'Union européenne (UE).

Le montant net approuvé pour les projets et programmes de coopération technique, toutes sources de financement confondues, s'est élevé en 2007 à 172,2 millions de dollars des États Unis, soit plus de 50 millions de plus qu'en 2006, ce qui représente le niveau le plus élevé de l'histoire de l'ONUDI. Ce montant record s'explique par une augmentation nette de 151 millions de dollars des budgets de projets en cours, une hausse de 18,8 millions de dollars du volume des versements à venir dus en vertu d'accords déjà signés ainsi que par une augmentation de 2,9 millions de dollars dans les contributions programmables des donateurs reçues par l'ONUDI. En outre, étant donné le volume réel de projets réalisés au cours de l'année (117,3 millions de dollars), le portefeuille complet de projets et programmes en cours à exécuter à l'avenir est passé de 52,5 millions à 280,1 millions de dollars (voir fig. 3). Il s'agit là aussi d'un record dans l'histoire de l'ONUDI.

Ce niveau élevé de financement permettra à l'ONUDI d'augmenter considérablement le niveau d'exécution des projets dans les années à venir.

Figure 3. Exécution de projets de coopération technique et montants disponibles pour l'exécution de projets



Mobilisation de fonds

La grande importance accordée par l'ONUDI aux trois priorités thématiques alignées directement sur les objectifs de développement fixés par la communauté internationale a abouti à une reconnaissance accrue des atouts dont dispose l'Organisation dans ces domaines, en particulier de la part des gouvernements donateurs. Cette reconnaissance accrue commence à avoir des retombées positives sur la mobilisation des fonds. La tendance devrait se poursuivre en 2008, avec une coopération plus étroite sur les priorités thématiques avec chaque donateur.

Parmi les priorités thématiques, ce sont l'environnement et l'énergie qui ont attiré la plus grosse part des financements, avec 71,5 millions de dollars. Viennent ensuite le renforcement des capacités commerciales, avec 42,8 millions, puis la réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, comprenant la plupart des activités liées à la sécurité humaine, avec 35,8 millions. Les financements mobilisés pour les programmes intégrés et les cadres généraux de services pour différents pays, dans lesquels les services de l'ONUDI sont fournis en bloc, ont représenté 26,1 millions (sans compter les dépenses d'appui). Ce chiffre représente 5 millions de dollars de plus qu'en 2006. Un montant supplémentaire de 4,8 millions de dollars approuvé par les donateurs sera transféré dans les années à venir.

Les principales sources de financement pour l'environnement et l'énergie ont été le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le financement du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal s'est élevé à 24,5 millions de dollars et les montants approuvés au titre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à 30,1 millions de dollars. Le niveau des montants approuvés par le FEM est lié à la décision d'accorder à l'ONUDI un accès direct plus large aux ressources du FEM. En effet, 90 % du montant total mobilisé au titre du FEM concernait des projets pour lesquels un accès direct avait été accordé, et une grande part a été allouée aux projets visant à éliminer les polluants organiques persistants (POP). Un défi important dans les années à venir concerne l'exigence du FEM d'obtenir un cofinancement par des tiers pour les projets, en particulier ceux dans les pays les moins avancés (PAM), défi que l'ONUDI a l'intention de relever avec l'aide des donateurs.

Les fonds en provenance de sources gouvernementales ont atteint 93,2 millions de dollars (dépenses d'appui incluses), soit une augmentation d'environ 38 millions de dollars. Le tableau 2 ci-dessous indique les contributeurs les plus importants en 2007.

Tableau 2. Fonds fournis par les principaux donateurs gouvernementaux, en millions de dollars

| <i>Donateur</i> | <i>Montant (en millions de dollars)</i> |
|-----------------------|---|
| Commission européenne | 21,6 |
| Italie | 16,6 |
| Turquie* | 12,2 |
| France | 6,8 |
| Norvège | 5,8 |
| Japon** | 2,9 |
| Autriche | 1,5 |
| Royaume-Uni | 1,1 |

* Pour le Centre international sur les technologies à énergie d'hydrogène.

** Dont 1,2 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine.

Les divers fonds d'affectation spéciale de l'ONU alimentés par plusieurs donateurs financent des projets de sortie de crise en Iraq, au Liban, au Soudan et en République-Unie de Tanzanie. L'appendice B montre la répartition par région et par priorité thématique des montants approuvés au titre du Fonds de développement industriel et des fonds d'affectation spéciale.

Dans le cadre des nouveaux accords de partenariat économique (APE) de l'Union européenne avec le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, des programmes de coopération technique ambitieux sont actuellement élaborés en vue de renforcer les capacités des pays en développement et de les rendre compétitifs sur les marchés internationaux. La priorité thématique sur le renforcement des capacités commerciales est directement concernée et en 2007, l'ONUDI a participé, avec les commissions économiques régionales de l'Organisation des Nations Unies et la Commission européenne (CE), à la formulation de six grands programmes, dont les premiers devraient être approuvés en 2008.

D. Une organisation plus efficace et plus dynamique

Des améliorations majeures ont été apportées en 2006 en vue de rendre l'Organisation plus efficace et plus dynamique et les efforts se sont poursuivis 2007. Les réformes administratives sont les suivantes:

- Mesures visant à appliquer les normes fiduciaires du FEM, condition à respecter pour avoir directement accès aux ressources du FEM; le respect intégral de cet ensemble de normes devrait être atteint en 2008;

- Premières mesures en vue de l'adoption des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), qui seront les normes obligatoires du système des Nations Unies à compter de 2010;
- Augmentation du nombre de comptes d'avances temporaires pour les bureaux extérieurs, qui est passé à 30, afin d'accroître l'indépendance des bureaux extérieurs et de renforcer l'efficacité des opérations de l'ONUDI sur le terrain;
- Amélioration des services d'achat grâce à la formation du personnel et à l'adoption de meilleures procédures (y compris la publication d'un nouveau manuel des achats), avec pour effet une utilisation plus efficace des ressources limitées;
- Meilleure gestion des biens et contrôle des services d'appui;
- Traitement plus rapide des nominations des fonctionnaires.

L'amélioration des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication a grandement contribué aux améliorations administratives apportées pendant l'année écoulée, à savoir:

- Traitement électronique des comptes;
- Site Web de l'ONUDI plus accessible et mieux géré;
- Amélioration des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication au Siège, ce qui contribue à faciliter la communication interne et mondiale, la gestion des ressources humaines, la gestion axée sur les résultats et la gestion financière;
- Amélioration des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication des bureaux extérieurs, ce qui contribue à faciliter la bonne administration et la communication au sein de l'Organisation.

Grâce à un programme de formation du personnel, on a pu garantir une utilisation optimale des nouvelles capacités en matière de technologies de l'information et de la communication.

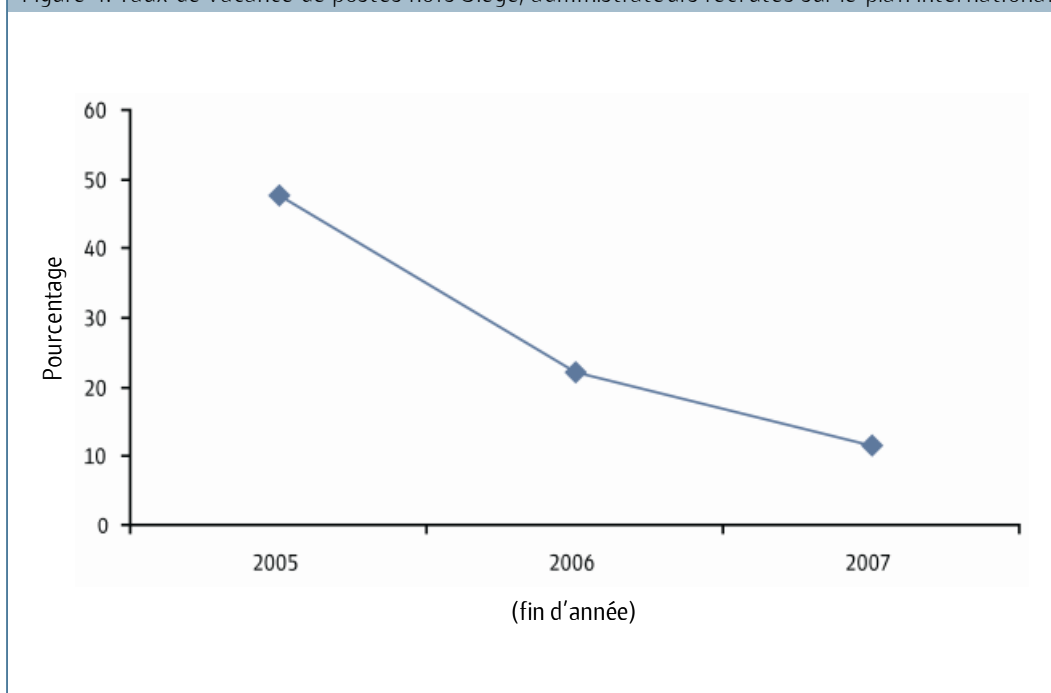
Des progrès substantiels ont en outre été accomplis dans le cadre du projet à long terme visant à intégrer les principes de la gestion axée sur les résultats dans toutes les activités de l'Organisation. Ainsi, les capacités d'évaluation ont été renforcées. On trouvera de plus amples informations sur la gestion axée sur les résultats au chapitre 2B.

E. Gestion des ressources humaines

Recrutement

En 2007, l'Organisation s'est lancée dans une campagne de recrutement de grande envergure, qui a abouti à la nomination de 48 fonctionnaires des catégories des administrateurs et des services généraux au Siège et dans les bureaux extérieurs. Elle a continué à utiliser la méthode de sélection plus complète adoptée en 2006, fondée sur les techniques d'évaluation les plus performantes, comprenant notamment des tests écrits, des présentations, des interviews par téléphone et des entretiens structurés. Parmi les personnes recrutées, 33 % avaient moins de 35 ans. Il s'agit là d'un élément important car l'Organisation doit faire face au départ à la retraite d'un nombre important de fonctionnaires et a besoin de rajeunir ses effectifs en recrutant de jeunes talents. Les mesures prises pour renforcer la représentation des femmes occupant des postes d'administrateur ont également porté leurs fruits: 36 % des fonctionnaires recrutés étaient des femmes. Le nombre de postes d'administrateur vacants dans les bureaux extérieurs a encore été réduit (voir fig. 4). Depuis décembre 2005, le nombre d'administrateurs que comptent les bureaux extérieurs a augmenté de 45 %. On peut en outre se réjouir du recrutement, au sein du Secrétariat, de fonctionnaires provenant de six pays qui n'étaient jusqu'alors pas représentés.

Figure 4. Taux de vacance de postes hors Siège, administrateurs recrutés sur le plan international



Style de gestion axée sur les résultats

D'autres mesures ont été prises pendant l'année considérée pour renforcer le style de gestion axée sur les résultats au sein de l'Organisation. Outre l'institutionnalisation d'un système de gestion axée sur les résultats (voir chap. 2B), des pactes ont été conclus au début de 2007 au sein de la Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique. Ces pactes sont des engagements mutuels entre les administrateurs de projets et le Directeur principal de la Division, sous la forme d'objectifs trimestriels convenus répartis sur une année civile. Les administrateurs de projets confirment leur contribution en termes d'activités de coopération technique, d'activités à titre de forum mondial (conférences, publications) et d'élaboration de projets, et le Directeur principal s'engage à fournir les ressources essentielles et un appui en matière de gestion. Des indicateurs de performance ont également été adoptés pour les bureaux extérieurs.

Organisation des carrières

L'Organisation a continué à reconnaître les prestations et à récompenser les membres du personnel qui le méritent en leur octroyant une promotion. En 2007, par exemple, 57 fonctionnaires ont bénéficié d'une promotion; ce chiffre englobe 17 promotions au mérite. Dans le cadre de la politique de mobilité sur le terrain lancée en 2006, un certain nombre d'administrateurs du Siège ont eu l'occasion d'être réaffectés dans les bureaux extérieurs et inversement. Ces réaffectations visent à garantir le développement professionnel des fonctionnaires et à faciliter les échanges mutuellement bénéfiques entre le Siège et les bureaux extérieurs.

Apprentissage et développement

L'Organisation a investi beaucoup dans le développement des compétences techniques et générales de toutes les catégories de personnel. Au total, 100 activités de formation ont été organisées, portant sur des domaines divers et variés, notamment la gestion intégrée des projets, la gestion axée sur les résultats, la mise à niveau des compétences de négociation et autres compétences, la gestion du temps, les compétences de présentation, la rédaction de rapports et la gestion des conflits. Pour la toute première fois, les agents des services généraux des bureaux extérieurs ont reçu une formation approfondie au Siège sur une série de thèmes portant sur les questions financières et administratives utiles au fonctionnement quotidien de leurs bureaux. Les possibilités de formation externe auprès de diverses institutions se sont multipliées, et beaucoup de fonctionnaires ont pu en tirer parti.



Des agents des services généraux venant des bureaux extérieurs suivent une formation au Siège de l'ONUDI.

L'Organisation s'est en outre employée à renforcer les compétences de ses cadres. Les Chefs et Directeurs de Section ont participé à un programme de perfectionnement conçu spécialement à l'intention des chefs et des cadres, organisé à Baden, près du Siège de l'ONUDI à Vienne. Les cadres ont reçu une formation dans des domaines tels que le raisonnement stratégique, l'analyse et le règlement des problèmes, la direction d'une équipe, la communication et le suivi du comportement professionnel.

En outre, en vue de promouvoir l'échange des connaissances et une culture d'apprentissage continu, des séminaires techniques ont été organisés régulièrement à l'intention de tous les administrateurs de la Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique, et ont été l'occasion d'échanger les connaissances sur des questions techniques d'actualité, notamment la conception écologique des produits, les voies du développement optimal pour les partisans des technologies et la stratégie de réduction de la pauvreté de l'ONUDI.

Une enquête complète sur les besoins de formation a été réalisée en vue de déterminer les priorités en la matière au Siège et dans les bureaux extérieurs. Elle servira de base lors de la conception des activités de formation pour le prochain exercice biennal.

Communication

L'Organisation a continué à mettre l'accent sur la communication à tous les niveaux. Un groupe de fonctionnaires du Siège s'est rendu dans trois bureaux extérieurs pour s'informer de leurs besoins spécifiques, ainsi que de leurs besoins de formation. Le Directeur général a en outre poursuivi la pratique qu'il avait lui-même adoptée de rencontrer les fonctionnaires à divers niveaux, de tenir des réunions avec l'ensemble du

personnel, y compris le personnel nouvellement recruté, les stagiaires et les fonctionnaires partant à la retraite, ainsi qu'avec le Conseil du personnel. La retraite des cadres, à laquelle ont participé des administrateurs de niveau moyen et des représentants du Conseil du personnel, a été l'occasion de discuter de manière générale des divers problèmes rencontrés par l'Organisation. Les idées qui en sont ressorties ont donné lieu à des changements au niveau de certaines pratiques organisationnelles, notamment l'harmonisation des procédures administratives régissant le recrutement de consultants pour les activités de coopération technique

L'Organisation a en outre pris des mesures pour renforcer et faciliter la prévention et le règlement des conflits au niveau informel. Un Conseiller du personnel a été nommé pour fournir des conseils, des informations et autres types d'assistance aux membres du personnel sur des questions qui pourraient avoir une incidence sur leur bien-être et leur productivité, notamment les situations de stress et les conflits. Le Comité consultatif mixte (l'organe mixte de l'administration et du personnel de consultation sur le bien-être des fonctionnaires) examine actuellement une proposition pour la nomination d'un médiateur.

Par ailleurs, le Conseil du personnel et l'Administration collaborent sur les questions intéressant le bien-être des fonctionnaires dans le cadre de réunions périodiques entre les représentants du Conseil du personnel et les divers niveaux de la direction de l'Organisation.

F. Coopération et partenariats avec d'autres organismes et acteurs

L'Organisation travaille en étroite collaboration avec d'autres organismes et acteurs dans des domaines divers et variés. On en trouvera de nombreux exemples dans la section I, qui examine l'Initiative "Une ONU", et dans les chapitres suivants. En outre:

- La coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a été renforcée dans le cadre de l'accord sur le renforcement de la coopération signé en mai. Le Directeur général a pris la parole devant le Conseil d'administration du PNUE et le Forum ministériel mondial sur l'environnement à Dubaï en mai, et le Directeur exécutif du PNUE a pris la parole devant la Conférence générale de l'ONUDI en décembre.
- Dans le cadre du nouveau mémorandum d'accord signé par l'ONUDI et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en novembre 2006, un fonctionnaire de l'ONUDI a été sélectionné pour un détachement à la FAO en tant que représentant de l'Organisation auprès des organisations sises à Rome.
- L'ONUDI et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont défini des domaines d'action commune. De même, des domaines de coopération possibles avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont été identifiés.

- Suite aux recommandations de l'évaluation conjointe de l'Accord de coopération entre l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) réalisée en 2006, un groupe de travail conjoint a été mis en place chargé de définir des modalités opérationnelles pour l'application future de l'Accord et qui s'occupera aussi des questions financières, de gestion, d'évaluation et de suivi. En août, une réunion ONUDI-PNUD sur le développement du secteur privé et la programmation conjointe s'est tenue au Siège de l'ONUDI, avec la participation du Bureau des partenariats du PNUD de New York, et du Centre régional du PNUD de Bratislava. Au Bénin, l'ONUDI et le PNUD ont organisé un séminaire régional conjoint sur l'agro-entrepreneuriat. Le partenariat avec Microsoft s'est poursuivi activement, avec des projets en Afrique (voir sect. H et chap. 7A).



G. Sensibilisation

L'ONUDI s'est employée avec force à accroître sa visibilité et à renforcer ses activités de sensibilisation. La nomination du Directeur général à la présidence d'ONU-Énergie (voir chap. 1I) a confirmé la réputation internationale de premier ordre qu'a l'Organisation dans le domaine de l'environnement et de l'énergie.

La qualité des publications de l'ONUDI s'est améliorée. Le Rapport annuel, le Rapport sur le développement industriel et les publications techniques sont maintenant rédigés pour un public plus large. Des publications ponctuelles, comme UNIDO Forging Ahead – Milestones Achieved 2006-2007, informent les États Membres et le public des réalisations particulières. Beaucoup a été fait en 2007 pour rendre le site Web de l'ONUDI plus accessible et plus attrayant, et les efforts visant à améliorer la présentation et la qualité des informations se poursuivent.

Les grandes manifestations internationales sont une occasion idéale d'appeler l'attention sur l'Organisation et l'action qu'elle mène. Les chapitres suivants examinent brièvement les

manifestations en rapport avec les diverses priorités thématiques organisées par l'ONUDI ou auxquelles elle a été l'un des principaux participants. La Conférence générale a bien entendu été la manifestation la plus importante en 2007. Outre le programme varié de manifestations parallèles et d'expositions mettant en exergue le rôle joué par l'Organisation en matière de développement industriel, des affiches présentaient les expériences réussies au niveau national, et une bibliothèque contenant les nouvelles publications techniques et descriptifs de projet, ainsi que des outils en ligne novateurs, a été mise à la disposition des participants. Grâce à un partenariat avec un consultant en communications, cette manifestation a bénéficié de l'attention médiatique internationale. La Conférence générale a été couverte par les médias internationaux, notamment par les programmes d'information des compagnies aériennes et la chaîne d'information CNBC des États-Unis d'Amérique.

Les activités de sensibilisation lors de manifestations internationales importantes seront encore renforcées en 2008. Le programme de manifestations auxquelles participera l'ONUDI comprend notamment le Sommet de l'Union africaine, dont le thème principal sera le développement industriel, le premier Forum international des agro-industries, qui sera organisé conjointement par le Gouvernement indien et la FAO; la Conférence internationale sur les énergies renouvelables en Afrique, qui se tiendra au Sénégal; la Conférence mondiale sur la traçabilité et la sécurité alimentaire en Égypte; et le Forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables au Brésil.

H. Représentation hors Siège

En 2007, l'ONUDI a maintenu un réseau de bureaux extérieurs comprenant 12 bureaux régionaux et 16 bureaux de pays, dont certains couvrent plus d'un pays. L'Organisation a aussi des bureaux à Bruxelles (Union européenne), à Genève (Organisation des Nations Unies) et à New York (Organisation des Nations Unies). Depuis la signature de l'Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2004, 13 comptoirs de l'ONUDI sont devenus opérationnels. La plupart des comptoirs ont achevé leur phase pilote de deux ans en 2007; l'ONUDI leur a fourni des ressources au titre du budget ordinaire jusqu'à la fin de l'année et au-delà. La possibilité de créer trois comptoirs supplémentaires est actuellement examinée avec le PNUD. L'ONUDI a des centres de coordination dans sept pays et le Gouvernement hôte fournit des effectifs et des locaux et contribue aux dépenses de fonctionnement. La figure 5 donne un aperçu de la présence de l'ONUDI sur le terrain.

Le réseau de 14 bureaux de promotion des investissements et de la technologie (BPIT) et de quatre unités pour la promotion des investissements continue de favoriser les flux de technologies et d'investissements, par les moyens suivants:

- Soutien professionnel pour les partenariats et les négociations commerciales, depuis l'identification des projets jusqu'à leur mise en œuvre;

- Programme relatif aux délégués dans le cadre de la promotion des investissements et de la technologie, qui offre aux représentants et aux chefs d'entreprise des formations pratiques aux techniques de promotion.

Neuf centres de technologie internationaux jouent un rôle de catalyseur pour la modernisation des techniques et aident à gérer les changements technologiques.

L'ONUDI a au fil du temps mis en place 38 centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) et programmes en coopération avec le PNUE.

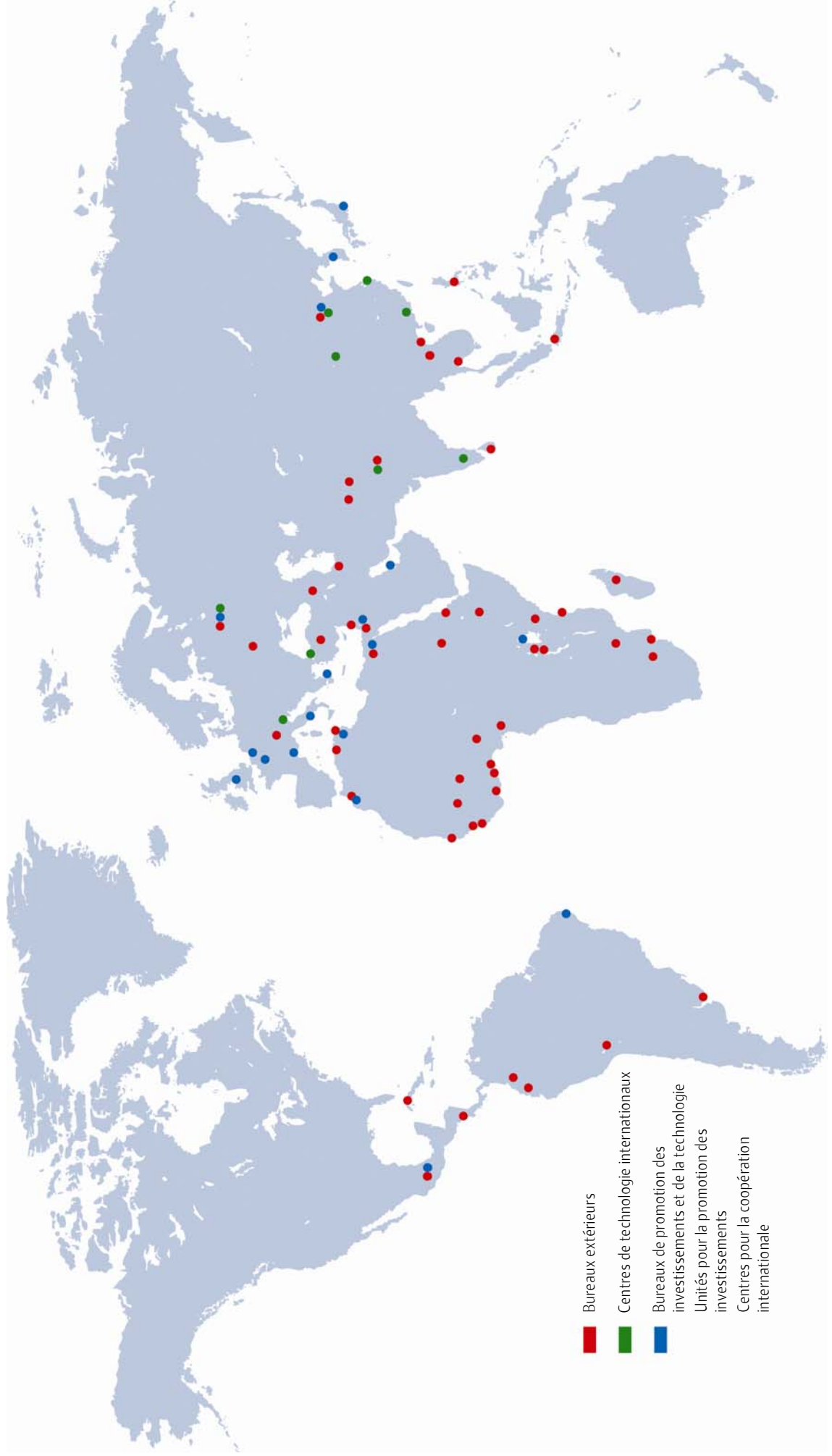
L'échange d'informations, la communication et la coordination entre le Siège et les bureaux extérieurs et entre les représentants sur le terrain ont augmenté à la fois en fréquence et en intensité, en particulier dans le contexte de l'engagement de l'ONUDI dans les huit pays pilotes participant à l'initiative "Une ONU" (voir section I du présent chapitre).

Le programme de bourses de sous-traitance et de partenariat (BSTP), qui facilite l'établissement de liens, au niveau de la production, entre les petites, moyennes et grandes entreprises manufacturières et assure la liaison avec les marchés mondiaux et les réseaux de la chaîne logistique, comptait 44 bureaux membres dans 30 pays en 2007. Ces 25 dernières années, il a aidé des PME dans plus de 30 pays à trouver des partenaires commerciaux. Une réunion de groupe d'experts, tenue en septembre 2007, a examiné les réalisations et l'état actuel du programme, ainsi que la manière de refondre celui-ci pour l'adapter aux conditions actuelles et aux tendances de la mondialisation.

Parmi les recommandations formulées par la réunion de groupe d'experts, il a été proposé de forger des partenariats stratégiques avec des acheteurs et des entrepreneurs importants en les reliant directement au réseau des BSTP. Plusieurs grandes sociétés ont d'ores et déjà fait part de leur intention de devenir partenaires du nouveau programme.

La réunion de groupe d'experts a également proposé de mettre au point un nouvel outil numérique qui permettrait aux fournisseurs de comparer leurs résultats à ceux d'autres entreprises similaires aux niveaux régional et mondial et aux besoins des acheteurs. Les travaux de mise au point de cet outil ont commencé, avec la participation d'entreprises sud-africaines; l'outil devrait être disponible en Afrique dans le contexte d'une plate-forme de suivi des investissements en Afrique, actuellement mise au point en coopération avec Microsoft Corporation.

Figure 5. Présence de l'ONUDI dans le monde



I. L'ONUDI et la réforme de l'ONU

Relever efficacement les principaux défis mondiaux

Afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et faire face de manière efficace aux principaux défis qu'il doit affronter au niveau mondial – conflits armés, changement climatique et dégradation de l'environnement, pandémies, analphabétisme et insécurité alimentaire – le système des Nations Unies doit remédier à son morcellement. Dans son rapport 2006 intitulé “Unis dans l'action”, le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, créé par le Secrétaire général de l'époque, s'est penché sur les réformes qui seraient nécessaires pour que l'ONU puisse faire face à ces défis. En ce qui concerne les activités de l'ONU liées au développement au niveau national, la principale recommandation de ce rapport est intitulée les “Quatre unités”: un programme, un cadre budgétaire, un responsable et un bureau uniques. Le rapport recommandait également la création d'un partenariat mondial pour l'aide humanitaire, d'un système unique pour la protection de l'environnement mondial, d'une entité forte pour l'autonomisation des femmes et d'un cadre précis pour la protection des droits de l'homme. L'approche “Une ONU” au niveau national est actuellement à l'essai dans huit pays pilotes: Albanie, Cap-Vert, Mozambique, Pakistan, Rwanda, République-Unie de Tanzanie, Uruguay et Viet Nam.

L'ONUDI a, dès le début, vigoureusement soutenu la réforme des Nations Unies. Elle contribue activement à la cohérence à l'échelle du système, aux niveaux mondial, régional et national. De plus en plus, ses activités sont alignées sur les recommandations du rapport “Unis dans l'action”:

- Les activités de l'Organisation ont été recentrées et alignées sur les objectifs de développement convenus au niveau international;
- Des alliances sont forgées avec les partenaires de développement pour renforcer les synergies;
- Le volume, la qualité et l'efficacité de l'exécution des programmes ne cessent d'augmenter;
- Les activités de l'ONUDI au niveau des pays sont renforcées et davantage regroupées.

Renforcer la coordination interinstitutions

Au cours de la session d'octobre du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), le Directeur général s'est joint aux autres chefs de secrétariat pour demander une évaluation initiale rapide des pays pilotes de l'Initiative

“Une ONU” pendant que se préparait une évaluation approfondie en trois étapes s'échelonnant de 2008 à 2011. La participation de l'ONUDI à l'évaluation initiale est décrite ci-dessous. L'ONUDI a aussi pris part à des consultations sur la concrétisation de l'Initiative “Unis dans l'action” et à des consultations à la suite desquelles il a été décidé d'intégrer dans le cadre du CCS le Groupe des Nations Unies pour le développement, (GNUD), qui rassemble les organismes travaillant pour le développement, afin de renforcer encore la cohérence des interventions au niveau national.

Au cours de la session d'octobre du CCS, le Directeur général a été nommé Président de ONU-Énergie pour 2008-2009. ONU-Énergie rassemble des hauts fonctionnaires et des experts de nombreux organismes du système des Nations Unies afin d'aborder de manière coordonnée les aspects liés à l'énergie du plan de mise en œuvre de Johannesburg, adopté au cours du Sommet mondial pour le développement durable de 2003. En tant que Président d'ONU-Énergie, le Directeur général sera parfaitement placé pour faire avancer les travaux du système des Nations Unies sur une question qui a une incidence décisive sur le changement climatique et le développement durable.

À la demande de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de l'ONUDI, un groupe thématique a été créé au sein du CCS afin d'examiner une autre préoccupation majeure de l'ONUDI, à savoir la promotion des échanges et le renforcement des capacités de production. Ce groupe comprend des représentants de l'OMC, du CCI, de la FAO, du PNUD et des commissions régionales des Nations Unies. Depuis qu'elles ont débuté, en juin, ses réunions ont permis de parvenir à des accords concernant la promotion d'une programmation conjointe dans certains pays pilotes de l'Initiative “Une ONU”: le Cap-Vert, le Mozambique, l'Uruguay et le Viet Nam. En outre, elles ont permis d'informer les coordonnateurs résidents sur le rôle des organismes des Nations Unies en matière de développement des échanges et des capacités de production.

Sous les auspices du Comité de haut niveau chargé des programmes (HLCP) du CCS, un groupe de travail interinstitutions dirigé par l'ONUDI a élaboré et publié un guide complet sur les ressources en matière de renforcement des capacités dans le domaine commercial. Ce guide, établi à partir de données de l'ONUDI, de l'OMC, de la Banque mondiale, de la CNUCED, du CCI, du PNUD, des Commissions régionales, de la FAO, du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES) et d'autres entités, décrit les services spécifiquement liés au commerce qu'elles offrent, identifie les domaines de complémentarité et décrit les programmes conjoints.

L'ONUDI coordonne étroitement ses activités avec celles des autres institutions spécialisées et en particulier avec la FAO, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) afin de trouver des réponses conjointes aux questions qui intéressent plusieurs institutions et notamment aux questions liées à l'initiative “Unis dans l'action”, au plan stratégique du PNUD et à l'examen triennal complet des activités opérationnelles.

Promouvoir l'Initiative "Une ONU"

L'ONUDI a entrepris une série de missions dans les huit pays pilotes de l'Initiative "Une ONU" afin de définir le cadre dans lequel s'inscrira sa participation. Dans les pays où elle possède un bureau local, ses représentants ont élaboré avec les coordinateurs résidents et les représentants des autres organisations une approche commune des "Quatre unités", en tenant compte des priorités des pays hôtes. Ils ont également pris part à des séminaires des équipes de pays des Nations Unies, à des groupes thématiques et à des consultations conjointes sur les programmes. Dans les pays dans lesquels l'ONUDI n'a pas de représentants – l'Albanie, le Cap-Vert et le Mozambique –, c'est le personnel du Siège ou des bureaux situés dans les pays voisins qui a participé à de telles activités. Le tableau 3 donne un aperçu des contributions de l'ONUDI au projet pilote.

Sur un plan général, des progrès ont été réalisés pour ce qui est de la prise en main des programmes par les pays, de la coopération des donateurs avec les gouvernements et les équipes nationales et de l'interaction entre les différentes organisations. Le Directeur général a proposé d'accueillir une réunion de consultation de haut niveau à Vienne en 2008, afin d'examiner les résultats de l'évaluation initiale.

Encourager la cohérence en Afrique

L'ONUDI a continué d'améliorer la cohérence de ses activités dans les différentes régions et en particulier en Afrique.

Une réunion de consultation de haut niveau a été organisée au Ghana en février en vue de mieux coordonner les efforts déployés par les diverses parties prenantes pour résoudre le problème du chômage des jeunes dans les pays de l'Union du fleuve Mano (Libéria, Guinée et Sierra Leone) et en Côte d'Ivoire. Cette réunion s'inscrivait dans le cadre de l'initiative sur l'emploi des jeunes lancée par le Directeur général en 2006. La réunion a été suivie par une mission conjointe de l'ONUDI, de l'OIT, du PNUD, du Bureau régional de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et du Réseau pour l'emploi des jeunes en mai-juin 2007, mission qui s'est conclue par l'élaboration d'un projet de programme sous-régional pour l'emploi des jeunes dans ces pays. On trouvera davantage d'informations sur ce point au chapitre 6B.

À la demande de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union africaine, l'ONUDI a pris la direction du groupe "Industrie, commerce et accès aux marchés" dans les réunions de consultation régionales. Elle a organisé en mai la réunion inaugurale de ce groupe à Vienne, au cours de laquelle ont été définies et coordonnées les contributions des différentes organisations régionales africaines et des organismes du système des Nations Unies au NEPAD. Le Directeur général, le Secrétaire général adjoint et Secrétaire exécutif de la CEA, ainsi que le Secrétaire exécutif du NEPAD ont présidé conjointement la réunion au cours de laquelle l'ONUDI a été félicitée pour son engagement en faveur d'une

coordination des efforts déployés en vue d'assurer le développement de l'Afrique. L'Organisation a présenté le premier rapport sur son action à la tête de ce groupe au cours de la huitième réunion de consultation régionale qui s'est tenue à Addis-Abeba en novembre.

Le Directeur général, accompagné d'une large délégation de l'ONUDI, a assisté à la session extraordinaire de la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI) qui s'est déroulée à Midrand (Afrique du Sud) en septembre. Des fonctionnaires de haut niveau et des experts de l'industrie et des pays d'Afrique ont passé en revue les principales questions qui se posent en matière de développement industriel dans le but d'établir une stratégie industrielle conjointe qui serait présentée au sommet de l'Union africaine en janvier 2008. L'ONUDI a joué un rôle clef dans la préparation de trois importants projets de documents adoptés par la session extraordinaire: le plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique, la résolution de la première session extraordinaire et la déclaration de l'Union africaine sur le développement industriel de l'Afrique.



Participants à la session extraordinaire de la Conférence des ministres africains de l'industrie.

Favoriser le processus de coordination au niveau national

Au niveau national, l'ONUDI a continué de soutenir les efforts de coordination en participant aux travaux des équipes de pays des Nations Unies, aux groupes thématiques et aux activités et programmes conjoints. Elle a été particulièrement active dans les partenariats avec les organismes du système des Nations Unies dont les mandats sont complémentaires. La nouvelle politique de mobilité sur le terrain et le partenariat avec le PNUD (voir plus haut) contribuent également à une plus grande cohérence au niveau national.

Tableau 3. Les activités de l'ONUDI dans les huit pays pilotes de l'Initiative "Unis dans l'action"

| <i>Albanie</i> | <i>Cap-Vert</i> | <i>Mozambique</i> | <i>Pakistan</i> | <i>Rwanda</i> | <i>République-Unie de Tanzanie</i> | <i>Uruguay</i> | <i>Viet Nam</i> |
|--|--|--|---|--|--|---|---|
| Programme par pays mis au point; inclusion du programme par pays dans le programme unique prévue pour le milieu de l'année 2008. | Participation à deux séminaires. Institution responsable pour le programme conjoint consacré au développement des micro-, petites et moyennes entreprises/du secteur privé; participation à un programme conjoint sur l'environnement. | Missions au Siège pour appuyer la participation à l'initiative "Une ONU". Participation de l'ONUDI au cadre budgétaire unique; 8 591 400 dollars des États-Unis. | L'ONUDI doit présider des groupes de travail thématiques consacrés à l'agriculture, au développement rural, à la lutte contre la pauvreté et à l'environnement. | Contribution au programme unique par le biais du programme national: 9 des 87 éléments. Contribution au cadre budgétaire unique: 14,8 millions de dollars; contribution au fonds unique: 13,5 millions de dollars. | Active dans trois programmes: création de richesses, emploi et développement; renforcement des capacités pour Zanzibar; sécurité des personnes, transition humanitaire et préparation en prévision des catastrophes. | Activités en cours incluses dans le programme unique (axées sur la croissance durable). | Programme intégré: phase II et propositions de suivi pour les projets existants soumises pour intégration dans le programme unique 2. |
| Une mission a été envoyée sur place pour assurer la synchronisation avec le programme unique. | Préparatifs du lancement du programme régional UE/CEDEAO/ONUDI sur la qualité. Participation à une proposition conjointe pour l'emploi des jeunes et la migration. | Inclusion dans les programmes conjoints comportant des projets dans les domaines suivants: énergies renouvelables, agro-industries, création d'entreprises et formation à l'entrepreneuriat, et renforcement des capacités en vue de l'élaboration de politiques commerciales efficaces. | Lancement du premier programme conjoint sur la parité des sexes (axé sur l'autonomisation économique des femmes). D'autres programmes conjoints seront mis au point sur la lutte contre la pauvreté grâce à l'industrialisation, le renforcement des capacités dans le domaine commercial et l'environnement. | Mémoire d'accord et lettre d'accord pertinents examinés par le Siège de l'ONUDI. | Des mémorandums d'accord portant sur trois programmes conjoints additionnels seront soumis prochainement pour approbation. | Participation à l'élaboration d'un programme conjoint visant à promouvoir la production dans la région du nord-est. | Participation à l'élaboration d'un programme conjoint sur la parité des sexes, à des groupes de travail sur les jeunes et la parité des sexes, à l'élaboration du programme unique 2, du cadre budgétaire unique 2. |

Albanie *Cap-Vert* *Mozambique* *Pakistan* *Rwanda* *République-Unie de Tanzanie* *Uruguay* *Viet Nam*

Contributions à la réalisation de notes conceptuelles sur l'environnement et le changement climatique, la parité des sexes et l'autonomisation des femmes, les centres de services ruraux et l'emploi des jeunes.
Mémorandum d'accord interinstitutions pour l'établissement d'un fonds d'affectation spéciale faisant intervenir des donateurs multiples signé, et attente de la lettre d'accord et du mémorandum d'accord concernant le Fonds d'affectation spéciale "Une ONU".

Défis futurs

La poursuite de la réalisation de l'Initiative "Une ONU" se heurte à des obstacles aux niveaux intergouvernemental, interinstitutions et national. Au niveau intergouvernemental, on n'est pas encore parvenu à un consensus sur l'application des principales recommandations du Groupe de haut niveau et des divergences demeurent quant aux procédures et au fond. En outre, vu sa complexité, cette approche requiert la participation de divers organismes directeurs et fait intervenir divers processus consultatifs dont les rythmes sont différents. Au niveau interinstitutions, il convient de perfectionner les mécanismes de coordination afin d'éviter tout double emploi, en particulier en ce qui concerne le GNUD et les comités de haut niveau du CCS. Au niveau national, il faut:

- Veiller à ce que les activités du système des Nations Unies respectent parfaitement les priorités nationales en matière de développement et les capacités des institutions spécialisées concernées;
- Assurer un meilleur financement des efforts des pays pilotes;
- Minimiser les coûts de transaction dans les programmes et projets conjoints;
- Assurer la cohérence des activités aux niveaux régional et national;
- Harmoniser les pratiques de fonctionnement des fonds, des programmes et des institutions;
- Veiller à ce que les coordinateurs résidents des Nations Unies soient indépendants et impartiaux.

L'ONUDI reste déterminée à contribuer au processus de réforme des Nations Unies. Elle fera face aux défis et contribuera à la réalisation des objectifs de l'Initiative "Unis dans l'action".



2 | **Thèmes spéciaux: changements climatiques et gestion axée sur les résultats**



A. Changements climatiques

Activités de l'ONU pour lutter contre le réchauffement de la planète

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue en 2007 à Bali a adopté une feuille de route et un cadre de négociations permettant à tous les pays de participer à l'élaboration d'une stratégie face aux changements climatiques pour la période après 2012, lorsque le Protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre (GES) viendra à expiration. La réaction politique de cette conférence répond à l'urgence du message qui ressort du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), selon lequel il faut réduire très nettement les émissions de GES pour prévenir les graves conséquences négatives des changements climatiques.

Les objectifs d'après Kyoto et les moyens de les atteindre doivent être définis au cours des deux prochaines années. Dans l'intervalle, les mécanismes fondés sur le marché comme le Mécanisme pour un développement propre (MDP) et le mécanisme d'application conjointe garderont sans doute leur importance pour la poursuite des objectifs de réduction des émissions. Grâce à ces instruments, les pays développés peuvent honorer leurs engagements de réduction des émissions en lançant des projets d'atténuation des effets des changements climatiques dans des pays en développement (dans le cadre du MDP) ou dans des pays à économie en transition ayant des objectifs de réduction des émissions (dans le cadre du mécanisme d'application conjointe).

Changements climatiques et industrie

Le secteur industriel, responsable de 37 % des émissions de CO₂ au total, est l'un des principaux émetteurs de GES. Ces émissions proviennent de l'utilisation de combustibles fossiles pour produire de l'énergie ou à d'autres fins, ainsi que de processus industriels utilisés notamment dans l'industrie du ciment et l'industrie chimique. Environ 85 % de la consommation d'énergie dans ce secteur peut être attribuée aux branches à forte intensité énergétique dont les suivantes: acier et fer, métaux non ferreux, produits chimiques et fertilisants, raffinage du pétrole, céramique et verre, pâte à papier et papier. Ce secteur émet aussi d'importantes quantités de GES, autres que le CO₂, tels que les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).

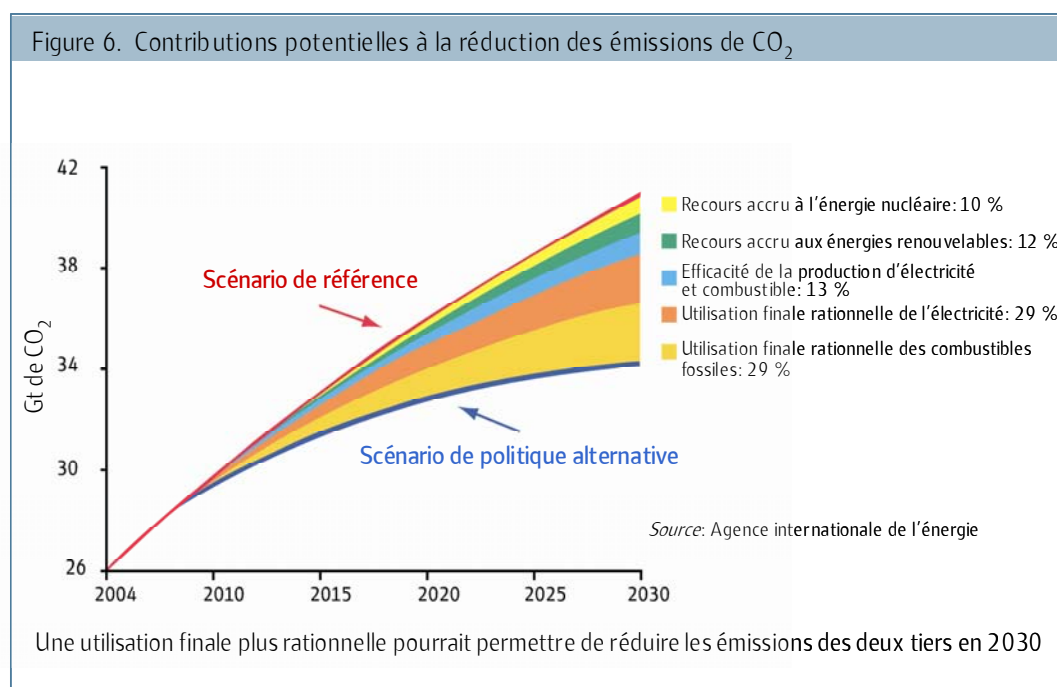
En même temps, l'industrie est aussi la principale source de solutions techniques permettant d'atténuer les effets des changements climatiques. Nombre de ces techniques, telles que l'utilisation de moteurs plus efficaces et la récupération de chaleur, sont déjà

largement accessibles et leur introduction dans les pays en développement ne pose aucun problème majeur. Par ailleurs, la mise au point d'autres techniques est stimulée à la fois par une sensibilisation aux risques associés aux changements climatiques et par la hausse rapide du prix du pétrole et du gaz. En outre, la promotion de normes et d'une approche systémique de gestion de l'énergie dans l'industrie multiplie les moyens efficaces de réduire les besoins en énergie.

Action de l'ONUDI

L'ONUDI a pour mandat de promouvoir une industrialisation écologiquement durable. Le chapitre 5 donne une vue d'ensemble de ses divers domaines d'activité qui s'y rattachent et le chapitre 7C présente d'une façon plus détaillée certaines de ces activités. L'Organisation apporte une contribution non négligeable à l'action menée par les organismes des Nations Unies pour faire face aux changements climatiques grâce à ses programmes concernant:

- L'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie;
- Une production plus propre;
- Le Protocole de Montréal; et
- L'énergie renouvelable.



Les moyens spécifiques mis en œuvre par l'ONUDI pour réduire l'impact du secteur manufacturier sur les changements climatiques sont les suivants:

- Renforcement des capacités pour le MDP (préparation de propositions et de documents de projet, ateliers et formation);
- Élaboration et mise en œuvre de projets industriels de démonstration liés au MDP;
- Adaptation des activités industrielles pour réduire les émissions et la vulnérabilité aux changements climatiques;
- Réunions mondiales et régionales pour promouvoir le transfert de technologie et donner des conseils pratiques; et
- Études analytiques et méthodologiques.

Les projets de l'ONUDI contribuent non seulement à une industrialisation durable mais aussi au progrès technique dans l'industrie, aidant le secteur à réduire sa part de responsabilité dans les problèmes liés au réchauffement de la planète tout en répondant aux exigences de la concurrence sur les marchés internationaux. L'assistance fournie a aussi un volet équité, dans la mesure où la création de moyens de production d'énergie non polluants au niveau local lève un obstacle important au développement des PMA. Les projets exécutés intéressent toutes les régions, mais l'Afrique bénéficie d'un soutien particulier grâce à un forum industriel pour le MDP, à sa participation aux négociations sur ce mécanisme et à la création de capacités nationales pour faire face aux changements climatiques.

Ces activités sont d'autant plus importantes que le secteur industriel des pays en développement a reçu peu d'attention dans le cadre du MDP. La plupart des activités des organisations internationales, des institutions financières internationales et des institutions bilatérales étaient axées sur les administrations et la société civile. À l'heure actuelle, seulement 7,6 % des réductions d'émissions prévues d'ici à 2012 sont attribuables aux projets concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie relevant du MDP. L'ONUDI se concentre donc à juste titre sur le secteur industriel.

Les activités menées en 2007 comprenaient par exemple:

- L'organisation en Afrique du Sud et au Mexique d'ateliers de formation destinés à développer ou renforcer les ressources nationales nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des projets du MDP, dans le cadre d'un programme exécuté en coopération avec le Gouvernement et les milieux d'affaires autrichiens, auquel participaient des

entreprises provenant non seulement du secteur manufacturier, mais aussi des filières suivantes: mines, transports, évacuation des déchets et services-conseil. On formule actuellement des propositions de projet dans ces deux pays. Les branches visées vont des métaux de base aux brasseries et les activités menées de l'exploitation de l'énergie solaire à la cogénération d'énergie.

- L'organisation, en coopération avec l'Initiative technologie et climat (ITC) et United Kingdom Trade and Investment, d'un forum sur les projets d'utilisation rationnelle de l'énergie et le commerce des certificats de réduction des émissions de carbone, tenu au Centre international de Vienne en mars, qui a attiré des participants venus de 37 pays et représentant des organismes de gestion des échanges de droits d'émission de carbone et de crédit carbone, des autorités nationales et des points focaux chargés du MDP. Ce forum a été suivi d'une réunion d'experts sur les aspects pratiques de l'optimisation des systèmes énergétiques industriels.
- La publication du manuel de formation intitulé *Sustainable Energy and Policymaking for Africa* élaboré par l'ONUDI et le Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique à l'intention des organes de décision et de réglementation dans le domaine de l'énergie en Afrique.

L'ONUDI a par ailleurs fermement encouragé l'adoption d'une approche systémique de la gestion de l'énergie dans les entreprises, en collaborant étroitement avec l'Organisation internationale de normalisation pour définir une norme internationale de gestion de l'énergie et organisé une série de conférences sur les énergies renouvelables (voir chap. 5 et 7C).

Dans le rapport intitulé "Unis dans l'action", les changements climatiques ont été identifiés comme l'un des domaines où les organismes des Nations Unies devraient améliorer la coordination au niveau des pays. L'ONUDI veille à assurer la complémentarité avec l'action menée par d'autres organismes et programmes des Nations Unies en collaborant avec le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Initiative technologie et climat et le groupe d'experts de la CCNUCC sur le transfert de technologie. Le rôle essentiel que joue l'ONUDI au sein du système des Nations Unies pour faire face aux changements climatiques a été souligné à la réunion du CCS tenue en octobre, au cours de laquelle le Directeur général a été nommé Président d'ONU-Énergie pour 2008-2009 (voir chap. 11). Selon de récentes consultations du CCS, le système des Nations Unies devrait axer à l'avenir sa réaction aux changements climatiques sur l'atténuation du réchauffement de la planète et l'adaptation des sociétés et des économies pour qu'elles puissent faire face à ces effets grâce à l'apport de technologie et à un concours financier. Comme on l'a vu plus haut, l'ONUDI contribue déjà de façon notable à certains de ces domaines.

Vers une ONUDI climatiquement neutre

Les opérations menées par le système des Nations Unies sont elles-mêmes source d'émissions de gaz à effet de serre. La réduction de l'impact climatique de l'ONU rendra plus crédibles ses efforts pour atténuer le réchauffement de la planète et, ces dernières années, divers organismes ont fait de gros progrès vers l'exécution d'activités climatiquement neutres. La déclaration intitulée "Vers une Organisation des Nations Unies climatiquement neutre", que l'ONUDI et 30 autres organismes ont approuvée à la réunion du CCS tenue en octobre, constitue pour l'ensemble des organismes des Nations Unies un grand pas en avant. Dans cette déclaration, les organismes s'engagent:

- À évaluer leurs émissions de gaz à effet de serre;
- À prendre des mesures pour réduire ces émissions; et
- À analyser les coûts et les modalités des échanges compensés de carbone permettant de parvenir à la neutralité climatique.

Ces activités doivent être mises en place d'ici à la fin de l'année 2009.

Comme suite à cette déclaration, l'ONUDI a créé une équipe du climat composée de représentants de ses différentes divisions ainsi que des bureaux extérieurs. Cette équipe étudiera comment l'ONUDI peut éviter de produire, chaque année, un peu plus de 2 300 tonnes d'équivalent CO₂, dont la quasi-totalité provient de déplacements et de la consommation d'énergie au Siège et dans les bureaux extérieurs. L'objectif est de présenter une stratégie qui rende l'ONUDI climatiquement neutre d'ici à la fin de 2008. Une plateforme intranet permettra à tous les membres du personnel de s'informer et de faire des suggestions sur les mesures concrètes pouvant être prises pour réduire les émissions causées par le travail courant.

Expansion des activités

Les États Membres aimeraient que l'ONUDI joue un rôle accru pour ce qui est de réduire l'impact du secteur manufacturier sur le climat et d'encourager la participation de ce secteur aux débats sur les changements climatiques. Pour étendre ses activités dans ces domaines au cours du prochain exercice biennal, l'Organisation aura toutefois besoin d'un soutien financier accru. Étant donné qu'il faut atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto en faisant appel aux mécanismes du marché et non à un fonds spécial, comme c'est le cas pour le Protocole de Montréal, de nouvelles sources de financement sont nécessaires. La création d'un fonds thématique, un fonds de l'ONUDI consacré aux changements climatiques serait particulièrement opportune. L'ONUDI a l'intention de tenir à Vienne

une réunion consultative des donateurs, à laquelle participeraient les principaux donateurs et les pays ayant pris des engagements au titre du Protocole de Kyoto, l'objectif étant:

- De fournir aux donateurs des informations techniques actualisées sur les activités menées dans le cadre du MDP pour réduire l'impact de l'industrie des pays en développement sur le climat;
- D'examiner la question du volume de fonds nécessaires pour financer ces activités;
- De proposer la création d'un fonds spécial pour les activités liés aux changements climatiques et au MDP; et
- D'obtenir l'accord des donateurs et des engagements financiers pour la création d'un tel fonds.

B. Gestion axée sur les résultats

Qu'est-ce que la gestion axée sur les résultats?

La gestion axée sur les résultats vise à responsabiliser la gestion et à en améliorer l'efficacité en définissant de façon réaliste les résultats attendus, en contrôlant les progrès accomplis, en tenant compte dans les décisions de gestion des enseignements tirés de l'expérience et en rendant compte des résultats. L'accent est mis sur l'obtention de résultats, y compris sous forme de produits, d'aboutissements et d'impacts, ce qui différencie cette démarche de la gestion axée sur les apports ou les activités. Cette méthode de gestion peut être appliquée au niveau de projets, de programmes, de pays et d'organisations.

L'adoption de la gestion axée sur les résultats constitue un processus de mutation organisationnelle à long terme. Elle est aussi coûteuse et nécessite une main-d'œuvre importante. Elle devrait néanmoins être considérée comme un investissement dans l'avenir, car ses effets positifs à plus long terme sur les opérations des gouvernements et des organisations internationales qui l'ont adoptée ont été largement démontrés (réduction des coûts et amélioration des résultats). En 2004, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé les neuf conditions ou critères de succès qui ont été élaborés par le Corps commun d'inspection (CCI) de l'ONU pour évaluer les progrès accomplis par une organisation vers la mise en œuvre efficace de la gestion axée sur les résultats, critères que l'ONUDI applique maintenant elle aussi:

1. La gestion axée sur les résultats s'inscrit dans un cadre conceptuel clair constituant une stratégie générale de gestion.

2. Les tâches respectives des principaux acteurs sont clairement définies.
3. Les objectifs à long terme de l'organisme ont été clairement définis.
4. Les programmes de l'organisme correspondent bien à ses objectifs à long terme.
5. Les ressources de l'organisme correspondent bien à ses objectifs à long terme.
6. Un système efficace de suivi des résultats est en place.
7. Il est dûment donné suite aux conclusions des évaluations.
8. La gestion axée sur les résultats est effectivement internalisée dans l'ensemble de l'organisme.
9. La gestion axée sur les résultats est étayée par une stratégie de gestion des connaissances.

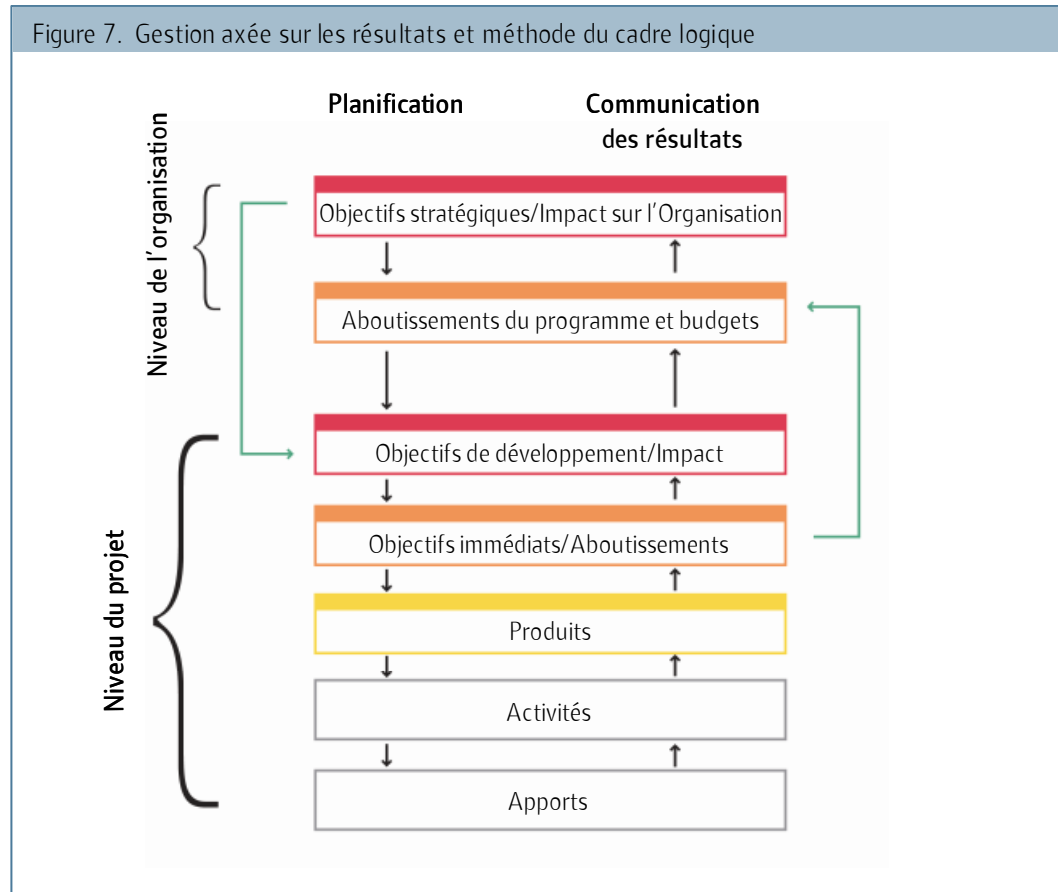
Introduction de la gestion axée sur les résultats à l'ONUDI

À partir de 2004, avec le soutien financier du Département pour le développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les premiers éléments du système de gestion axée sur les résultats de l'ONUDI ont été mis en place. Ce département soutient aussi la généralisation de cette méthode de gestion à l'échelle de l'Organisation.

Le programme et budgets 2006-2007 était le premier document de l'ONUDI entièrement élaboré selon les principes de la gestion axée sur les résultats et le *Rapport annuel pour 2006* a été aligné sur sa structure. En incorporant ces principes dans son programme et ses budgets, l'ONUDI a fait œuvre de pionnier dans le système des Nations Unies et, en octobre 2006, le département financier de l'École des cadres du système des Nations Unies lui a demandé des conseils pour élaborer un budget fondé sur la gestion axée sur les résultats. Cependant, comme il a été indiqué, l'intégration complète de cette méthode de gestion est un processus de mutation à long terme qui nécessite des capacités humaines supplémentaires, l'élaboration d'un vaste programme de formation, des ressources budgétaires supplémentaires et des ajustements organisationnels en vue d'une application durable.

Un moyen essentiel de mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats est la méthode du cadre logique, selon laquelle les différents éléments d'une activité sont exposés en fonction des rapports de causalité, des postulats sous-jacents, des risques associés, ainsi que

d'indicateurs de succès et de moyens de vérifier les résultats. La figure 7 montre comment cette méthode permet d'établir un lien entre le niveau du projet et le niveau de l'Organisation grâce à des mécanismes de retour d'informations.



Activités et réalisations en 2007

Le recrutement d'un nouvel administrateur et de deux consultants pour le Groupe de l'évaluation du Bureau de la stratégie de l'organisation et de l'échange de connaissances a permis des avancées considérables vers l'adoption de la gestion axée sur les résultats en 2007.

Un système de communication des résultats (RRS) a été élaboré et rendu accessible sur l'intranet de l'Organisation. Ces pages intranet permettent d'accéder non seulement à tous les documents de l'ONUDI relatifs à la gestion axée sur les résultats mais aussi à certains manuels et documents d'autres organisations sur la gestion axée sur les résultats. Le système de communication des résultats a été mis à l'essai sur un échantillon représentatif

de 40 projets, puis perfectionné et adapté à la structure du programme et des budgets 2008-2009. Des plans de travail fondés sur les principes de la gestion axée sur les résultats ont été établis dans les bureaux extérieurs.

En juin, le Directeur général a publié un mémorandum d'orientation générale énonçant des objectifs concrets pour la mise en œuvre future des principes de gestion axée sur les résultats à l'échelle de l'ONUDI. Pour faire en sorte que les membres du personnel acquièrent une maîtrise parfaite de cette méthode de gestion et s'engagent à l'appliquer, ce mémorandum faisait une grande place à la formation. Plus de 20 stages d'un ou de deux jours ont été organisés entre septembre et décembre 2007 dans le cadre d'un programme de formation portant sur les cinq modules ci-après:

1. Éléments fondamentaux et principes de la gestion axée sur les résultats et de la méthode du cadre logique pour une conception rigoureuse de projets.
2. Application de la méthode du cadre logique pour la gestion axée sur les résultats et initiation au système de communication des résultats accessible sur intranet.
3. Élaboration de relevés récapitulatifs des services et de documents de projet de qualité.
4. Ateliers pour la recherche de consensus au niveau des services de la Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique.
5. Formation à la gestion axée sur les résultats pour le personnel hors Siège.

Les trois premiers modules ont aidé le personnel du Siège à améliorer la conception et la gestion des projets. Le module 4 visait à dégager un consensus parmi les membres du personnel sur le moyen le plus efficace d'utiliser le programme et les budgets 2008-2009 comme outil pratique de planification, d'exécution et de suivi des projets. Le module 5 était spécialement destiné au personnel hors Siège afin de l'aider à adopter les principes de la gestion axée sur les résultats dans leur travail quotidien.

Le Directeur général a désigné un comité directeur pour la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats composé de représentants de tous les services de l'Organisation, sous la direction de son Chef de cabinet, à qui il a demandé de faire le point des réalisations et de mener une auto-évaluation de base de l'état d'application de la gestion axée sur les résultats à l'ONUDI. Fondée sur les conditions définies par le CCI (voir ci-dessus), cette auto-évaluation a été effectuée en juillet et en août. En septembre, le Conseil exécutif en a approuvé les résultats (voir tableau 4 ci-après).

Au moment de cette auto-évaluation, l'ONUDI était parvenue à remplir complètement deux des conditions du CCI sur neuf. Cette performance est conforme aux résultats d'autres organismes des Nations Unies qui appliquent le cadre du CCI, ce qui indique que la mise en œuvre complète de tous les principes de gestion axée sur les résultats par une organisation demande généralement entre 8 et 10 ans. Atteindre le stade de l'assimilation de la gestion axée sur les résultats à l'échelle de l'Organisation, grâce notamment à un retour continu d'informations, sera un processus de longue haleine.

Tableau 4. Adoption de la gestion axée sur les résultats: situation actuelle et améliorations attendues

| | <i>Sensibilisation</i> | <i>Exploration</i> | <i>Transition</i> | <i>Mise en œuvre complète</i> | <i>Formation continue</i> |
|---|------------------------|--------------------|-------------------|-------------------------------|---------------------------|
| 1. Cadre conceptuel clair | | | 2007 | 2008 | 2009 |
| 2. Tâches des principaux acteurs clairement définies | | | 2007 | 2008 | 2009 |
| 3. Objectifs stratégiques formulés | | | | 2007 | 2009 |
| 4. Programmes correspondant aux objectifs stratégiques | | | 2007 | 2009 | |
| 5. Ressources correspondant aux objectifs stratégiques | | 2007 | 2009 | | |
| 6. Système efficace de suivi et de communication des résultats | | 2007 | 2009 | | |
| 7. Application efficace des conclusions des évaluations | | | | 2007 | 2009 |
| 8. Gestion axée sur les résultats internalisée dans l'ensemble de l'ONUDI | | 2007 | 2009 | | |
| 9. Gestion axée sur les résultats étayée par la gestion des connaissances | | 2007 | 2009 | | |

Plan de mise en œuvre pour 2008-2009

En se fondant sur l'auto-évaluation, le Comité directeur a élaboré un plan de mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats de l'ONUDI pour 2008-2009. Des mesures seront prises à différents niveaux.

L'assurance-qualité et le suivi des résultats seront améliorés. La gestion des ressources humaines sera pleinement alignée sur les principes de la gestion axée sur les résultats. Les cadres moyens seront chargés de mettre en œuvre ces principes dans leurs domaines de responsabilité. La communication avec les membres du personnel, les États parties et d'autres parties prenantes sur la question sera optimisée. Le programme de formation à la gestion axée sur les résultats sera encore amélioré. Les documents de stratégie seront parfaitement harmonisés pour faire ressortir une structure unitaire en cascade allant du niveau de l'Organisation à celui des projets. Des efforts seront faits pour obtenir que les donateurs intègrent activement et complètement la gestion axée sur les résultats dans leur politique de financement. Enfin et surtout, l'Organisation intensifiera l'échange de données d'expérience et d'enseignements tirés de l'expérience avec d'autres organismes des Nations Unies qui ont fait appel à cette méthode de gestion comme outil de mutation et réforme organisationnelles.

Au cours de la période biennale en cours, l'Organisation devrait parvenir à un stade où elle pourra tirer pleinement parti des avantages de la gestion axée sur les résultats pour un certain nombre des conditions définies par le CCI. Un processus de formation continue permettra d'adapter régulièrement les méthodes et les procédés aux nouvelles exigences de cette méthode. Pour les autres conditions, l'Organisation en sera encore au stade de transition à la fin de l'exercice.

Les États Membres de l'ONUDI souscrivent pleinement aux efforts à long terme que l'Organisation fait en matière de gestion axée sur les résultats. En 2007, la Conférence générale a reconnu l'importance de cette question en adoptant une résolution¹ dans laquelle elle pria le Directeur général de continuer de donner la priorité à l'intégration des principes de la gestion axée sur les résultats, en coopérant avec d'autres organismes des Nations Unies pour veiller à l'harmonisation de l'approche.

¹ "Résolution GC.12/Res.3".



3 | Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives



A. L'importance d'efforts complémentaires

Participant aux efforts déployés au niveau international, l'ONUDI aide les États Membres en développement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier la cible consistant à réduire de moitié le nombre de pauvres dans le monde d'ici à 2015. Le rythme et les modalités de la réduction de la pauvreté peuvent varier selon les régions et les pays, et même à l'intérieur des pays, mais le secteur industriel jouera un rôle clef dans la réalisation de cet objectif.

Si le secteur manufacturier a l'entreprise privée pour moteur principal, le secteur public joue un rôle majeur en créant les conditions propices à son développement grâce à des politiques industrielles et des institutions d'appui. Son action comprend notamment des mesures visant à protéger l'environnement et à stimuler les PME. C'est pourquoi l'assistance de l'ONUDI vise à la fois le secteur privé et le secteur public. En 2007, elle a continué d'appuyer le développement des entreprises par des services complémentaires axés sur:

- L'amélioration de l'environnement économique, politique et institutionnel;
- La promotion de l'investissement, des réseaux d'entreprise et de l'entrepreneuriat;
- L'adoption de techniques de production nouvelles et propres.

Le secteur reste orienté vers les agro-industries, qui offrent aux pauvres les meilleurs moyens de participer activement au développement économique.

B. Améliorer l'environnement économique

En 2007, l'ONUDI a fourni des conseils de politique générale aux Gouvernements de l'Arabie saoudite, de la Chine, du Lesotho, de l'Ouganda et du Rwanda. La nouvelle politique industrielle élaborée en Ouganda avec l'appui de l'ONUDI a fait l'objet de discussions au niveau national et a ensuite été soumise au Président pour approbation. Dans le sud du Soudan, l'ONUDI collabore avec le Ministère de l'énergie, des mines et de l'industrie pour former les dirigeants à l'élaboration de règlements et à l'examen des demandes de permis d'exploitation minière et industrielle faites par les entreprises étrangères, ce qui est indispensable dans une économie dominée par le pétrole et les minéraux. L'ONUDI travaille également avec les chambres de commerce locales pour former leur personnel, organiser leurs membres et les aider à s'engager plus efficacement auprès des décideurs.

Au Viet Nam, l'ONUDI a collaboré avec le Ministère du plan et de l'investissement à la mise au point d'un plan détaillé de mise en œuvre de la réforme de l'immatriculation des entreprises, qui vise à établir dans toutes les provinces un registre entièrement informatisé et consolidé à vocation commerciale, fiscale et statistique où les formalités pourront être accomplies en un point unique. Ce registre permettra de réduire considérablement les

coûts et les risques liés à la réalisation d'investissements au Viet Nam et contribuera à la croissance du secteur privé.

C. Réseaux d'entreprises et investissement

Les entreprises du secteur privé peuvent unir leurs forces individuelles et améliorer leur accès aux ressources et aux marchés en développant des réseaux verticaux dans la chaîne de valeur industrielle et des réseaux horizontaux dans des groupements d'entreprises. La constitution de tels réseaux est une stratégie particulièrement efficace pour les PME, dont les capacités individuelles sont limitées.

Dans de nombreux pays, l'ONUDI aide à développer des chaînes de valeur industrielles en renforçant les liens entre l'agriculture, l'industrie et les marchés. Dans la région africaine, par exemple, des projets ont été mis en œuvre au Burkina Faso, au Cameroun, au Ghana, à Madagascar, au Mali, au Maroc, au Mozambique, au Niger, au Nigéria, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Sierra Leone. Leurs activités ont porté sur le transfert de techniques et la mise à niveau des compétences en matière de transformation de produits alimentaires, ainsi que sur la promotion de l'hygiène alimentaire et l'accroissement de la compétitivité et de la productivité.

D'autres agro-industries et industries forestières ont également été ciblées par l'ONUDI:

- Avec l'OMC et des partenaires multilatéraux et bilatéraux a été lancée l'initiative en faveur du coton pour les pays africains. Elle vise le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Tchad et le Togo et a pour objectif d'augmenter à la fois la valeur des exportations de coton brut et la part des produits à plus grande valeur ajoutée dans les exportations;
- Le programme bien établi pour l'industrie africaine du cuir et des articles chaussants s'est poursuivi et des commandes de sandales kényanes ont ainsi été passées par des entreprises japonaises, italiennes, suisses et sud-africaines;
- En République démocratique populaire lao, un programme triennal conjoint ONUDC-ONUDI, doté de 2 millions de dollars versés par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, lui-même financé par le Japon, a été lancé début 2007. Dans l'immédiat, l'objectif est d'offrir aux toxicomanes, à leurs proches et à l'ensemble de la population du nord du pays des possibilités de traitement à l'échelon local et des sources de revenus liées à l'agriculture, selon une approche intégrée du développement qui en englobe les aspects social, technique et économique;
- Au Mexique, suivant l'expérience acquise par l'ONUDI dans des pays tels que Cuba, le Ghana et l'Inde, des préparatifs ont été menés à bien en vue d'un projet de développement du secteur du bambou consistant principalement à créer un centre de formation et à promouvoir la gestion durable du bambou.

Les programmes couronnés de succès de développement des groupements de PME se poursuivent avec des projets en Colombie, en Équateur, en Éthiopie, en Inde, au Maroc, au Nicaragua, au Pakistan, en République islamique d'Iran et au Sénégal. Ces programmes ont encouragé des activités conjointes comme la création d'écoles techniques, de centres de services communs et de salles d'exposition; l'amélioration de l'infrastructure physique locale; l'innovation conjointe de produits; et la création d'une présence sur le marché. En Argentine, un programme de développement des groupements d'entreprises a permis d'accroître la compétitivité de groupements d'entreprises dans le domaine de l'élevage dans les provinces de Santa Fe et Córdoba. Dans le monde entier, près de 150 institutions, essentiellement des bureaux de consultants, des associations de PME et des ONG, encouragent le développement des groupements d'entreprises en utilisant les méthodologies et les outils de formation de l'ONUDI. Des programmes de coopération entre groupements ont été élaborés en Inde et au Viet Nam, contribuant ainsi aux efforts de l'ONUDI pour renforcer la coopération Sud-Sud.

Des programmes de formation mondiaux et régionaux sur les groupements d'entreprises ont été menés à l'intention des institutions publiques, des associations du secteur privé et des décideurs. Lors de l'atelier portant sur la "Compétitivité des petites entreprises: groupements d'entreprises et développement local", organisé en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement en octobre à Washington, le jeu d'outils pour le développement du secteur privé disponible sur Internet (Service du développement du secteur privé, voir ci-dessous) a été présenté à environ 250 représentants d'organismes de coopération technique, spécialistes, chercheurs et experts internationaux. Cet événement a constitué une étape importante dans les relations entre les deux organisations, ouvrant la voie à l'échange mutuel de connaissances, à une coopération plus étroite sur le terrain ainsi qu'à des activités conjointes de forum mondial. L'atelier sur le développement des groupements d'entreprises, organisé conjointement avec la Banque de développement des Caraïbes en novembre et auquel ont participé des représentants de neuf États des Caraïbes, est un exemple de formation au niveau régional.



Dans le groupement d'entreprises de Masaya (Nicaragua), l'amélioration collective des produits a aidé les ébénistes à capter des marchés haut de gamme.

La dernière édition de l'enquête sur les IED en Afrique, lancée à la réunion du Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements (AfrIPANet) en juin 2006, a servi de base à l'élaboration d'un programme régional pour l'Afrique relatif à l'investissement qui a été présenté à une réunion de parties prenantes africaines des secteurs public et privé à Addis-Abeba en mars, où il a été approuvé pour être soumis à la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI) et au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. Les données de l'enquête feront partie du système de suivi et de gouvernance des investissements qui doit être élaboré en coopération avec Microsoft Corporation.

Les efforts de l'ONUDI pour promouvoir les investissements et la coopération entre les entreprises grâce au réseau de Bureaux de promotion des investissements et de la technologie et le programme des bourses de sous-traitance et de partenariat (BSTP) sont décrits au chapitre 1F.

D. Développement de l'entrepreneuriat

Les entreprises locales sont une condition préalable essentielle à la sécurité humaine. Les principaux groupes cibles des activités de l'ONUDI dans le domaine de la sécurité humaine sont les femmes et les jeunes vivant dans les zones rurales et dans des situations de sortie de crise. Ces personnes vulnérables reçoivent une aide pour utiliser leurs biens de manière productive, acquérir de nouvelles compétences et saisir les possibilités offertes par les marchés en vue d'obtenir un revenu décent.

Pendant l'année, le programme de développement de l'entrepreneuriat rural et féminin a renforcé et diversifié ses activités. L'assistance fournie pour le développement de l'entrepreneuriat féminin en Érythrée, au Kenya, au Maroc, en Ouganda, en République islamique d'Iran et au Viet Nam a permis d'améliorer les capacités entrepreneuriales, techniques et organisationnelles ainsi que l'accès aux services aux entreprises. En Namibie, l'ONUDI s'est concentrée sur le renforcement des capacités des formateurs et des conseillers des petites entreprises pour appuyer les groupements d'assistance mutuelle dans les zones rurales et donner des conseils pour améliorer la productivité. Au Ghana, des coopératives rurales féminines ont bénéficié d'une assistance pour prendre pied sur les marchés locaux et étrangers de poisson et d'huile de palme.

Une culture de l'entrepreneuriat peut être stimulée grâce aux écoles et à la formation professionnelle. Au Mozambique, à la demande du Gouvernement, le programme d'études sur le développement de l'entrepreneuriat, élaboré et expérimenté dans huit écoles pilotes, est actuellement mis en place dans tout le pays. Un programme similaire a été introduit dans 134 écoles du Timor-Leste. D'autres initiatives ont été lancées en Namibie, en République islamique d'Iran et au Soudan. Dans ce dernier pays, l'entrepreneuriat des jeunes est intégré au système de formation professionnelle et technique grâce à un projet de 10 millions d'euros financé par l'Union européenne. En coopération avec le bureau du Gouverneur de l'État de Khartoum, quatre centres de formation technique et

professionnelle seront créés et un autre sera réhabilité. De plus amples renseignements sur les activités de l'ONUDI pour le développement de l'entrepreneuriat au Soudan sont donnés au chapitre 7A.

En novembre 2007, l'ONUDI a conduit au Siège de l'ONUDI une réunion de groupe d'experts sur la formation à l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement secondaire. La vision d'une société d'entrepreneurs, des expériences de pays et un exposé des méthodologies ont été présentés aux participants, qui comprenaient des représentants des autorités éducatives de l'Angola, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mozambique, de la Namibie, de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie, du Soudan et de Timor-Leste, ainsi que de la Commission européenne, de la Federal Reserve Bank of Dallas, de Microsoft, du PNUD, de l'UNESCO et d'universités du Danemark, de la Norvège et du Royaume-Uni. L'initiative en faveur de l'emploi des jeunes lancée par l'ONUDI en 2006 a évolué vers un effort de collaboration à l'échelle du système des Nations Unies pour les pays du fleuve Mano, comme il est indiqué au chapitre II. Le chapitre 6B donne des détails sur ce programme.

Dans une situation de sortie de crise, le relèvement industriel passe généralement par l'agroalimentaire, qui est pour cette raison la cible des efforts de réduction de la pauvreté de l'ONUDI dans des pays comme l'Afghanistan, le Burundi, la Guinée, Haïti, l'Iraq et l'Ouganda. En Iraq, par exemple, l'ONUDI a conduit l'action visant à rétablir un marché laitier viable dans lequel des usines modernes et bien organisées fournissent des produits laitiers de qualité sûrs destinés à la consommation locale. L'engagement de l'ONUDI à l'égard des pays sortant de crises a également visé des groupes particuliers; le projet de réintégration des anciens combattants en Ouganda, décrit au chapitre 7D, en donne un exemple.

E. Écotecnologies pour le développement communautaire

Pour optimiser les effets sur les conditions de vie, les activités industrielles qui élèvent les revenus des communautés pauvres exigent des technologies ayant un impact minimal sur l'environnement. L'ONUDI met principalement l'accent sur les énergies renouvelables, car l'absence d'énergie fiable et abordable pour la production rurale est, dans de nombreux pays, un obstacle majeur au développement local. Cette question est étudiée plus en détail au chapitre 5. Dans le contexte spécifique de la réduction de la pauvreté, les activités menées dans le cadre de projets ont comporté:

- La création de petites centrales hydroélectriques au Rwanda;
- La construction de miniréseaux de distribution de l'énergie renouvelable en Zambie;
- L'utilisation de biocarburants pour produire de l'électricité à Cuba;
- La fourniture de services des technologies de l'information et de la communication utilisant l'énergie solaire au Mozambique;

- Des projets axés sur l'énergie renouvelable hybride dans les Maldives et les Laquedives (Inde).

Dans le cadre d'un programme visant à promouvoir les technologies économes en énergie et respectueuses de l'environnement en vue de la fabrication de matériaux pour des logements bon marché en Afrique, en Asie et en Amérique latine, le premier centre de démonstration a été mis en place au Mozambique à la fin de 2006. Il y a eu ensuite, en 2007, l'élaboration de programmes pour la Sierra Leone et le Soudan et des demandes d'aide de la Namibie et du Nigéria. Le Centre international de promotion des technologies des matériaux, créé par l'ONUDI en coopération avec le Gouvernement chinois, a dispensé une formation à 45 spécialistes en technologie d'Afghanistan, de Colombie, du Mozambique et du Soudan.



Grâce à un projet de l'ONUDI, l'approvisionnement en électricité en milieu rural s'améliore au Rwanda.

L'Organisation a également réduit les effets de la pollution sur les communautés pauvres, en particulier grâce au projet mondial sur le mercure financé par le FEM qui encourage l'utilisation de technologies plus propres dans les mines d'or artisanales. De plus amples détails sont donnés au chapitre 7C. Enfin, un projet a été lancé pour éliminer l'arsenic présent dans l'eau potable des communautés pauvres au Bangladesh grâce à la distribution de filtres aux ménages et la création de stations locales d'élimination de l'arsenic.

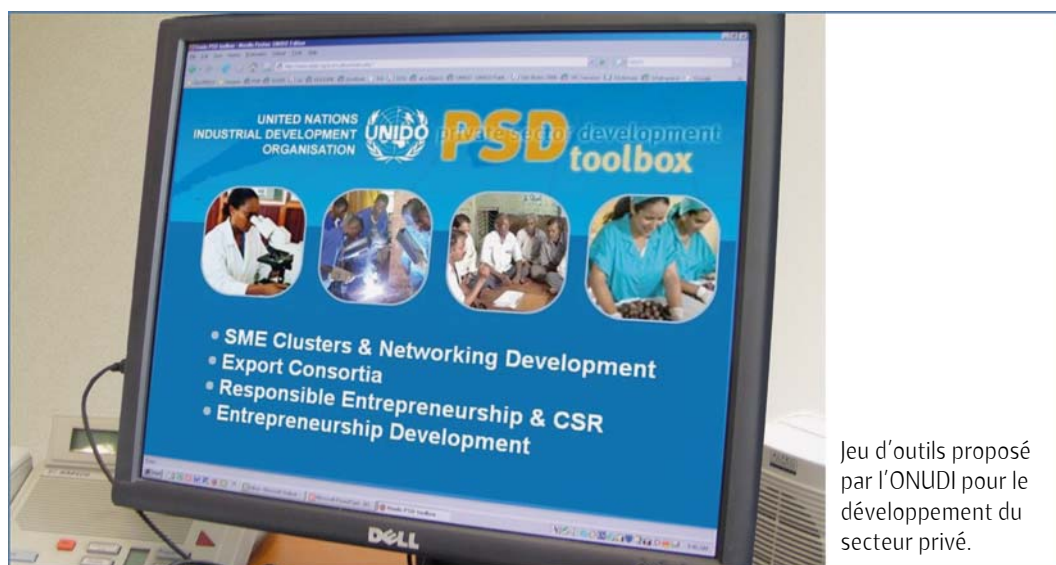
F. Nouvelles méthodes de prestation de services de l'ONUDI

Le nouveau service le plus important mis en place en 2007 pour étendre la portée et accroître l'efficacité de la coopération technique de l'ONUDI a été le jeu d'outils pour le développement du secteur privé. Cette ressource d'aide individuelle¹ en ligne a été lancée à titre pilote fin 2006. Complétant les différentes formes de supports disponibles dans le cadre des projets, elle vise à la fois à stimuler la participation active des pauvres dans

¹ <http://www.unido.org/psd-toolbox/>.

l'industrie et à renforcer la position des entreprises des pays en développement, en particulier des PME, dans l'économie mondialisée. Elle guide les praticiens tout au long du cycle de projets pour le développement de groupements et de réseaux, les consortiums d'exportation et la responsabilité sociale des entreprises, de l'élaboration du projet à son évaluation. Les informations en ligne présentent notamment:

- Les outils de planification et opérationnels;
- Les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience sur le terrain;
- Les contacts et les liens;
- Les méthodes de diagnostic et des exemples pratiques de diagnostic;
- Des études de cas.





4

Renforcement des capacités commerciales



A. Un moteur indispensable pour la croissance

Le commerce international est un moteur indispensable pour la croissance et, bien que les pays en développement soient toujours confrontés à des obstacles, la libéralisation des échanges accroît dans des proportions considérables leurs recettes en devises potentielles. L'expérience montre que les exportations de produits manufacturés stimulent souvent davantage la croissance que les autres types d'exportation. De nombreux pays en développement ne disposent pas d'industries de transformation compétitives sur le plan international. Si l'on veut que ces pays bénéficient des retombées de la libéralisation des échanges sur le développement et la réduction de la pauvreté, il faut agir simultanément dans divers domaines pour créer de telles industries: il faut investir davantage dans les entreprises manufacturières et accroître leur productivité, lancer des initiatives conjointes pour stimuler les exportations, développer la formation, mettre en place des institutions qui appuient la modernisation des entreprises et créer une solide infrastructure de normalisation et d'évaluation de la conformité.

Compte tenu de ces défis, le programme de renforcement des capacités commerciales de l'ONUDI est axé sur le développement:

- De capacités d'offre compétitives;
- D'une infrastructure de normalisation, de contrôle de la qualité et d'évaluation de la conformité en vue de l'application des accords de l'OMC.

Plus précisément, la coopération technique de l'ONUDI contribue au développement du potentiel d'exportation national et régional en mettant l'accent sur:

- Le renforcement des capacités nationales d'analyse du potentiel compétitif au niveau des produits et des sous-secteurs;
- Les secteurs productifs qui ont un fort potentiel d'exportation, en améliorant les produits et la qualité de la production et en faisant respecter les normes et réglementations internationales;
- La diffusion de technologies modernes et adaptées;
- La création de consortiums d'exportation;
- La mise en place de l'infrastructure de contrôle de la qualité et d'évaluation de la conformité requise pour appliquer les accords relatifs aux obstacles techniques au commerce et aux mesures sanitaires et phytosanitaires;
- La responsabilité sociale des entreprises.

Le programme de renforcement des capacités commerciales de l'ONUDI est de plus en plus reconnu comme un bon modèle à suivre pour mettre en œuvre l'initiative intitulée "Aide pour le commerce". En 2007, l'ONUDI a participé aux travaux du Groupe consultatif

sur l'Aide pour le commerce (qui est composé d'organisations internationales et de banques régionales de développement de premier plan) et aux examens régionaux tenus en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie et en Afrique. Elle a également resserré ses liens avec le Cadre intégré renforcé – qui permet aux PMA d'obtenir un soutien au titre de l'Aide pour le commerce – et elle est reconnue comme un partenaire d'exécution important.

B. Développement de capacités d'offre compétitives

Pour développer des capacités d'offre compétitives, il faut d'abord identifier les secteurs et les produits qui ont un potentiel d'exportation. En 2007, l'ONUDI a fourni un soutien dans ce domaine par le biais des moyens suivants:

- Aide à la création d'unités de compétitivité chargées de suivre en continu et d'analyser les tendances des exportations tout en évaluant les performances;
- Des publications sur la compétitivité industrielle au niveau des pays, des analyses de produits et des enquêtes globales sur le coût des activités commerciales;
- Le renforcement des programmes de formation visant à diffuser sa méthodologie d'analyse de la compétitivité industrielle au niveau des sous-secteurs et des produits.

Pour donner un exemple de ce dernier moyen, l'ONUDI a formé un groupe de jeunes spécialistes au Ministère de l'industrie et du commerce du Paraguay à l'utilisation de sa méthodologie d'analyse commerciale. Cette formation a facilité l'introduction de cette méthodologie, qui avait été élaborée et expérimentée par l'Organisation au Cameroun et en Équateur. Par la suite, un décret ministériel a officiellement créé l'Unidad Técnica de Estudios para la Industria, deuxième unité de ce genre mise en place en Amérique latine.



Les programmes de formation destinés aux principaux partenaires sont un élément essentiel de la création de consortiums d'exportation. De nombreuses filières industrielles et institutions d'appui étaient représentées à ce séminaire au nord du Pérou.

L'Organisation a également contribué à la création de centres régionaux et nationaux de productivité et fourni un soutien pour l'amélioration de la productivité et de la capacité d'exportation des entreprises. Divers grands programmes d'appui à la restructuration et à la mise à niveau industrielles ont été prolongés. La deuxième phase du Programme Qualité Afrique de l'Ouest, qui intéresse les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les États Membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) non membres de l'UEMOA, ainsi que la Mauritanie, a été lancée début 2007 avec le soutien de l'Union européenne.

L'ONUDI a élaboré des programmes visant à mettre à niveau et moderniser les industries et l'infrastructure de la qualité dans les communautés économiques régionales des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), dans le cadre des négociations de l'Accord de partenariat économique ACP-UE. L'amélioration de la compétitivité des exportations grâce à la coopération Sud-Sud a été le thème d'un atelier organisé à l'intention de la Communauté andine, conjointement avec le bureau régional de l'UE, dont on trouvera une description plus détaillée dans le chapitre 6A.

En collaboration avec l'Université de technologie de Delft, le Politecnico di Milano et l'Université de technologie de Graz, l'ONUDI promouvra la mise en place d'un réseau mondial ONUDI de chaires universitaires sur l'innovation. Cette initiative encouragera le développement des capacités d'innovation industrielles et la réalisation de projets de coopération associant l'industrie et les universités. Dans le cadre d'un projet pilote Afrique-Europe, 10 universités africaines sont jumelées avec des universités européennes. Dans ce cadre, des étudiants préparant un diplôme universitaire du niveau de la maîtrise mèneront des projets d'innovation présentant un intérêt commercial dans des entreprises africaines. Pour s'attaquer aux défis du développement en recourant à des approches systématiques en matière d'innovation, des spécialistes de l'innovation appartenant à des universités, au secteur public, aux milieux industriels et à divers groupes de réflexion ont rencontré des fonctionnaires clés de l'ONUDI s'occupant des questions liées à l'innovation lors d'une réunion de groupe d'experts organisée à Vienne en octobre.

La promotion de consortiums d'exportation, dans le cadre desquels les entreprises unissent leurs forces pour renforcer leur présence sur les marchés étrangers, reste une priorité. Le programme de l'ONUDI, qui donne d'excellents résultats, met actuellement en place des consortiums d'exportation en Jordanie, au Maroc, au Pérou, au Sénégal, en Tunisie et en Uruguay. Au Sénégal, un projet pilote consacré aux agro-industries a été lancé en avril, dans le cadre du programme de modernisation industrielle visant les pays de l'UEMOA.

En collaboration avec le Ministère marocain du commerce extérieur et l'Agence italienne de coopération pour le développement, l'ONUDI a organisé une réunion de groupe d'experts sur les consortiums d'exportation pour les pays signataires de l'Accord d'Agadir (Égypte, Jordanie, Maroc et Tunisie) à Rabat (Maroc). Les questions abordées lors de la réunion avaient trait à la création, au développement et à la gestion des consortiums, au rôle des organisations d'appui et au cadre réglementaire, juridique et incitatif. Le développement de consortiums d'exportation a été inclus dans le nouveau programme de

pays pour l'Égypte et il sera mis en relation étroite avec le projet sur la traçabilité des produits examiné dans le chapitre 7B. La formation sur les consortiums d'exportation organisée quelques années plus tôt par l'ONUDI, l'OIT et la Fédération italienne des consortiums d'exportation "Federexport" a été dispensée sous une forme remaniée à Turin (Italie), en juin.

Pour être compétitives sur les marchés à l'exportation, les entreprises doivent de plus en plus démontrer qu'elles respectent les principes de la responsabilité pénale des entreprises. Les PME dans les pays en développement étant confrontées à de grandes difficultés à cet égard, l'ONUDI a élaboré il y a quelques années le "Responsible Entrepreneurs Achievement Programme" (REAP). En permettant aux PME de satisfaire proactivement aux exigences des marchés mondiaux en ce qui concerne les normes sociales et environnementales, ce programme contribue de manière importante à l'adoption de pratiques commerciales éthiques, en particulier le Pacte mondial des Nations Unies, qui est la plus ambitieuse initiative en matière de responsabilité sociale des entreprises de portée mondiale, et la future norme internationale sur la responsabilité sociale (ISO 26000).

En 2007, l'ONUDI a organisé à l'échelle mondiale et régionale des stages de formation REAP à l'intention des institutions qui appuient et conseillent les entreprises ainsi que des Centres nationaux pour une production plus propre (CNPP – voir chap. V). Une quarantaine de consultants formés par l'ONUDI peuvent donc offrir désormais leurs services partout dans le monde pour diffuser les principes de la responsabilité sociale des entreprises grâce à l'approche REAP, ce qui à long terme devrait aider les PME de pays en développement à adopter des normes certifiables en matière de responsabilité sociale des entreprises.

En novembre, l'ONUDI a organisé une réunion dans le but d'étudier les incitations auxquelles les gouvernements des pays en développement peuvent recourir pour stimuler l'adoption des principes de la responsabilité sociale des entreprises, en particulier par les PME. Des experts appartenant au secteur public, à des universités, à la société civile, à des organisations internationales et à des associations professionnelles ont jeté les bases des futurs travaux de l'ONUDI dans ce domaine. Reconnaisant que l'engouement actuel pour la responsabilité sociale des entreprises crée des conditions très propices pour faire de l'adoption de ses principes un objectif clef de l'action publique, les experts ont formulé une série de recommandations sur les initiatives de l'ONUDI susceptibles d'aider les gouvernements à promouvoir l'adoption des principes de la responsabilité sociale des entreprises par les PME.

C. Établissement et modernisation de l'infrastructure de normalisation, de la qualité et de l'évaluation de la conformité

Il ne suffit pas, pour pouvoir entrer sur les marchés mondiaux, de disposer d'un volume accru de produits d'exportation. Ces produits doivent également satisfaire aux normes qui s'appliquent sur ces marchés, compte tenu des accords de l'OMC sur les mesures sanitaires

et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce, qui garantissent que ces produits sont sûrs et que les échanges sont conformes aux normes acceptées au niveau international. À cette fin, des mécanismes efficaces dans le domaine des essais, de la certification et de l'accréditation mondialement reconnus sont nécessaires. Créer des normes de ce genre et une infrastructure d'évaluation de la conformité est une tâche complexe et coûteuse. Un aspect important de l'action de l'ONUDI dans le domaine du renforcement des capacités commerciales consiste donc à aider les pays à développer des organismes de normalisation, à exécuter des projets en matière d'assurance qualité et d'essais et d'étalonnage de produits internationalement reconnus, ainsi qu'à appuyer la création d'organismes d'accréditation ou le renforcement des organismes existants.

En 2007, l'ONUDI a continué à appuyer les organismes de normalisation ainsi que les points d'information sur les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires – organismes publics qui fournissent des informations sur les réglementations commerciales en vigueur dans un pays – par le biais de programmes régionaux et nationaux. Les premiers concernaient la région du Mékong, l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC), l'UEMOA, la CEDEAO et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Le financement du Gouvernement indien et de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) a, par exemple, permis d'améliorer l'infrastructure dans le domaine de la normalisation, de la métrologie, des essais et du contrôle de la qualité, et d'accroître ainsi la compétitivité des exportations, dans les pays membres de la SAARC (Bangladesh, Bhoutan, Maldives et Népal).

Des projets de pays, financés en grande partie par l'Union européenne, la Norvège et la Suisse, étaient en cours d'exécution dans de nombreux pays, notamment en Afghanistan (voir chap. 7B), en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Ghana, au Liban, au Mozambique, au Pakistan, à Sri Lanka et en République-Unie de Tanzanie. Les exemples ci-après donnent une idée des progrès accomplis:

- La première phase d'un projet d'assistance technique en matière commerciale de 2,5 millions d'euros, mené conjointement au Pakistan par l'ONUDI, le CCI et l'OMPI, a été achevée en 2007. Elle a aidé le Bureau pakistanais de normalisation et de contrôle de la qualité à améliorer les pratiques en matière de normalisation. Au vu du succès du programme qui portait sur la période 2004-2007, la Commission européenne a affecté, dans le cadre de son accord de coopération de troisième génération avec le Pakistan, un montant de plus de 8 millions d'euros pour appuyer la mise en œuvre du nouveau programme d'assistance technique en matière commerciale qui prendra le relais du programme en cours.
- Un projet de 2 millions de dollars des États-Unis mené par l'ONUDI en République-Unie de Tanzanie a pour but de renforcer les capacités de l'infrastructure tanzanienne de contrôle de la qualité, de se conformer aux exigences relatives aux obstacles techniques au commerce et aux mesures sanitaires et phytosanitaires, ainsi que de fournir des services de métrologie, d'essais, de contrôle de la qualité et de certification acceptés sur le plan international. Les exportations des secteurs qui ont un gros potentiel commercial seront ainsi facilitées. Ce projet contribue également à améliorer

la chaîne qualité dans la production de café et de noix de cajou. Jusqu'ici, l'assistance a été concentrée sur la métrologie, une aide étant fournie pour l'accréditation et la mise à niveau du laboratoire de métrologie, sur la révision de la loi sur les normes et sur le renforcement des capacités. En 2007, une formation a été entreprise pour former des auditeurs internes des systèmes de gestion de l'hygiène alimentaire devant répondre à la norme ISO 22000 et les neuf entreprises participantes reçoivent une aide pour adopter des systèmes de gestion de l'hygiène alimentaire conformes à cette norme.

- Au Bangladesh, l'ONUDI exécute trois projets interdépendants dans le cadre du Programme de promotion de la qualité au Bangladesh financé par l'UE; un quatrième volet est exécuté par le CCI de l'ONUDI. Le Programme contribue à la réduction de la pauvreté en stimulant la croissance des secteurs d'exportation stratégiques des textiles et de la pêche, en améliorant le système de gestion de la qualité grâce à la mise à niveau de l'Institut bangladais de normalisation et d'essais et au renforcement de l'Association bangladaise des consommateurs. La première année de mise en œuvre de ce projet d'une durée de trois ans a pris fin en juin 2007. Des avancées notables ont été faites, notamment la création de l'Office bangladais d'accréditation; le transfert officiel du contrôle de l'Institut national de formation et de recherche sur le textile (NITTRAD) à un conseil des gouverneurs public/privé; et la construction de nouveaux laboratoires par le Ministère des pêches et l'Institut bangladais de normalisation et d'essais.



Divers nouveaux programmes ont été lancés en Afrique subsaharienne en 2007, notamment un programme de coopération technique relatif aux normes et à la réglementation technique en Côte d'Ivoire et au Mozambique. Au Ghana, dans le cadre du mémorandum d'accord signé par l'ONUDI et l'OMC, un programme de renforcement des capacités commerciales (de 2,7 millions de dollars des États-Unis) a été mis en œuvre dans le but de développer les capacités du côté de l'offre et la compétitivité de certaines agro-industries. Comme il est souligné dans le chapitre 1F, l'ONUDI devrait, dans le cadre de sa collaboration avec l'UE, mener de très nombreuses actions dans les domaines de l'infrastructure du contrôle de la qualité des produits et de la modernisation industrielle dans les pays d'Amérique latine au cours du prochain exercice biennal.

Dans le domaine de la métrologie, de la normalisation, des essais, de l'accréditation et de la conformité, l'ONUDI continue de coopérer avec des organisations spécialisées telles que l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'International Accreditation Forum (IAF), la Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai (ILAC), le Bureau international des poids et mesures (BIPM) et l'Organisation internationale de métrologie légale (OIML). Dans le cadre du mémorandum d'accord que l'ONUDI a signé avec l'ISO pour promouvoir la participation de pays en développement aux activités internationales de normalisation, des publications et des supports de formation ont été élaborés conjointement. L'ONUDI a également signé des mémorandums d'accord similaires avec l'ILAC et l'IAF, qui encouragent l'acceptation au niveau mondial de rapports d'essai et de certifications, et dans le cadre desquels des publications majeures ont été diffusées pour aider les laboratoires des pays en développement à obtenir une accréditation internationale. En partenariat avec l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique, l'ONUDI a créé un portail Internet (LABNET) pour aider les pays en développement à accéder à des informations relatives au développement et à l'accréditation de laboratoires.

L'ONUDI assure actuellement le secrétariat du Comité conjoint de coordination de l'assistance aux pays en développement dans les domaines de la métrologie, de l'accréditation et de la normalisation, qui a tenu plusieurs réunions de groupes d'experts en 2007 et a fini de mettre au point un site Web du Comité.



5

Environnement et énergie



A. Des solutions en aval à la prévention

L'ONUDI met en œuvre des programmes dans le domaine de l'environnement depuis le début des années 1990. Ces activités ont été axées essentiellement sur la prévention des effets négatifs sur l'environnement. La vision stratégique à long terme de 2005 de l'Organisation¹ expose brièvement comment l'ONUDI devrait poursuivre ses travaux pour promouvoir une gestion plus rationnelle qui permette d'utiliser moins de ressources naturelles, de matériaux et d'énergie et encourager l'élimination des matériaux dangereux et toxiques. Elle a reconnu toutefois que des changements fondamentaux seront nécessaires pour que l'industrie ménage réellement l'environnement. Elle a donc déterminé qu'à long terme, l'axe d'action de l'ONUDI devait comporter les quatre étapes suivantes:

- a) Évoluer vers des cycles circulaires de matériaux utilisés et réutilisés à de très nombreuses reprises;
- b) Continuer à réduire la quantité de matériaux et d'énergie utilisée grâce à une plus grande efficacité et éliminer les matériaux dangereux et toxiques;
- c) Recentrer l'action en passant de la vente de produits à la fourniture de services;
- d) Passage de sources d'énergie non renouvelables aux sources d'énergie renouvelables²."

Bien que la prévention soit le moyen le plus efficace pour les entreprises de réduire leur impact sur l'environnement, l'ONUDI reconnaît que les entreprises ne seront jamais en mesure d'éliminer complètement la production de déchets et la pollution. Par conséquent, elle continue d'aider l'industrie à atténuer son impact sur l'environnement au moyen de dispositifs de dépollution en aval et de la gestion des déchets.

B. Encourager une utilisation plus rationnelle des ressources

L'ONUDI encourage une utilisation plus rationnelle des ressources dans les entreprises par le biais de certains de ses programmes en matière d'environnement.

Dans le cadre de son programme pour une production plus propre, l'ONUDI crée des centres nationaux pour une production plus propre (CNPP). Ces organismes de soutien à l'industrie aident les entreprises à adopter des techniques et des technologies de production moins polluantes qui leur permettent de réduire les déchets et la pollution et de diminuer au moindre coût leur consommation d'énergie et d'eau. Les mécanismes de production plus propre jouent également un rôle important dans les programmes menés par l'ONUDI dans le cadre de la Convention de Stockholm décrits dans la section C.

¹ Vision stratégique à long terme de l'ONUDI, GC.11/8.

² Vision stratégique à long terme de l'ONUDI, GC.11/8, par. 38.

Un aspect important du programme pour une production plus propre en 2007 a été l'évaluation conjointe indépendante du réseau mondial des CNPP que l'ONUDI a réalisée avec le PNUE, son programme partenaire. L'objet de cette évaluation était de faire le bilan des capacités et du potentiel dont ces derniers disposent pour proposer des services à plus forte valeur ajoutée. Une nouvelle stratégie programmatique sera élaborée début 2008 à la lumière des conclusions et des recommandations de cette évaluation. Elle prévoit la création de nouveaux services, une amélioration de la gestion des programmes et une plus grande coordination entre les CNPP et d'autres centres de même vocation.

Une activité importante du programme pour une production plus propre est le projet pilote de mise en place d'un système de gestion des connaissances via Internet³. La région Amérique latine et Caraïbes a été choisie comme région pilote. Actuellement, 12 pays de la région participent au système et y contribuent activement; ils encouragent également d'autres initiatives conjointes régionales.

Le système de gestion de connaissances a une fonction double. On y trouve un espace de communication publique contenant des informations générales sur les activités relatives à la production non polluante dans la région, ce qui donne une plus grande visibilité aux CNPP et aux programmes connexes et donne une idée de l'échelle et de la portée du réseau. Il contient aussi de la documentation technique, des matériels didactiques et des informations sur les consultants dans le domaine de la production non polluante et des techniques écologiquement rationnelles. L'espace Intranet destiné aux utilisateurs autorisés est le principal outil de gestion des connaissances et de communication interne. On trouve également des espaces de travail pour l'élaboration d'initiatives conjointes et où des demandes de services relatifs à la production non polluante et aux techniques écologiquement rationnelles peuvent être envoyées.

Le programme de l'ONUDI en faveur de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie aide les industries et les organismes qui les appuient à adopter une approche écosystémique pour réduire leur consommation d'énergie, ce qui peut se traduire par des gains d'efficacité énergétique considérables. Les efforts déjà déployés dans ce domaine et une importante réunion de groupe d'experts internationale sur les systèmes de gestion énergétique tenue début 2007 ont débouché sur la conclusion d'un partenariat entre l'ONUDI et l'ISO en vue d'élaborer une norme internationale pour les systèmes de gestion énergétique (voir chap. 7C). L'ONUDI a élaboré des projets de démonstration devant être financés par le FEM sur l'utilisation des systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie en Afrique du Sud, en Chine, en Indonésie, en Malaisie, en Thaïlande et au Viet Nam.

Comme il est indiqué dans le chapitre 2A, le programme de l'ONUDI visant à promouvoir le mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto aide les entreprises des pays en développement à financer leur adoption de technologies économes en énergie au moyen de fonds d'investissement internationaux.

³ Le système de gestion des connaissances, qui a été officiellement lancé en février 2006, est accessible à l'adresse www.produccionmaslimpia-la.net (version espagnole) et à l'adresse www.producaomaislimpa-al.net (version portugaise).

L'ONUDI encourage également une utilisation plus rationnelle des ressources par le biais de ses programmes non environnementaux, en particulier ceux visant les agro-industries. Ces programmes contribuent à améliorer l'efficacité de l'utilisation des matériaux et de l'énergie dans les agro-industries, la fabrication des textiles et l'industrie du cuir. Le programme de partenariats d'entreprises de l'ONUDI, qui s'inscrit dans le cadre des efforts d'ensemble qu'elle déploie pour stimuler la productivité des entreprises, encourage lui aussi une utilisation plus rationnelle des matériaux et de l'énergie.

L'ONUDI a reconnu que l'utilisation rationnelle de l'eau par l'industrie exige une attention particulière, étant donné que l'eau va devenir une ressource de plus en plus rare. En septembre, elle a tenu un colloque sur la productivité de l'eau dans l'industrie du futur à Budapest (Hongrie). Dans ce cadre s'est déroulée une table ronde ministérielle sur la disponibilité future d'eau renouvelable de qualité en Europe centrale et orientale. Cette table ronde a abouti à une déclaration appelant à l'élaboration, à l'échelle internationale, d'un accord sur les systèmes sans rejet. Des précisions supplémentaires sont données dans le chapitre 7C.

C. Éliminer l'utilisation de matériaux dangereux et toxiques

Si le programme de l'ONUDI pour une production plus propre a aussi pour objectif d'aider les entreprises à éliminer l'utilisation de matériaux dangereux et toxiques, le programme d'application du Protocole de Montréal, qui a démarré il y a 14 ans, est le programme phare de l'ONUDI dans ce domaine. Il aide les entreprises à éliminer les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, à savoir les produits chimiques qui détruisent la couche protectrice d'ozone de la Terre, et il a connu un important succès à cet égard. Au Mexique, par exemple, l'aide de l'ONUDI a permis de faire cesser la production de chlorofluorocarbones (CFC), qui détruisent la couche d'ozone, quatre ans avant l'échéance fixée et le Mexique devance désormais les autres pays en développement dans l'élimination totale de la production de CFC.

Ces dernières années, le Protocole s'est penché sur les substances appauvrissant la couche d'ozone qui avait été exemptées jusqu'ici, comme celles contenues dans les aérosols-doseurs, largement employés dans le traitement de l'asthme et d'autres maladies respiratoires. En 2006, l'ONUDI a lancé un projet en Égypte en vue d'organiser la transition vers des aérosols-doseurs ne contenant pas ces substances en aidant les entreprises à se convertir aux techniques de fabrication ne faisant pas intervenir ces substances et en aidant le gouvernement à mettre en œuvre une stratégie nationale de transition concernant les aérosols-doseurs. Ce projet a été suivi de trois grands projets en Chine, au Mexique et en République islamique d'Iran, ce qui a fait de l'ONUDI le champion de l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone contenues dans les aérosols-doseurs.



Conscientes du succès remporté par le Protocole pour éliminer la production et l'utilisation de CFC, de bromure de méthyle et d'autres substances qui appauvrissent beaucoup la couche d'ozone, les Parties au Protocole de Montréal, à leur dix-neuvième réunion en septembre, ont conclu un accord important sur les hydrochlorofluorocarbones (HCFC), substances appauvrissant la couche d'ozone qui sont principalement utilisées comme réfrigérants dans les appareils de refroidissement et dans la production de mousses ou de solvants et présentent un très fort potentiel de réchauffement planétaire. L'horizon de la suppression totale de leur production et de leur consommation dans les pays en développement a été ramené de 2040 à 2030. En outre, des objectifs intermédiaires de réduction ont été fixés. Les pays donateurs ont convenus d'apporter l'assistance financière et technique nécessaire et ont demandé que soient évalués les montants nécessaires à la première étape, à savoir le gel de la production et de la consommation.

L'ONUDI a pris les devants en réalisant une enquête sur la consommation de HCFC dans 27 pays et en faisant la promotion de nouvelles technologies de remplacement. Pendant la réunion des Parties, l'ONUDI a reçu de nouvelles demandes émanant de l'Afrique du Sud, de la Jordanie, du Koweït, du Liban, du Qatar, de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran, de la Tunisie et de la Turquie. Elle coopère à cet égard avec le PNUD ou la Banque mondiale en Argentine, en Chine, en Inde et en Indonésie.

Cette année a été célébré le vingtième anniversaire du Protocole de Montréal. Les célébrations se sont déroulées à Montréal en marge de la dix-neuvième réunion des Parties. L'ONUDI s'est vu décerner un prix pour la contribution remarquable qu'elle apporte en aidant les pays en développement à éliminer progressivement les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Les efforts déployés par le personnel de l'Organisation ont également été salués.

L'objectif du programme entrepris plus récemment par l'ONUDI dans le cadre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants consiste à éliminer l'utilisation ou la production par les entreprises de celles de ces substances chimiques qui

sont particulièrement peu biodégradables dans l'environnement et ont une forte propension à s'accumuler dans les tissus biologiques. La Convention porte entre autres sur la production non intentionnelle de polluants organiques persistants sous forme de sous-produits, en particulier dioxines et furanes. L'ONUDI a recours aux meilleures techniques disponibles et aux meilleures pratiques environnementales en matière de production non polluante pour relever ce défi. En 2007, elle a élaboré un certain nombre de projets, entre autres pour la Chine et des pays d'Asie du Sud-Est, pour promouvoir ces techniques et pratiques. L'expérience acquise dans ces projets sera mise à profit pour intensifier les activités dans ce domaine.

L'objectif premier du programme de l'ONUDI sur le mercure est très similaire: il aide les exploitants aurifères artisanaux à ne plus utiliser de mercure, lorsque cela est possible. Ce programme est brièvement examiné dans le chapitre 7C. Le programme de l'ONUDI sur la biosécurité a par contre pour principal objectif de mettre en place les capacités requises pour le contrôle réglementaire des produits issus des biotechnologies afin de s'assurer de l'innocuité de ceux qui sont mis sur le marché.

En 2007, l'ONUDI a aidé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM), qui a été adoptée par la première Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques en février 2006. La stratégie utilisée par l'ONUDI pour contribuer à la réalisation des objectifs de l'Approche, sur la base d'une décision de la Conférence générale⁴, consiste à intégrer plus étroitement la gestion des produits chimiques dans les activités des CNPP. L'ONUDI a aidé des pays à élaborer des projets qui peuvent être financés par le Programme de démarrage rapide de l'Approche. Deux de ces projets, au Salvador et au Pérou, débiteront en 2008.

D. Développer au maximum le recyclage

En raison des liens étroits entre la production non polluante et le recyclage, le programme de l'ONUDI relatif à la production non polluante et aux techniques écologiquement rationnelles aide également les entreprises à recycler leurs déchets et à les utiliser comme intrants. Le programme sur le mercure encourage le recyclage de cette substance là où son utilisation ne peut être éliminée. Dans les programmes sur les textiles et le cuir, qui jouent un rôle de premier plan dans la réduction de la pauvreté, le recyclage des produits chimiques utilisés au cours de la transformation des textiles et du tannage est encouragé.

Un moyen de développer au maximum le recyclage est de transformer les sous-produits de déchets en nouveaux produits. Cela permet aux entreprises de transformer un coût (par exemple celui de la gestion d'un flux de déchets) en un revenu (par exemple en offrant un nouveau produit sur le marché). Les CNPP d'El Salvador, du Guatemala et du Nicaragua ont aidé leurs clients de l'industrie laitière à le faire en prenant en charge un sous-produit particulièrement embarrassant de la production fromagère: le lactosérum. Ce dernier a toujours été déversé dans des masses d'eau, où ses niveaux élevés de demande

⁴ Décision GC.12/Dec.17.

biochimique en oxygène et sa salinité ont des effets négatifs considérables. La législation environnementale et le coût élevé du traitement en aval ont forcé les entreprises laitières de ces pays à trouver une utilisation pour le lactosérum.



Les effluents de tannerie peuvent être recyclés et servir d'engrais.

Au Nicaragua, suite à des évaluations techniques et initiales de marché, une entreprise laitière a décidé d'utiliser son lactosérum pour fabriquer des boissons. En 2007, une étude de marché visant à identifier les arômes de boissons les plus adaptés au marché nicaraguayen a été réalisée. Le CNPP doit maintenant aider l'entreprise à sélectionner la technologie adaptée et à déterminer les possibilités d'investissement. Il est prévu d'associer cette activité à une initiative nationale visant à offrir aux écoliers des boissons très nutritives. En El Salvador, une entreprise laitière a décidé de réutiliser son lactosérum pour produire du fromage frais et un succédané de crème. Après l'installation du matériel nécessaire en 2006, la vente des nouveaux produits sur le marché intérieur a débuté en 2007. Au Guatemala, une autre solution encore a été adoptée par une entreprise laitière. Le lactosérum sera utilisé pour fabriquer des yaourts, à la place du lactosérum en poudre que l'entreprise achetait auparavant. Avec l'aide du CNPP, l'entreprise a fait porter tous ses efforts en 2007 sur la conception de l'unité d'osmose inverse requise pour la production et la recherche du meilleur fournisseur de technologie.

E. Promouvoir les sources d'énergie renouvelables

L'ONUDI encourage principalement l'adoption de sources d'énergies renouvelables grâce à son programme sur l'énergie renouvelable et rurale, qui encourage le recours à l'énergie renouvelable dans les zones rurales qui ne sont pas reliées au réseau électrique national. Les activités menées pendant l'année dans le cadre de ce programme sont décrites de manière plus détaillée dans le chapitre 3.

L'ONUDI a organisé une série de conférences importantes sur la bioénergie en 2007: la Conférence internationale sur les biocarburants, organisée de concert avec le Ministère

malaisien des plantations et des matières premières et le Conseil malaisien de l'huile de palme; la première Conférence de haut niveau sur les biocarburants en Afrique, organisée de concert avec l'Union africaine (UA); et une réunion régionale sur la promotion des biocarburants en Europe centrale et orientale en Croatie. Deux autres conférences internationales sont prévues en 2008 ainsi que deux réunions régionales en Afrique qui s'inscrivent dans le prolongement de la conférence coorganisée avec l'UA.

L'ONUDI fait également partie du Partenariat mondial sur les bioénergies (Global Bioenergy Partnership), dirigé par la FAO, qui a été constitué pour donner suite au Plan d'action de Gleneagles. Le Partenariat mondial a vocation à servir de mécanisme pour réaliser des activités internationales ciblées de recherche-développement, de démonstration et de commercialisation liées à l'utilisation de l'énergie de la biomasse, l'accent étant mis sur les pays en développement. En outre, l'ONUDI fait partie de la Table ronde de Lausanne sur les biocarburants durables, qui est placée sous l'égide de l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Enfin, l'ONUDI est membre clef, avec la FAO, le PNUE et la CNUCED, d'un consortium ayant pour mission d'élaborer une série minimum d'indicateurs de durabilité pour la bioénergie, qui sera publiée en 2008 sous les auspices d'ONU-Énergie.

En 2007, l'ONUDI a mené à bien un important projet pilote en République-Unie de Tanzanie visant à déterminer la viabilité technique et économique de la production de biogaz et d'engrais à partir de déchets de sisal, en s'appuyant sur son précédent projet intitulé "Développement des produits et des marchés du sisal et du henequen". L'industrie du sisal du pays met au rebut 96 % de la plante de sisal et l'opération de transformation pollue jusqu'à 40 000 litres d'eau environ par heure. Ces déchets sont aujourd'hui utilisés pour produire du biogaz et des engrais. La construction de la première usine de biogaz au monde qui produit de l'électricité et des engrais à partir de déchets de sisal a été achevée en septembre. L'usine produit, entre autres, 150 kW d'électricité pour faire fonctionner les décortiqueuses à sisal sur le site. L'installation d'un deuxième générateur, qui utiliserait l'excédent de biogaz actuellement rejeté dans l'atmosphère, est à l'étude. La production d'électricité serait ainsi être portée à 300 kW et le surplus d'électricité non utilisé pour faire fonctionner les installations pourrait alimenter les communautés voisines. Des expérimentations sont entreprises actuellement sur place pour déterminer les meilleures applications commerciales des engrais liquides et solides.

F. De la vente de produits à la vente de services de produits

Les travaux pour cette activité, qui n'a démarré qu'en 2005, ont d'abord été menés dans le cadre du programme pour une production non polluante. Cette nouvelle façon de faire du commerce, qui consiste à vendre les services de produits plutôt que les produits eux-mêmes, peut réduire considérablement l'impact des produits sur l'environnement durant leur cycle de vie. L'Organisation a concentré ses premières activités sur l'industrie chimique.

En janvier, les deux premiers contrats de location de produits chimiques en Égypte ont été signés en présence du Ministre du commerce et de l'industrie. Akzo Nobel Co et ABB ARAB ont signé un contrat de location de produits chimiques portant sur de la peinture en poudre utilisée comme revêtement d'équipement électrique, tandis que les entreprises GM Egypt et Dr Badawi Chemical Works en signaient un concernant le nettoyage à l'aide de solvants hydrocarbures. Des projets complémentaires, qui dureront trois ans, ont été développés dans quatre autres pays (Colombie, Maroc, Serbie et Sri Lanka). Enfin, l'ONUDI a signé deux mémorandums d'accord avec les sociétés Nobel et BASF en vue promouvoir conjointement la production non polluante et la location de produits chimiques.

Dans le cadre de sa fonction de forum mondial, l'ONUDI a élaboré un mode d'emploi de la location de produits chimiques, qui aidera les entreprises à mettre en œuvre des modèles d'entreprise pour ce type de location. Celui-ci s'appuie sur l'expérience acquise au cours des deux premières années du programme et il constitue la première tentative pour donner des conseils pratiques à des experts et des organismes de surveillance indépendants travaillant avec l'industrie, comme les CNPP. Une vidéo a été produite pour expliquer et promouvoir la location de produits chimiques et elle est largement diffusée. Pour faciliter sa diffusion, un site Web a été créé⁵. Enfin, l'ONUDI, en collaboration avec le Ministère autrichien de l'environnement, a publié fin 2007 *Chemical Leasing Goes Global*. Elle a l'intention d'élaborer prochainement un manuel exclusivement consacré à la location de produits chimiques.

G. Promouvoir une réduction écologiquement rationnelle

Bien qu'elle mette en œuvre la stratégie prospective que la Conférence générale lui a confiée pour encourager des modes de consommation et de production plus durables, l'ONUDI reconnaît que l'on continuera à engendrer des déchets industriels et de la pollution et que ceux-ci devront être traités et éliminés d'une manière qui réduise au minimum les effets sur l'environnement.

L'ONUDI encourage des pratiques de réduction respectueuses de l'environnement grâce au programme de transfert de techniques écologiquement rationnelles, qui est axé sur l'élimination des zones de forte pollution dans les masses d'eau dues aux rejets d'effluents industriels. La portée du programme dépasse la production non polluante, ce qui permet aux institutions de soutien à l'industrie de proposer un éventail complet de services, allant de la production non polluante au recyclage en passant par l'adoption de technologies de traitement des eaux usées. En 2007, un nouveau programme de transfert de techniques écologiquement rationnelles pour la région méditerranéenne a obtenu un financement du FEM et les travaux préparatoires ont été entrepris.

Les anciennes pratiques de production et de consommation ont aussi entraîné la constitution de stocks de matériaux dangereux ou toxiques. L'un des principaux problèmes

⁵ Il est accessible à l'adresse <http://www.unido.org/cp> ou http://www.bipro.de/_clhome/index.htm.

abordés par la Convention de Stockholm est l'élimination des anciens stocks de polluants organiques persistants. Il s'agit souvent de pesticides périmés, mais des stocks de polluants organiques persistants industriels, tels que les polychlorobiphényles (PCB), qui ont été largement utilisés comme huiles dans les transformateurs électriques et d'autres équipements, doivent également être éliminés.

En 2007, la mise en œuvre en Slovaquie du projet de démonstration, financé par le FEM, de différentes techniques qui détruisent les polluants organiques persistants sans combustion a progressé. En raison des controverses autour de l'utilisation des incinérateurs, la Convention de Stockholm a proposé de voir si les technologies de destruction sans combustion peuvent constituer un nouveau moyen de destruction de ces substances pouvant remplacer les moyens traditionnels. L'évaluation des offres officielles de fourniture de technologies sans combustion au projet a été effectuée et l'une d'entre elles a été retenue pour faire l'objet d'un autre projet de démonstration sur le terrain. Un projet similaire, développé pour les Philippines, a reçu l'approbation finale du FEM. En outre, l'ONUDI a développé des projets en vue de l'élimination ou du contrôle des polluants organiques persistants en Chine, en Inde, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et en Roumanie. Ces projets ont été approuvés par le Conseil du FEM et entérinés par l'administrateur du Fonds.

L'ONUDI élabore un projet mondial, en partenariat avec la FAO, le PNUE et d'autres organismes, pour réduire l'eutrophisation des masses d'eau en réduisant l'apport de polluants azotés. Un nouveau projet visant à réduire l'impact environnemental du tourisme côtier par une réorientation des politiques et un renforcement des partenariats public-privé a été approuvé lui aussi par le FEM.

Un projet pilote de démonstration pour une gestion plus propre des déchets solides de la municipalité de la Havane (Cuba) a été mené à bien en 2007. L'objectif était de concevoir une approche intégrée de la gestion des déchets solides municipaux à Cuba. Les principaux éléments du projet étaient la mise en place de capacités nationales pour procéder à la collecte sélective des déchets organiques et inorganiques, la production de compost à partir des déchets organiques, la production de biogaz pour produire de l'énergie et la mise en place d'installations de laboratoire pour certifier le compost.

À Playa de Habana, 370 conteneurs ont été installés pour la collecte sélective des déchets. Pour convaincre les ménages locaux de s'impliquer et de coopérer, une campagne d'information a été organisée avec le soutien des établissements scolaires de la ville. Dans les zones vertes du district, une partie des déchets organiques collectés est transformée en compost, puis utilisée dans la production de fleurs et de légumes. La plus grosse partie des déchets organiques est toutefois transformée en compost dans l'usine de traitement municipale, qui reçoit également les déchets inorganiques. De petites boutiques vendent le compost à la population locale et aux jardiniers. Le laboratoire national est entièrement équipé et une formation à la certification du compost est dispensée. Un guide sur la gestion des déchets municipaux solides a été préparé en espagnol et distribué aux autorités locales et nationales. L'usine de production de biogaz sera construite au cours du premier semestre de 2008.



6

Programmes transversaux



Les activités relevant des programmes transversaux, comme cette dénomination l'indique, ne sont pas limitées à l'une ou l'autre des priorités thématiques de l'ONUDI. La coopération Sud-Sud est nettement axée sur la promotion du commerce, mais elle porte aussi sur l'atténuation de la pauvreté et les énergies renouvelables; l'atténuation de la pauvreté est une composante prédominante de la coordination des programmes de sécurité humaine, mais la réduction de la pollution y occupe également une place importante; et la recherche et les statistiques fournissent la base d'éléments analytiques et empiriques nécessaires pour l'ensemble des projets de l'ONUDI.

A. La coopération Sud-Sud et les pays les moins avancés

L'importance croissante du Sud dans l'économie mondiale a stimulé la recherche de nouvelles possibilités de coopération Sud-Sud. Cette évolution est particulièrement importante pour les pays les moins avancés (PMA). L'ONUDI est idéalement placée pour contribuer au renforcement de la coopération Sud-Sud en promouvant les initiatives Sud-Sud et en facilitant l'élaboration de programmes novateurs en faveur de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté dans les PMA.

En février, le premier Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud s'est ouvert à New Delhi (Inde). Un accord a également été conclu avec la Chine en vue de la création d'un centre similaire dans ce pays et l'on prévoit d'en créer d'autres en Afrique du Sud, au Brésil, en Égypte, en Indonésie et en République islamique d'Iran. L'objectif de ces centres est de renforcer l'échange de compétences et de données d'expérience, de créer des réseaux entre institutions et entreprises et d'encourager la reproduction des meilleures pratiques entre les pays du Sud. Les programmes Sud-Sud soutenus par les centres portent spécifiquement sur les aspects suivants:

- Développement des PME, de l'entrepreneuriat et des groupements d'entreprises;
- Développement des microentreprises et de l'industrie rurale;
- Transfert, gestion et mise à niveau des technologies;
- Promotion des investissements;
- Renforcement des capacités commerciales et des liens avec les marchés;
- Innovations au niveau local et sources d'énergie renouvelables;
- Commercialisation des résultats des travaux de recherche et amélioration des compétences;
- Participation aux chaînes de valeur.

Pour créer le plus de synergies possibles, l'ONUDI veille avec un soin particulier à ce que les centres pour la coopération industrielle Sud-Sud soient bien reliés aux réseaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI ainsi qu'aux partenaires extérieurs.

Au cours de sa première année d'existence, le nouveau Centre de l'ONUDI pour la coopération Sud-Sud de New Delhi a organisé avec succès une conférence sur les questions liées à la coopération entre l'Inde et l'Afrique, en collaboration avec le Gouvernement indien, la CNUCED et le CCI. Des délégués de 13 pays africains ont participé à cette manifestation, qui a débouché sur l'élaboration de modèles de projets pour la coopération Sud-Sud.

L'ONUDI a toujours à cœur d'appliquer le Programme d'action de Bruxelles¹, en particulier de remplir les trois engagements ci-après:

Engagement 4: Mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation;

Engagement 5: Renforcer le rôle du commerce dans le développement;

Engagement 6: Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement.

L'initiative en faveur du coton pour l'Afrique subsaharienne, examinée dans le chapitre 3C, illustre la détermination de l'ONUDI à remplir les engagements 4 et 5 et elle sera largement tributaire de la coopération avec la Chine et l'Inde. L'ONUDI a présenté l'initiative en faveur du coton aux pays africains participants producteurs de coton à la session de haut niveau sur le coton, organisée par l'OMC en mars.

Les initiatives de l'ONUDI pour mobiliser un soutien et développer le rôle des PMA dans les échanges mondiaux progressent. Dans une étude de 2006 sur la coopération Sud-Sud pour le développement industriel, l'ONUDI a analysé les tendances et les initiatives en ce qui concerne les échanges de produits manufacturés, l'investissement et le transfert de technologie entre les pays du Sud. Cette étude a mis en évidence un certain nombre d'approches prometteuses pour intensifier la coopération Sud-Sud, consistant notamment à:

- Associer aux flux commerciaux, d'investissement direct étranger et de technologie en provenance d'Asie des mesures de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne et dans les PMA;
- Redéployer en Afrique subsaharienne des industries à forte intensité de main-d'œuvre asiatiques;

¹ Le Programme d'action (A/CONF.191/11) a été adopté par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés à Bruxelles en mai 2001.

- Faire de l'Asie un pôle de croissance pour le développement industriel de l'Afrique subsaharienne et des PMA:
 - a) En augmentant la part des importations de matières premières semi-transformées en provenance d'Afrique subsaharienne et des PMA;
 - b) En améliorant l'accès des produits industriels provenant d'Afrique subsaharienne et des PMA aux marchés de la Chine, de l'Inde et d'autres pays asiatiques prospères en appliquant à ces produits industriels un régime préférentiel, ainsi qu'en favorisant l'intégration des PMA et des pays d'Afrique subsaharienne dans les chaînes de valeur industrielles en Chine, en Inde et dans d'autres pays asiatiques prospères.

Les pays d'Amérique latine jouent également un rôle important dans la coopération Sud-Sud. Le Brésil et l'ONUDI coopéreront en vue du transfert vers des pays africains des compétences de spécialistes brésiliens dans les domaines de l'énergie et des agro-industries. Des visites préliminaires sur le terrain doivent avoir lieu pendant le premier trimestre de 2008. Un atelier régional sur l'intégration industrielle des pays du Sud et la coopération avec l'Union européenne a été organisé pour la Communauté andine à Bogota (Colombie), en octobre. Ont participé à cet atelier des ministres et vice-ministres de Bolivie, de Colombie, d'Équateur et du Pérou; des représentants de haut niveau d'organismes régionaux tels que le Secrétariat général de la Communauté andine (CAN) et la Société andine de développement (SAD); et le bureau régional de l'Union européenne. Le principal objectif consistait à déterminer les opportunités offertes et les défis posés par les accords d'association avec l'Union européenne. Une coopération Sud-Sud renforcée peut aider à la création de chaînes industrielles au niveau régional, en améliorant la compétitivité et l'accès aux marchés de l'UE pour tous les pays andins. Les résultats de l'atelier ont déjà incité le Secrétariat de la CAN à demander que soit élaboré un programme sous-régional commun sur la compétitivité et les questions liées au commerce.

En septembre, l'ONUDI a organisé une réunion de groupe d'experts au Burkina Faso sur le thème "Comment l'Aide pour le commerce peut-elle transformer les pays les moins avancés". Cette réunion, à laquelle participaient des experts du secteur public et du secteur privé de 34 PMA, a souligné la nécessité d'intensifier la collaboration en vue de doter les PMA de capacités de production compétitives, d'améliorer l'efficacité de l'Aide pour le commerce et d'éliminer les obstacles au commerce qui subsistent. La réunion de groupe d'experts a salué les efforts déployés par l'ONUDI pour stimuler les exportations des PMA, en particulier par le biais de ses travaux sur la normalisation et la conformité, qui aident ces pays à se conformer aux règles du commerce mondial et à utiliser de façon optimale les concessions commerciales qui leur sont accordées. Dans le prolongement de la réunion, l'ONUDI a organisé en novembre une Conférence ministérielle des PMA, qui a réaffirmé le rôle clef de l'Organisation dans la coopération Sud-Sud et le renforcement des capacités commerciales. La Conférence a recommandé que l'ONUDI et les PMA coopèrent encore plus étroitement pour satisfaire les besoins de ces derniers en matière de développement².

² Résolution GC.12/Res.2.

Les tableaux 5 et 6, qui montrent le montant des activités de coopération technique de l'ONUDI et celui des autorisations d'engagement de dépenses pour un projet (PAD) pour 2007, donnent une idée du soutien fourni aux PMA.

Tableau 5. Montant des activités de coopération technique dans les PMA par année (en milliers de dollars)

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|------------------------|--------|-------|-------|--------|--------|
| Montant en fin d'année | 10 505 | 8 157 | 9 363 | 15 283 | 17 619 |

Tableau 6. Montant des PAD concernant les PMA par année (en milliers de dollars)

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Montant en fin d'année | 14 927 | 12 021 | 16 174 | 17 676 | 24 062 |

Dans son programme de coopération Sud-Sud, l'ONUDI bénéficie du ferme soutien du Groupe des 77 et de la Chine. À la quarantième Réunion des présidents et coordonnateurs des sections du Groupe des 77 et de la Chine en octobre 2007, l'ONUDI a été félicitée pour sa contribution positive. Le rapport intitulé *L'esprit de Vienne*, qui a été présenté à la Réunion, mettait l'accent sur les efforts déployés par l'ONUDI pour promouvoir la coopération Sud-Sud par le biais des groupements et des alliances de PME, du renforcement des capacités commerciales, de l'investissement et de la technologie, ainsi que de la création de centres de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud.



Atelier pour la Communauté andine à Bogota.

B. Coordination des programmes de sécurité humaine

La pauvreté et l'inégalité de l'accès aux ressources et des chances sont une source fondamentale de conflit. La sécurité humaine procède de plusieurs sortes de libertés – la liberté d'être à l'abri du besoin, la liberté d'être à l'abri de la peur et la liberté d'agir de sa

propre initiative – qui sont interdépendantes. Protéger les individus de menaces graves et omniprésentes revient donc à les aider à puiser dans leurs propres forces et aspirations.

L'ONUDI continue d'intégrer les notions de sécurité humaine dans ses programmes et de leur donner corps par des actions concrètes. Depuis 2003, l'ONUDI a mobilisé 11 millions de dollars des États-Unis provenant du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, qui est géré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour venir en aide aux pays et aux communautés qui sont confrontés à de graves menaces compromettant la sécurité humaine en Afrique et en Asie.

Les domaines d'intervention de l'ONUDI sont, entre autres, le rétablissement des moyens de subsistance dans les communautés touchées par un conflit, l'aide à la réinstallation des réfugiés par le biais du développement de PME, la préservation de l'eau potable par l'élimination de l'arsenic et la promotion de nouvelles sources de revenu pour les agriculteurs qui ont renoncé à la culture du pavot à opium. Des projets sont actuellement menés en Afghanistan, au Bangladesh, au Ghana, en Guinée, en Indonésie, au Malawi, en Ouganda, en République démocratique populaire lao, à Sri Lanka et au Soudan. Le chapitre 7D donne un exemple de l'assistance multiforme fournie pour aider les communautés locales à surmonter les menaces qui mettent en danger leurs moyens de subsistance.

Pour s'attaquer au problème du chômage généralisé des jeunes et de l'insécurité qu'il engendre en Afrique de l'Ouest, l'ONUDI a lancé un programme multipartite sur l'emploi productif et décent des jeunes dans les pays de l'Union du fleuve Mano (Guinée, Libéria et Sierra Leone) et en Côte d'Ivoire avec le PNUD, l'OIT, l'UNOWA et le Réseau pour l'emploi des jeunes. En marge de la Conférence générale de 2007, la Table ronde de l'Union du fleuve Mano a été organisée³. Elle a donné aux chefs d'État des pays de l'Union du fleuve Mano, à la communauté des donateurs, aux organismes des Nations Unies et aux représentants du secteur privé l'occasion d'examiner comment des efforts concertés pourraient offrir aux jeunes de meilleures perspectives d'avenir.



L'ONUDI a été félicitée pour son assistance aux régions indonésiennes frappées par le tsunami.

³ Résolution GC.12/Res.5.

C. Recherche et statistiques

Recherche stratégique et analyses régionales

Les activités de recherche de l'ONUDI sont guidées par les priorités thématiques de l'Organisation: réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, renforcement des capacités commerciales et environnement et énergie. Les résultats de la recherche apportent des éclairages sur les actions à mener en conséquence pour chacune de ses priorités et, à travers la fonction de forum mondial, appuient les activités de coopération technique de l'Organisation.

Quatre numéros du bulletin de l'ONUDI "research update", présentant les dernières réalisations de l'Organisation dans les domaines de la recherche et des statistiques, ont été publiés en 2007, en même temps que des documents de travail sur la productivité et l'investissement direct étranger dans les pays en développement. Plusieurs de ces documents de travail ont été présentés et examinés à l'occasion de conférences de haut niveau. Ainsi, un document traitant du rôle de l'infrastructure dans l'amélioration de la productivité et le développement industriel a été présenté lors d'une réunion du Bureau national pour la recherche économique à Boston (États-Unis d'Amérique). C'était la deuxième fois en l'espace de deux ans que l'Organisation présentait un document devant cette prestigieuse institution qui conseille le Président et les Gouverneurs du Federal Reserve Board et publie les travaux des lauréats des prix Nobel. Étant donné que l'impact des ajouts d'infrastructure dépend de l'infrastructure existante ainsi que de la structure industrielle et qu'il est difficile à mesurer, le rapport ne se bornait pas à fournir des estimations de cet impact, mais il indiquait aussi quel type d'infrastructure est important et à quel moment.

L'année a été marquée également par le lancement de la Base de données mondiale sur la productivité, qui contient des données agrégées sur la productivité globale des facteurs concernant jusqu'à 112 pays pour la période allant de 1960 à 2000. La Base de données est destinée à informer les États Membres, les organisations internationales, les universitaires et les autres parties intéressées sur les performances productives des pays pour lesquels les données pertinentes comparables au niveau international sont disponibles sur ces quatre décennies. Les travaux de recherche de l'Organisation sur la productivité et les domaines apparentés ont été présentés à la Conférence sur la productivité et la croissance en Afrique et en Asie, organisée conjointement à Tokyo (Japon) par l'ONUDI et l'Institut japonais des économies en développement.

Le Tableau de bord du développement industriel, qui permet de suivre et de comparer les performances industrielles, a été actualisé pour la période pour laquelle les données les plus récentes et les plus stables sont disponibles, à savoir 1993-2003. Il viendra enrichir le Rapport de 2008 sur le développement industriel.

Les travaux en vue de la rédaction du Rapport sur le développement industriel 2008 ont débuté sous la direction de Paul Collier de l'Université d'Oxford, qui est le principal

réfèrent. Une approche novatrice qui exploite des données provenant de régions à la croissance dynamique fournit des éléments nouveaux sur l'évolution de la production manufacturière et des échanges et sur le rôle de l'industrie manufacturière dans la croissance de l'emploi, le rythme rapide du développement et la réduction des risques d'instabilité économique. Le processus de mondialisation, qui est sous-tendu par une évolution du commerce de produits vers le commerce de services, est saisi de manière empirique. L'incidence de la croissance dans 12 sites dynamiques et très innovants sur l'emploi et les compétences est analysée en vue de guider l'action publique.

En s'appuyant sur les résultats de la recherche et les statistiques industrielles de l'ONUDI, l'approche utilisée par l'Organisation pour évaluer et comparer la performance industrielle des pays a été affinée. Cette méthodologie fournit les données, les informations et les analyses concernant le secteur manufacturier nécessaires pour recenser les domaines clés qui ont besoin en priorité d'une assistance technique externe pour assurer un développement industriel durable. Dix évaluations de besoins nationaux recensant les domaines d'intervention possibles ont été réalisées en 2007.

La première réunion de groupe d'experts de l'ONUDI intitulée "Young Scholars" a été organisée à Vienne. Dix chercheurs du monde entier ont été invités à présenter leurs travaux dans les domaines thématiques de l'ONUDI. Les communications qui y ont été faites seront rassemblées dans une publication. À New Dehli (Inde), la Conférence commémorative Sanjaya Lall sur la coopération entre l'Inde et l'Afrique dans le domaine de l'industrie, du commerce et des investissements a fait découvrir aux participants de nouvelles dimensions de la politique industrielle et des facteurs qui déterminent l'efficacité des mesures, contribuant ainsi aux efforts de coopération Sud-Sud de l'ONUDI. Le regretté Sanjaya Lall de l'Université d'Oxford avait joué un rôle clef dans l'élaboration du Tableau de bord du développement industriel.

Statistiques

L'Organisation des Nations Unies a chargé l'ONUDI de recueillir, de compiler et de diffuser des statistiques industrielles à l'échelle mondiale. En 2007, l'ONUDI a poursuivi la collecte annuelle des données relatives aux principaux indicateurs industriels auprès des États Membres de l'ONU, en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les données concernant les pays communiquées par les bureaux nationaux de statistique ont été corrigées et complétées à l'aide des estimations faites par l'ONUDI et leur comparabilité internationale a été améliorée. Les statistiques industrielles compilées par l'ONUDI ont été diffusées dans le cadre de l'édition annuelle de l'*International Yearbook of Industrial Statistics*, d'éditions sur CD et des *statistical country briefs* publiés sur le Web (voir appendice O).

La Base de statistiques industrielles (INDSAT) a été portée sur un système client-serveur en 2007. Plusieurs outils de programmation nécessaires pour faire fonctionner le système dans le nouvel environnement ont été développés, testés et appliqués. Le système permet de compiler et de diffuser les données dans le respect de la norme méthodologique

internationalement recommandée par l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX). L'ONUDI a également amélioré le questionnaire sur les métadonnées qu'elle adresse aux bureaux nationaux de statistique.

En 2007, l'ONUDI a modifié l'année de référence utilisée pour les données à prix constants de 1995 à 2000, afin de rendre plus précise la comparaison de certains indicateurs macroéconomiques tels que le PIB et la valeur ajoutée manufacturière (VAM) dans les séries chronologiques. Les pondérations de base par rapport à 1995 précédemment utilisées ont été actualisées. Les données relatives à la VAM pour 2000 proviennent de trois sources de données principales: la Division de statistique de l'ONU, l'OCDE et des estimations supplémentaires faites par l'ONUDI.

L'ONUDI, en tant qu'acteur important dans la communauté statistique internationale, a activement participé à l'élaboration de méthodologies et de normes statistiques internationales. Elle a largement contribué à la mise au point du projet de recommandations internationales pour les statistiques industrielles et a participé aux activités du Comité de coordination des activités de statistique des organisations internationales ainsi qu'au programme du SDMX.

L'ONUDI a également mené avec succès deux projets d'assistance technique sur les statistiques industrielles dans la Fédération de Russie et à Sri Lanka. Le principal résultat du projet réalisé dans la Fédération de Russie, qui était financé par l'Union européenne, a été la formulation d'une méthodologie statistique destinée à améliorer les statistiques relatives aux TIC. Certaines des recommandations ont déjà été introduites dans le système statistique de la Fédération de Russie. Le projet sri-lankais a abouti à un système d'enregistrement des industries manufacturières à la couverture nationale, qui regroupe des données dispersées entre différents ministères, ce qui non seulement améliore les statistiques industrielles, mais simplifie aussi la mise en œuvre des politiques car les données enregistrées dans le système pour toutes les unités sont accessibles auprès d'une seule source.



7

Quelques descriptifs de programmes



A. Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives

Encourager le développement de jeunes entrepreneurs au Soudan

Élément de programme: Promotion de l'entrepreneuriat rural et féminin.

Objectif de l'élément: Améliorer les capacités techniques et de gestion des chefs d'entreprise et notamment des femmes chefs d'entreprise en milieu rural.

Aboutissements prévus: Diffusion de la culture d'entreprise dans les sociétés agraires.

Indicateur de performance:

- Renforcement, par le Centre, des activités commerciales locales grâce à des moyens de formation plus efficaces.

Au Sud-Soudan, le Centre de formation professionnelle de Malakal joue désormais un rôle déterminant dans les efforts de reconstruction des communautés locales après la guerre civile. Il transmet des compétences techniques qui permettent aux groupes vulnérables de la population, en particulier les jeunes et les femmes, de subvenir eux-mêmes à leurs besoins, l'accent étant mis sur le génie mécanique, la transformation de produits alimentaires, la production de verrerie et les aides à la mobilité. À la demande du Gouvernement d'unité nationale du Soudan, du Gouvernement du Sud-Soudan et du Conseil suprême pour la formation professionnelle et l'apprentissage, l'ONUDI a lancé en 2005, en collaboration avec des universités néerlandaises, un programme pour améliorer les structures et les programmes de formation et pour axer davantage les services sur le marché.



Le Centre de formation professionnelle de Malakal au Sud-Soudan joue un rôle clef dans la reconstruction des communautés locales.

Un aperçu des activités menées en 2007 donne une idée des nombreux aspects du programme:

- Avec l'appui du personnel, on a achevé la réhabilitation et l'installation de nouveaux matériels dans les ateliers;
- Le matériel de formation aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et une connexion à Internet ont été installés. Un cybercafé est en train d'être mis en place;
- De nouvelles activités ont été lancées au Centre de formation professionnelle de Malakal, notamment le soufflage de verre de laboratoire et la mise au point d'éléments pour les aides à la mobilité. Une section de formation à la réparation de réfrigérateurs, qui encouragera également la réfrigération sans chlorofluorocarbones, est en train d'être mise en place avec l'appui du Ministère fédéral de l'industrie;
- Quatre stages de formation sur les compétences entrepreneuriales, la qualité des aliments et l'hygiène alimentaire ont été organisés. Ils ont permis aux vendeuses de produits alimentaires d'obtenir de nouveaux marchés pour le pain et les pizzas à Malakal. Les contacts de l'ONUDI seront utilisés pour trouver de nouvelles sources d'investissement dans le secteur alimentaire;
- L'outillage agricole produit au Centre a été vendu aux ONG locales;
- Plusieurs cours ont été organisés à l'intention des formateurs, l'accent étant mis sur les caractéristiques du développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes et de la pensée entrepreneuriale;
- Un programme multidisciplinaire de développement de l'entrepreneuriat est en cours d'élaboration. Trente et un instructeurs seront mis à la disposition du programme, qui devrait avoir un effet multiplicateur important;
- L'ONUDI a élaboré un manuel de développement des compétences d'accompagnement commercial pour appuyer les futurs programmes dans ce domaine.

Un expert des petites et moyennes entreprises a analysé les capacités du Centre, le développement des micro-, petites et moyennes entreprises et les questions de gestion d'entreprise. Une attention particulière a été accordée au microcrédit et on a étudié les possibilités d'établir un système de microfinance en coopération avec les banques commerciales locales. Un programme de perfectionnement des cadres renforce actuellement les attitudes entrepreneuriales au Centre. Un atelier organisé en août dans le cadre du programme a également accueilli le personnel d'autres centres de formation professionnelle du Sud-Soudan. Ce programme devrait instaurer une culture de gestion axée sur le marché et accroître l'impact du Centre sur la création d'emplois et d'entreprises dans ce domaine.

Coopération avec Microsoft en Afrique subsaharienne

Élément de programme: Cadre favorable et appui institutionnel aux PME.

Objectif de l'élément: Améliorer l'environnement et le cadre institutionnel offerts aux PME.

Aboutissements prévus: Accès facile et économique des PME à des services d'information déterminés par la demande et d'appui.

Indicateurs de performance:

- Création en Ouganda de huit centres d'information aux entreprises qui fournissent des services de technologies de l'information et de la communication et des services généraux aux entreprises.
- Disponibilité d'informations numériques sur les questions liées aux investissements dans 15 pays africains.

Il existe un important potentiel inexploité d'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les pays en développement pour lutter contre la pauvreté, et en particulier en Afrique subsaharienne. Consciente de l'existence d'un potentiel, l'ONUDI a élaboré un ensemble de projets d'assistance technique pour les technologies de l'information et de la communication. Son action dans ce domaine a reçu une forte impulsion suite à la conclusion en 2006 d'un accord de partenariat avec Microsoft Corporation. En 2007, plusieurs initiatives ont été élaborées dans le cadre de ce partenariat dynamique:

- En Ouganda, l'ONUDI a créé huit centres d'information aux entreprises en coopération étroite avec les représentants locaux du secteur public et privé et grâce à un financement du Gouvernement autrichien. Ces centres, qui s'adressent aux PME, dispensent une formation sur les TIC et offrent des services Internet, notamment l'accès aux informations commerciales, et des services de conseil aux entreprises. Ils sont le fruit de coentreprises entre les secteurs public et privé. Pour garantir une viabilité financière, ils font payer leurs services. La contribution de Microsoft consiste à fournir des logiciels, des programmes de formation aux TIC adaptés et d'assurer un transfert de connaissances par des professionnels des TIC;
- Le côté abordable des TIC étant un facteur clef de leur utilisation dans les PME des pays en développement, l'ONUDI et Microsoft ont lancé le programme de reconditionnement d'ordinateurs en juin 2007. Il permettra de créer des centres locaux où des ordinateurs seront remis à neuf et vendus à un bas prix aux petites entreprises. Ces ordinateurs répondent à des critères de qualité stricts et sont vendus avec une garantie de qualité. Des services après-vente et une formation à l'informatique sont également assurés. Ce programme est lié au réseau de production propre de l'Organisation et veille à l'élimination appropriée des ordinateurs usagés. L'Ouganda servira de pays pilote pour ce programme;

- En septembre, l'ONUDI, le Gouvernement ougandais et Microsoft ont lancé un projet visant à encourager le développement du secteur du logiciel ougandais, l'accent étant mis sur les solutions logicielles des entreprises nationales. Le projet mettra en place un incubateur technologique à cette fin. Ce dernier permettra de transférer des compétences technologiques et industrielles grâce à des séminaires sur les pratiques optimales animés par des industriels locaux et étrangers;
- En mars, le prototype de Plate-forme Internet de suivi des investissements en Afrique a été présenté à la réunion de groupe d'experts d'AfrIPANet. La plate-forme vise à élaborer et à mettre en œuvre les activités de l'ONUDI liées aux investissements en Afrique subsaharienne. Le réseau d'AfrIPANet compte actuellement 15 pays membres, mais ce chiffre sera porté à 31 pendant l'exercice biennal en cours, ce qui permettra une large diffusion du prototype en Afrique.

En novembre, l'ONUDI et Microsoft Corporation ont reçu la récompense "Africa investor" dans la catégorie "Meilleur programme d'appui au développement des PME" pour le projet de centre d'information aux entreprises en Ouganda. Cette récompense est une référence d'excellence internationale pour l'investissement responsable en Afrique.

B. Renforcement des capacités commerciales

Normes strictes pour les exportations du Pakistan

Élément de programme: Renforcement de l'infrastructure dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, des essais et de l'évaluation de la conformité.

Objectif de l'élément: Renforcer les capacités nationales dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, des essais et de l'évaluation de la conformité.

Aboutissements prévus: Renforcement des capacités des organismes d'accréditation, de normalisation et des laboratoires; renforcement des capacités des PME à respecter les normes.

Indicateurs de performance:

- Renforcement de la capacité des organes de conformité à soutenir les efforts déployés par le Pakistan pour accroître ses exportations.
- Augmentation du nombre d'exportateurs mettant en œuvre une bonne pratique internationale en matière de gestion de la qualité et de l'hygiène.

Le respect des normes et réglementations en vigueur sur les marchés internationaux, en particulier corrélativement avec l'information et la protection des consommateurs locaux, constitue un défi pour les exportateurs du Pakistan. Un programme visant à faciliter l'intégration du pays aux marchés mondiaux, qui a pris fin en septembre 2007, a, à bien des égards, aidé les exportateurs à relever ce défi. Parmi les nombreuses réalisations, on peut citer les suivantes:

- Des études stratégiques de référence ont permis d'identifier les principaux problèmes liés au commerce que rencontrent 150 exportateurs. En coopération avec la Banque mondiale, les principales difficultés en matière de respect des mesures sanitaires et phytosanitaires ont été identifiées dans les secteurs de la pêche, de l'horticulture et des industries de transformation de la viande, et des plans d'action relatifs à ces mesures ont été élaborés. Les problèmes que rencontrent les groupements d'entreprises de certains secteurs (par exemple, de transformation des fruits, de ventilateurs électriques, de produits sportifs, du textile et de l'habillement) en matière de conformité ont été identifiés et des recommandations ont été formulées pour les surmonter;
- Une formation a été dispensée à 2 500 membres du personnel des organismes de normalisation et d'accréditation, laboratoires et entreprises exportatrices nationaux. Certains cadres et membres du personnel technique de ces institutions ont reçu une formation à l'étranger. La formation à l'évaluation des laboratoires et à la gestion de l'hygiène s'est conclue par des examens reconnus au niveau international. Dans le secteur de la pêche, 1 500 propriétaires de bateaux, membres du personnel de transformation et exportateurs ont été formés en vue d'améliorer les normes de transformation et d'hygiène. Grâce à des conseils d'experts, 250 bateaux de pêche ont été modernisés;
- Les organes de conformité ont non seulement bénéficié d'une formation mais ont également vu leurs installations modernisées. L'organisme national de normalisation a, par exemple, été renforcé d'un organisme de certification de systèmes, d'un point d'information de l'OMC sur les normes et les réglementations techniques et d'un bureau de liaison des consommateurs. Dix-huit laboratoires d'essais ont obtenu une accréditation internationale;
- Le marquage CE a été encouragé et on a aidé cinq entreprises pilotes à l'obtenir, car, pour certains groupes de produits, il est obligatoire sur les marchés européens.

Pour que les progrès soient durables, l'ONUDI finance un programme de suivi des réalisations qui sera mis en œuvre jusqu'au lancement d'un nouveau programme, prévu pour fin 2008. Dans ce programme, l'ONUDI vise à rendre certaines industries d'exportation plus compétitives.

Suivre la trace des exportations des produits alimentaires égyptiens

Élément de programme: Renforcement de l'infrastructure dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, des essais et de l'évaluation de la conformité.

Objectif de l'élément: Renforcer l'infrastructure dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, des essais et de l'évaluation de la conformité.

Aboutissements prévus: Développement des capacités pour se conformer aux réglementations en matière de traçabilité des produits.

Indicateurs de performance:

- Mise en place des premiers systèmes de traçabilité de la fourche à la fourchette.
- Établissement de systèmes de traçabilité dans certaines entreprises.

Les consommateurs des pays développés constituent un marché important pour les produits alimentaires de grande qualité provenant de pays tropicaux et subtropicaux. Toutefois, les producteurs de ces pays ne peuvent tirer profit des opportunités offertes par ces marchés que si leurs produits respectent des normes strictes.



Le secteur agricole égyptien représente 20 % des exportations totales et le pays est situé près de l'UE, qui est l'un des grands marchés de produits alimentaires. Afin d'assurer la part des agriculteurs et des exportateurs égyptiens sur ce marché compétitif, le Ministère du commerce extérieur a sollicité l'assistance de l'ONUDI pour pouvoir se conformer à la

règlementation de l'Union européenne sur l'hygiène et la circulation des produits alimentaires instaurée en 2002. L'ONUDI a ainsi créé le Centre égyptien de traçabilité des exportations agro-industrielles (ETTRACE), avec l'appui du Gouvernement italien. La traçabilité des produits alimentaires est essentielle pour limiter les crises sanitaires dues à des produits défectueux, car elle permet aux autorités et aux producteurs de remonter à la source d'un problème.

Le Centre égyptien de traçabilité des exportations agro-industrielles fournit une assistance technique en matière d'hygiène alimentaire et de qualité aux cultivateurs, conditionneurs et commerçants locaux, l'accent étant mis sur les systèmes de traçabilité. Il leur permet également d'avoir accès au financement et aux technologies nécessaires pour établir des systèmes de traçabilité. Parmi les nombreuses activités menées récemment par le Centre, on peut souligner les suivantes:

- Plus de 1500 égyptiens ont suivi des cours de formation sur l'hygiène alimentaire, la traçabilité et les normes. Parmi eux, 52 experts ont été formés en tant qu'instructeurs pour aider les autres à développer et mettre en œuvre des dispositifs de traçabilité. Cette formation s'adressait aux représentants d'entreprises, aux associations professionnelles, aux institutions publiques et aux ONG. Des voyages d'étude ont été organisés en Italie et au Royaume-Uni;
- Suite à un atelier de sensibilisation sur la traçabilité en juin, 15 entreprises ont participé à un programme pour mettre à niveau leurs systèmes de traçabilité et on aidera certaines d'entre elles à avoir accès au financement par des systèmes automatiques de traçabilité;
- En coopération avec l'Organisation égyptienne de normalisation, des ateliers de formation ont eu lieu sur la nouvelle norme ISO 22000 (sécurité des produits alimentaires) à l'intention des experts de l'Organisation égyptienne de normalisation et des responsables de l'assurance de la qualité des entreprises exportatrices. Suite à ces ateliers, 10 entreprises ont entrepris des démarches pour obtenir la certification ISO 22000. Deux d'entre elles l'ont obtenue et trois autres devraient bientôt la recevoir;
- Les entreprises qui ont sollicité des aides financières pour des projets de traçabilité ont fait l'objet d'évaluations techniques;
- Des visites ont été organisées sur le terrain auprès des entreprises tout au long de la chaîne alimentaire, des cultivateurs aux exportateurs, pour vérifier si leurs systèmes de traçabilité étaient conformes aux exigences en la matière.

L'ONUDI et le Centre égyptien de traçabilité des exportations agro-industrielles promeuvent également les concepts et dispositifs de traçabilité dans d'autres pays. En 2007, des ateliers techniques ont été organisés en République-Unie de Tanzanie pour transférer les connaissances et compétences acquises en Égypte. L'accent a été mis sur le café et les noix de cajou, deux produits agricoles prioritaires en République-Unie de Tanzanie. Ces ateliers seront suivis d'un voyage d'étude en Égypte.

Pour vérifier l'efficacité des systèmes de traçabilité "de la fourche à la fourchette" mis en place dans le cadre du projet, un produit d'exportation a été suivi de sa récolte jusqu'à un supermarché au Royaume-Uni et un essai de rappel de produit a été mené. Cette expérience a permis de voir que l'on pouvait remonter en 24 heures jusqu'à la source du produit en Égypte.

Partenaires étrangers pour les entreprises mexicaines

Élément de programme: Promotion de l'investissement intérieur, de l'investissement direct étranger et des alliances.

Objectif de l'élément: Stimuler l'investissement intérieur et l'investissement direct étranger.

Aboutissements prévus: Amélioration des capacités nationales en matière de conception et de gestion des politiques, stratégies et instruments de promotion des investissements; expansion des entreprises nationales reliées aux chaînes de valeur mondiales et au commerce mondial.

Indicateurs de performance:

- Création d'une base solide pour les activités futures de promotion des investissements au Mexique; négociation en cours des premiers projets d'investissement.

Le plan mexicain de développement national 2001-2006 a placé parmi ses premières priorités la promotion des investissements. Pour stimuler l'investissement, le Gouvernement mexicain et l'ONUDI sont convenus de créer un bureau de promotion des investissements et de la technologie au Mexique, qui a commencé ses activités à la fin de l'année 2006. Il a été décidé que la première année, les activités viseraient surtout à mieux faire connaître les services d'investissement. Dans ce contexte, le bureau a entrepris les activités suivantes:

- Des services de promotion des investissements et des informations ont été fournis aux gouvernements régionaux des 32 États mexicains. Sept États ont été visités pour la création d'une base de données des projets régionaux et des projets de PME, et leurs ministres de l'économie ont été directement contactés. Au total, 102 projets de PME dans le secteur manufacturier mexicain ont été identifiés et diffusés auprès du réseau des bureaux de promotion des investissements et de la technologie en vue d'être promus. Quatre projets sont actuellement en cours de négociation avec des partenaires technologiques et d'investissement;
- Des ateliers sur l'utilisation du logiciel COMFAR de l'ONUDI concernant les projets d'investissements, en tant qu'outil d'analyse et d'évaluation de la faisabilité, ont été

organisés dans 15 États. Après la formation, chaque État a reçu une licence pour ce logiciel, qui compte des milliers d'utilisateurs dans le monde;

- Une manifestation internationale sur les possibilités d'investissement a eu lieu en novembre en collaboration avec les bureaux de promotion des investissements et de la technologie du Japon, de la République de Corée, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni. Ces bureaux ont présenté les possibilités d'investissement pour les entreprises mexicaines et le bureau du Mexique a présenté dix projets de PME mexicaines dont il fait actuellement la promotion; un partenariat est en cours de négociation pour l'un de ces projets;
- Le bureau a facilité la participation de la Chambre industrielle du caoutchouc et du latex et du Centre de développement de l'industrie du caoutchouc au Forum international du caoutchouc à Düsseldorf (Allemagne). Il a ainsi permis au personnel de direction de ces institutions de se familiariser avec les nouvelles tendances, technologies et possibilités de l'industrie du plastique et du caoutchouc et d'établir des contacts pour des stages de formation. Un autre résultat a été le don de matériel technologique d'une valeur d'environ 60 000 dollars au Centre de développement.

Marchés internationaux pour une coopérative argentine

Élément de programme: Compétitivité de l'industrie manufacturière.

Objectif de l'élément: Renforcement des capacités productives et d'exportation.

Aboutissements prévus: Accroître la productivité grâce à la restructuration d'entreprises, à la mise à niveau technologique et à l'amélioration de la qualité.

Indicateurs de performance:

- Amélioration des capacités de gestion et du matériel de bureau.
- Mise à niveau des mesures d'hygiène et des installations de transformation et de stockage pour garantir leur conformité aux normes internationales.

La coopérative des travailleurs unis (Cooperativa de Trabajadores Unidos) de Tucuman a dû surmonter de nombreux graves défis depuis sa création en 1967 par un groupe de travailleurs d'une grande fabrique de sucre, qui avaient utilisé leurs indemnités de licenciement pour prendre à leur charge des champs de canne à sucre et du matériel

d'usine. En 2003, la coopérative a été choisie comme l'un des partenaires d'un programme de l'ONUDI de 4 millions d'euros financé par le Gouvernement italien pour mettre à niveau les PME de quelques-unes des provinces argentines les plus pauvres et améliorer leur accès au crédit et aux marchés d'exportation.

À ses débuts, le projet visait surtout à améliorer les rendements de canne à sucre et augmenter la production des fabriques de sucre. Alors que la production moyenne initiale était de 20 000 tonnes, un record a été atteint en 2006 avec 77 000 tonnes. L'hiver exceptionnellement froid vécu dans l'hémisphère Sud en 2007 a malheureusement eu de graves conséquences sur l'agriculture et les nouvelles récoltes seront très certainement moins importantes.

Pour prolonger les récoltes à Tucuman et créer plus d'emplois, il a été décidé de commencer à cultiver des fraises. Ce nouveau produit agricole a permis d'établir un autre lien dans la chaîne d'approvisionnement de la confiture et de la fabrication de confiseries et a également aidé la coopérative à diversifier sa production. Une usine de traitement établie dans le cadre du projet permet de surgeler rapidement ce produit hautement périssable. Le principal client de la coopérative, ARCOR, est l'une des premières entreprises argentines qui promeut la responsabilité sociale des entreprises. Elle s'est aussi engagée à acheter du sucre et des fraises surgelées à la coopérative. En outre, ARCOR a donné la possibilité aux ouvriers de la coopérative de travailler en dehors des périodes normales de récoltes en leur offrant un emploi temporaire dans d'autres régions productrices de fruits et soumises à un cycle climatique différent.

L'ONUDI a également collaboré avec une ONG locale, la Fundación San Javier, pour dispenser une formation de base en gestion aux 20 principaux partenaires de la coopérative. Un ingénieur agronome a donné des conseils et une formation spécifiques sur les bonnes pratiques agricoles. Le matériel du petit bureau de la coopérative a été modernisé avec l'installation d'un ordinateur et d'un logiciel de gestion conçu spécialement pour les petites et moyennes entreprises agro-industrielles.

Enfin, un plan général de mise à niveau a été lancé afin de garantir que l'infrastructure de traitement respectera la norme internationale EUREPGAP (en cours de remplacement par GLOBALGAP). Les normes d'hygiène et les installations de stockage seront bien améliorées au terme de la mise à niveau vers avril 2008. La coopérative est sur la bonne voie pour obtenir la certification EUREPGAP, condition préalable essentielle pour exporter des produits alimentaires vers les marchés européens. Elle pourra alors étendre ses marchés bien au-delà de l'Amérique latine.



La modernisation de ses installations permettra à la Coopérative des travailleurs unis de trouver des débouchés pour exporter ses fraises.

Créer une infrastructure de normalisation et d'évaluation de la conformité en Afghanistan

Élément de programme: Renforcement de l'infrastructure dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, des essais et de l'évaluation de la conformité.

Objectif de l'élément: Renforcer l'infrastructure dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, des essais et de l'évaluation de la conformité.

Aboutissements prévus: Renforcement des capacités des organismes de normalisation, compte tenu des accords de l'OMC.

Indicateurs de performance:

- Formation du personnel des autorités nationales de normalisation;
- Élaboration d'une stratégie, d'un plan de travail et d'une structure juridique pour les autorités de normalisation.

Une infrastructure moderne de normalisation, de métrologie et de la qualité est un élément de base essentiel dans toute économie ouverte à la compétition internationale. Elle permet non seulement de veiller à ce que les produits d'exportation d'un pays répondent aux critères des marchés étrangers mais elle protège également les consommateurs nationaux de produits de qualité insuffisante importés en dumping. Ce dernier aspect est important

dans un pays comme l'Afghanistan où de nombreuses années de guerre civile et d'instabilité ont provoqué de graves pénuries de biens de consommation et affaibli l'état de droit, permettant ainsi à des commerçants peu scrupuleux de mettre sur le marché des produits de qualité insuffisante. La création d'une infrastructure de normalisation de conformité constitue donc un pas en avant vers la reconstruction de la société.

L'Autorité afghane de normalisation relève directement de la présidence. Dans le cadre d'un projet de la Banque mondiale, l'ONUDI appuie l'Autorité dans les tâches suivantes:

- Élaborer une loi sur la normalisation qui servira de cadre juridique pour les normes de produits;
- Recruter et former le personnel de l'Autorité afghane de normalisation;
- Renforcer la coopération internationale au moyen de mémorandums d'accord avec les organisations de normalisation d'autres pays d'Asie de l'Ouest et du Sud, qui donnera accès à leurs normes, pratiques et programmes de formation à l'Autorité afghane de normalisation;
- Assurer une harmonisation avec les normes internationales.

Alors qu'elle est en cours de création, l'Autorité afghane de normalisation aide également à l'accomplissement des tâches suivantes:

- Concevoir, créer et mettre en place un dispositif d'urgence temporaire de normes et d'évaluation de la conformité;
- Créer un dispositif de base pour la métrologie légale et industrielle.

En 2007, les activités suivantes ont été réalisées:

- Un projet révisé de loi sur les normes a été soumis au gouvernement pour approbation et les travaux relatifs à une loi sur la métrologie ont commencé;
- Une proposition pour une nouvelle structure juridique et institutionnelle de l'Autorité afghane de normalisation a été établie, ainsi qu'un plan stratégique général;
- Vingt membres du personnel technique et deux membres du personnel administratif de l'Autorité afghane de normalisation ont été recrutés et suivent actuellement une formation;
- Des procédures d'échantillonnage et d'essai ont été élaborées et mises en œuvre (pour la sécurité des consommateurs, les essais sur les produits pétrochimiques sont

particulièrement importants, le kérosène étant généralement utilisé pour l'éclairage des foyers);

- Des projets de normes de base ont été établis pour une large gamme de produits essentiels, allant de l'huile de cuisson au ciment.

Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet ont permis à l'Autorité afghane de normalisation d'être acceptée comme membre correspondant de l'Organisation internationale de normalisation.

La phase II du programme d'appui, d'un budget de 18 millions de dollars des États-Unis, doit commencer en 2008. Pendant cette nouvelle phase, les activités mentionnées se poursuivront et les facilités douanières seront améliorées.

C. Environnement et énergie

Utilisation durable de l'eau dans l'industrie des économies en transition

Élément de programme: Gestion de l'eau.

Objectif de l'élément: Faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées de manière durable et réduire au minimum la production d'effluents par les entreprises tout en encourageant l'utilisation durable des ressources en eau transfrontières.

Aboutissements prévus: Réduction par les entreprises de la consommation d'eau et des quantités d'effluents rejetés; gestion durable des ressources en eau transfrontières.

Indicateur de performance:

- Adoption par les ministres des pays de la région d'une déclaration conjointe sur le rejet des eaux usées sans polluant.

Les économies en transition d'Europe centrale et orientale et les États nouvellement indépendants ont créé des secteurs manufacturiers importants pendant la période de planification centralisée. L'utilisation inefficace des ressources et le peu d'intérêt porté aux effets secondaires environnementaux de la production industrielle comptaient parmi les faiblesses de ces secteurs. Alors que la restructuration économique a réussi dans nombre de ces pays, beaucoup reste encore à faire pour réduire au minimum l'utilisation des ressources et la pollution. L'une des activités de forum mondial de l'ONUUDI, la prévision technologique, aide à y parvenir.



Les réunions sur la prévision technologique se sont révélées être un moyen efficace d'arrêter des positions communes sur des stratégies de développement entre décideurs des secteurs public et privé. Des Sommets de la prévision technologique sont organisés par l'ONUDI et le Gouvernement hongrois dans le cadre du programme régional de prévision technologique de l'ONUDI pour l'Europe centrale et orientale et les États nouvellement indépendants. Le principal objectif du Sommet sur la productivité de l'eau dans l'industrie du futur, tenu à Budapest en septembre et cofinancé par les Gouvernements autrichien, tchèque et slovène, était d'étudier la question de la protection des ressources en eau grâce à une utilisation plus rationnelle et durable de l'eau dans l'industrie.

Le Sommet a accueilli plus de 200 participants, notamment de nombreux hauts responsables gouvernementaux et des dirigeants d'entreprises de 22 pays de la région et de 17 autres pays. Le programme prévoyait entre autres:

- Un colloque sur la productivité de l'eau dans l'industrie, avec des séances sur les stratégies à adopter pour économiser de l'eau, accroître la production industrielle d'eau, assurer une adéquation entre l'utilisation de l'eau et les besoins en eau, recycler l'eau et la réutiliser sur le site et utiliser de l'eau recyclée;
- Un examen par des groupes de prévision technologique des meilleures pratiques pour prendre des décisions stratégiques, se concentrer sur des questions concrètes de l'industrie manufacturière liées à la gestion de l'eau;
- Une foire sur l'avenir des technologies de l'eau, où 16 industriels des technologies de gestion de l'eau ont présenté leur point de vue sur les progrès futurs et 20 entreprises ont présenté leurs produits;
- Une table ronde ministérielle, présidée par l'ancienne Ministre autrichienne de l'environnement, M^{me} Maria Rauch-Kallat, qui a accueilli 11 Ministres d'État et

responsables ministériels, le Directeur général de l'ONUDI et le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE).

Une manifestation parallèle a porté sur la formation de sensibilisation à la prévision technologique de décideurs de haut niveau, organisée conjointement avec l'Institut des technologies prospectives et de l'innovation de la Commission européenne. Le Sommet a bénéficié d'une large publicité dans les médias internationaux.

Le principal aboutissement a été l'adoption d'une déclaration ministérielle conjointe: "Vers le rejet des eaux usées sans polluants industriels". Conscients du fait que le développement économique et social passe par une croissance industrielle responsable, les ministres se sont engagés à promouvoir le rejet des eaux usées sans polluants industriels et ont invité les gouvernements nationaux, les autorités locales et régionales, les organisations de mise en valeur des bassins fluviaux, les universités et les instituts de recherche, les entreprises industrielles et l'ONUDI à contribuer à la réalisation de cet objectif.

Réduire la pollution au mercure lors de l'extraction artisanale de l'or

Élément de programme: Gestion de l'eau.

Objectif de l'élément: Adopter des technologies durables pour un approvisionnement en eau potable salubre.

Aboutissements prévus: Adoption de techniques de traitement des minerais plus propres dans l'extraction artisanale de l'or.

Indicateurs de performance:

- Communication de différentes formes de savoir-faire et transfert d'informations à des milliers de personnes dans six pays.
- Installation, au Brésil et en Indonésie, d'un matériel de réduction de la pollution.
- Lancement de la production locale de matériel au Soudan et en République-Unie de Tanzanie.

L'extraction artisanale de l'or est une activité économique importante dans les pays en développement, directement ou indirectement, elle concerne de 50 à 100 millions de personnes environ, dont des millions de femmes et d'enfants. La formation d'un amalgame d'or et de mercure est généralement la méthode rudimentaire d'extraction de l'or, méthode simple, efficace et économique. Outre les risques professionnels graves associés à l'utilisation du mercure, il existe des risques à long terme pour la santé des personnes vivant à proximité ou en aval d'activités d'extraction. Les étendues d'eau internationales et l'air sont également touchés. Les méthodes actuelles d'amalgame ont abouti au rejet annuel

de 1 000 tonnes de mercure, soit l'équivalent d'un tiers du volume total rejeté dans l'environnement par les activités humaines. Suite à l'augmentation continue du prix de l'or, l'utilisation du mercure devrait continuer à progresser.

Avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le cofinancement provenant de pays partenaires et de la société civile, l'ONUDI a lancé le Projet mondial sur le mercure en 2002. Le Projet collabore avec les gouvernements, les ONG, l'industrie et les communautés pour les tâches suivantes:

- Réduire la pollution due au mercure;
- Sensibiliser les communautés à l'impact sur l'environnement et la santé de l'extraction de l'or;
- Adopter des technologies plus propres et former à leur utilisation;
- Établir des réglementations et créer des dispositifs pour réduire au minimum la pollution due au mercure;
- Instaurer une surveillance environnementale et sanitaire;
- Renforcer les capacités des laboratoires locaux à évaluer la pollution due au mercure.

Le projet vise un certain nombre de sites dans six pays en développement: Brésil, Indonésie, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Soudan et Zimbabwe. En 2007, les activités suivantes ont été menées:

- Brésil: formation de formateurs; transferts de savoir-faire à 4 200 mineurs; ateliers avec des mineurs et les autorités publiques; adoption d'écotechnologies aux sites d'extraction artisanale de l'or; création d'une usine de traitement pilote; diffusion des informations dans les médias et dans des articles scientifiques;
- Indonésie: formation de mineurs et des autorités publiques; réunions de sensibilisation avec de hauts responsables gouvernementaux et locaux; installation de systèmes de capture du mercure dans 23 sites; diffusion des informations dans les médias et dans les écoles;
- République démocratique populaire lao: inventaire des zones minières; démonstration de technologies aux chefs de villages et adoption de ces technologies; formation du personnel du Ministère de la santé pour la réalisation de campagnes d'information; diffusion d'informations dans des ateliers et dans les communautés;
- République-Unie de Tanzanie: formation et démonstrations sur le terrain; production locale de retortes pour récupérer les vapeurs de mercure; formation aux pratiques

sûres d'extraction artisanale de l'or dispensée à 2 500 élèves et 20 professeurs; diffusion d'informations dans les médias;

- Soudan: formation de formateurs et de mineurs; conception et production locale de matériel à bas coût; campagnes de sensibilisation dans les médias (notamment les campagnes destinées aux femmes); partenariats avec le Gouvernement national et l'administration locale, les ONG, les dirigeants religieux et locaux et les géologues de l'État du Nil Bleu;
- Zimbabwe: formation de 50 formateurs et d'environ 700 mineurs; sensibilisation aux risques liés au mercure grâce au théâtre local (qui a touché 7 000 personnes); plaquette d'informations basée sur la pièce de théâtre en préparation.

Le projet arrivant à terme, on peut affirmer clairement que son impact sur la réduction de la pollution au mercure a été différent selon les sites. Mais en tout état de cause, la sensibilisation au problème de la pollution au mercure a été forte et des progrès importants ont été accomplis dans la mise en place de technologies permettant de réduire la pollution. Les pays participants adoptent des réglementations en matière d'extraction adaptées à l'extraction artisanale de l'or.



Le Projet mondial sur le mercure de l'ONUDI bénéficie à des milliers de mineurs artisanaux d'or des pays en développement.

Un projet de suivi visant à réduire la pollution au mercure dans 64 pays a été proposé. Le type et la durée des interventions peut varier selon le degré de sensibilisation de chaque pays et sa capacité à résoudre le problème. Une brève évaluation de la situation peut, par exemple, ouvrir la voie à un projet à plus long terme visant à sensibiliser davantage au niveau local, mettre en place des méthodes et un matériel plus efficaces et promouvoir une législation mieux adaptée sur l'extraction. L'ONUDI prévoit que la consommation de mercure dans l'extraction artisanale de l'or puisse être réduite d'au moins 50 % les 10 prochaines années.

Vers une norme internationale de gestion de l'énergie

Élément de programme: Utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie.

Objectif de l'élément: Réduire la consommation d'énergie et de combustibles dans l'industrie, ce qui aide à en améliorer la compétitivité, la productivité et la fiabilité, ainsi qu'à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Aboutissements prévus: Transformation du marché des produits et services efficaces sur le plan énergétique; investissements dans des systèmes d'énergie industrielle optimisés; déploiement accru de technologies industrielles assurant un bon rendement énergétique.

Indicateurs de performance:

- Les travaux préparatoires pour une norme ISO de gestion de l'énergie ont bien progressé.

Dans le monde, l'efficacité avec laquelle l'industrie utilise son énergie est bien en deça des conditions de l'optimum économique et du techniquement faisable. L'industrie peut réduire son intensité énergétique et ses émissions de 26 % et de 32 % respectivement, engendrant une réduction remarquable de 8 % et de 12,4 % respectivement de la quantité totale d'énergie utilisée dans le monde et des émissions de dioxyde de carbone¹. Les gains économiques sont particulièrement importants pour les pays en développement, où l'industrie peut représenter plus de 50 % de l'approvisionnement en énergie, à l'exclusion du secteur du transport. Les économies d'énergie qui pourraient être réalisées restent largement vaines principalement parce que l'énergie n'est pas gérée de manière aussi rationnelle que le travail ou les équipements. Les éléments efficaces peuvent produire des gains de 2 à 5 %, mais l'optimisation des systèmes, des gains de productivité de 20 à 30 % en moyenne. Pour ce faire, des mesures au niveau des entreprises doivent être complétées par des normes et politiques de gestion de l'énergie encourageant une évolution vers une approche systémique.

Les normes de gestion de l'énergie offrent un cadre pour améliorer la performance énergétique sur le marché du matériel consommant de l'énergie, dans la mesure où elles encouragent une évolution vers des solutions intégrées pour une gestion durable de l'énergie, notamment des produits et services qui optimisent les systèmes énergétiques industriels. En outre, le respect d'une norme reconnue au niveau international permettra

¹ Agence internationale de l'énergie – *Tracking Industrial Energy Efficiency and CO₂ Emissions*.

à terme d'accéder dans de meilleures conditions à l'investissement privé et aux marchés. La pertinence et l'efficacité des normes de gestion de l'énergie sont également établies par les efforts d'harmonisation du Comité européen de normalisation (CEN), des États-Unis d'Amérique, de la Chine et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

L'ONUDI contribue à promouvoir des normes dans le domaine de l'énergie de manière globale par les actions suivantes:

- Appui à l'élaboration de cadres politiques généraux pour la promulgation et l'adoption de normes internationales et nationales de gestion de l'énergie;
- Renforcement des capacités nécessaires dans les institutions publiques et les industries pour adopter ces normes et en assurer le respect;
- Établissement d'un lien étroit entre les pratiques de gestion de l'énergie dans les entreprises et les valeurs fondamentales d'entreprise relatives à la réduction des coûts, à l'accroissement de la productivité, au respect de l'environnement et à la compétitivité mondiale.

Ainsi, tous les acteurs clés de la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie sont visés, des gouvernements aux vendeurs de matériel.

L'ONUDI appuie l'ISO en ce qui concerne les éléments techniques de l'élaboration d'une norme de gestion de l'énergie et facilite la participation des pays en développement à l'élaboration de cette norme. En mars, elle a pris l'initiative d'organiser une réunion de groupe d'experts sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie et les normes de gestion de l'énergie. On s'est accordé à reconnaître au cours des discussions qu'une telle norme était nécessaire. La Chine, le Brésil, l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique ont fortement appuyé l'élaboration de la norme. L'ONUDI a en réponse prévu et mené des enquêtes en Asie, en Afrique, en Europe de l'Est et en Amérique latine pour déterminer les possibilités et les obstacles concernant l'adoption large d'une norme ISO de gestion de l'énergie dans ces régions. La décision d'élaborer une norme ISO de gestion de l'énergie devrait être prise en février 2008.

En outre, l'Organisation et le Centre chinois de certification de normes convoquent un Groupe de travail international de représentants des pays qui élaborent des normes ou qui en disposent déjà, et des pays en développement qui doivent évaluer l'impact potentiel de ces normes. La première réunion de ce Groupe de travail, qui doit avoir lieu à Beijing en avril 2008, facilitera l'harmonisation des normes existantes et servira de forum où les pays en développement pourront contribuer au processus d'élaboration de normes.

D. Programmes transversaux

Développement de compétences pour la paix en Ouganda

Élément de programme: Sécurité humaine et relèvement après les crises.

Objectif de l'élément: Intégrer les dimensions économique et industrielle à l'action menée après les crises.

Aboutissements prévus: Renforcement de la capacité des entreprises à assise communautaire, des groupes d'entraide, des MPME rurales et urbaines à lancer, à revitaliser et à développer des activités économiques.

Indicateur de performance:

- Fourniture d'un ensemble d'outils à 400 personnes ayant suivi des cours de formation pour les aider à créer une entreprise.

Le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, fondé en 1999 par l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement japonais, aide les populations des pays où l'insécurité est préoccupante et omniprésente. Le postulat de départ de l'assistance fournie par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine est que les nombreux aspects de la sécurité humaine, notamment les conflits, les déplacements, la pauvreté, la santé et l'éducation, sont des questions interdépendantes.

L'ONUDI met en œuvre des projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine depuis 2004. Au nombre de ces projets, un projet mis en œuvre dans le nord-est de l'Ouganda où une longue période de conflit armé a entraîné une augmentation considérable des niveaux de pauvreté. L'un des principaux problèmes a été la démobilisation et la réintégration de plus de 150 000 ex-combattants et anciens rebelles et de leurs familles. Leur participation à l'économie est essentielle pour garantir une stabilité et une prospérité à long terme. Grâce aux activités du Conseil ougandais d'assistance aux anciens combattants, beaucoup a déjà été fait pour intégrer les ex-combattants.

En 2006, un projet triennal de développement des compétences pour la paix et la création de revenus a été lancé; le Conseil d'assistance ougandais aux anciens combattants y collabore avec l'ONUDI et l'Action rurale participative pour le développement. Le projet offre une formation qui vise à transmettre des connaissances et compétences pratiques et compétitives au niveau local à environ 3 000 personnes. Quatre Centres communautaires de formation et de productivité et le nouvel Institut de formation professionnelle de l'Action rurale participative pour le développement ont été construits dans le cadre du renforcement des cours de formation du projet et ont ouvert leurs portes en septembre en présence du Secrétaire d'État ougandais chargé de l'industrie et de la technologie. Les

centres offrent des cours dans les domaines de la maçonnerie, de l'utilisation du béton, de la menuiserie et de la charpenterie, du forgeage, du soudage, du travail des métaux, de la fabrication de meubles et de la mécanique automobile. L'objectif à plus long terme est d'encourager les micro et petites entreprises viables. Les centres jouent également un rôle clef dans la création d'activités artisanales comme le traitement du miel, la cuisson au four, la confection et la couture. Diverses compétences de gestion commerciale, comme le calcul des coûts des produits et la comptabilité, sont également enseignées. Plus de 2 000 bénéficiaires et parties prenantes ont également participé aux ateliers locaux d'évaluation pour identifier les compétences nécessaires et les débouchés commerciaux.

Le projet s'adresse à des personnes peu instruites par l'intermédiaire de facilitateurs locaux qui disposent des compétences et du matériel nécessaires pour l'alphabétisation fonctionnelle des adultes. En outre, le projet diffuse des informations dans des ateliers, des brochures et des stations de radio locales.

En 2007, les cours de formation ont accueilli plus de 1 000 personnes, dont environ 30 % étaient des femmes. Plus de 400 ensembles d'outils ont été transmis à des personnes ou à des groupes pour les aider à créer leur propre entreprise locale. Ils permettront aussi de former d'autres membres de la communauté à des compétences compétitives.





Généralités sur l'ONUDI

A. Taille et structure de l'Organisation

L'ONUDI, créée en 1966, est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1985. Elle compte actuellement 172 États Membres.

Elle emploie 651 fonctionnaires au Siège et dans d'autres bureaux. Le Directeur général de l'ONUDI, Kandeh K. Yumkella (Sierra Leone), a été nommé par la Conférence générale à sa onzième session (28 novembre-2 décembre 2005), et est entré en fonctions le 8 décembre 2005.

La structure de l'Organisation est présentée ci-après.

B. Objectif primordial de l'ONUDI

L'objectif primordial de l'Organisation est de promouvoir le développement industriel dans les pays en développement ou en transition. À cette fin, l'ONUDI favorise également la coopération aux niveaux mondial, régional et national, de même qu'au niveau sectoriel.

C. Organes directeurs

L'ONUDI compte trois organes directeurs: la Conférence générale, le Conseil du développement industriel et le Comité des programmes et des budgets.

Conférence générale

Les États Membres de l'ONUDI se réunissent tous les deux ans à l'occasion de la Conférence générale, qui est l'organe directeur suprême de l'Organisation. La Conférence générale définit les principes directeurs et les orientations, approuve le budget et le programme de travail de l'ONUDI et nomme le Directeur général. Elle élit également les membres du Conseil du développement industriel et du Comité des programmes et des budgets. La douzième session de la Conférence générale a eu lieu du 3 au 7 décembre 2007.

La treizième session devrait en principe se tenir du 7 au 11 décembre 2009.

Conseil du développement industriel

Le Conseil du développement industriel compte 53 membres et examine la mise en œuvre du programme de travail et l'exécution des budgets ordinaire et opérationnel, et fait des recommandations à la Conférence générale au sujet des orientations générales et de la nomination du Directeur général. Le Conseil se réunit une fois pendant les années où la Conférence générale tient une session et deux fois les autres années. La trente-troisième session du Conseil du développement industriel a eu lieu du 25 au 27 juin 2007.

La liste des membres actuels du Conseil est présentée à l'encadré 1.

| Encadré 1. Membres actuels du Conseil du développement industriel | | |
|---|--------------------------------|-------------------------------|
| Afghanistan | Fédération de Russie | Pakistan |
| Afrique du Sud | France | Paraguay |
| Algérie | Ghana | Philippines |
| Allemagne | Grèce | Pologne |
| Arabie saoudite | Guatemala | République arabe syrienne |
| Autriche | Hongrie | République de Corée |
| Belgique | Inde | République tchèque |
| Bolivie | Iran (République islamique d') | Roumanie |
| Burkina Faso | Irlande | Royaume-Uni de Grande- |
| Chine | Italie | Bretagne et d'Irlande du Nord |
| Colombie | Jamahiriya arabe libyenne | Soudan |
| Costa Rica | Japon | Sri Lanka |
| Côte d'Ivoire | Kenya | Suède |
| Cuba | Luxembourg | Suisse |
| Égypte | Maroc | Thaïlande |
| Équateur | Mexique | Tunisie |
| Espagne | Nigéria | Turquie |
| Éthiopie | Norvège | Uruguay |

Comité des programmes et des budgets

Le Comité des programmes et des budgets, qui comprend 27 membres, est un organe subsidiaire du Conseil. Il se réunit une fois par an pour aider le Conseil à élaborer et à examiner le programme de travail, les budgets et d'autres questions financières. La vingt-troisième session du Comité s'est tenue du 2 au 4 mai 2007.

La liste des membres actuels du Comité est présentée à l'encadré 2.

| Encadré 2. Membres actuels du Comité des programmes et des budgets | | |
|--|---------------------------|-------------------------------|
| Afrique du Sud | France | République de Corée |
| Algérie | Inde | Royaume-Uni de Grande- |
| Allemagne | Indonésie | Bretagne et d'Irlande du Nord |
| Autriche | Italie | Soudan |
| Chine | Jamahiriya arabe libyenne | Suisse |
| Colombie | Japon | Tunisie |
| Côte d'Ivoire | Mexique | Turquie |
| Cuba | Norvège | Ukraine |
| Équateur | Pakistan | |
| Fédération de Russie | Pologne | |

D. Principaux documents d'orientation

- Le Plan de travail concernant le rôle et les fonctions futurs de l'ONUDI, adopté par le Conseil du développement industriel (IDB.17/Dec.2) et approuvé par la Conférence générale à sa septième session en 1997 (GC.7/Res.1), a servi de fondement à la transformation des structures et des programmes de l'ONUDI. Ce plan a concentré les activités de l'ONUDI dans deux domaines, à savoir le renforcement des capacités industrielles et le développement industriel durable et moins polluant. L'Organisation doit entreprendre à la fois des activités de coopération technique et des activités de forum mondial dans ces domaines. Le plan demeure le fondement des activités de l'ONUDI.
- Reconnaissant qu'il est nécessaire que l'ONUDI adapte ses fonctions et ses priorités et oriente ses activités afin de tenir compte des réalités et des exigences nouvelles qu'impose l'évolution du contexte économique mondial, le Conseil du développement industriel a adopté à sa vingt-sixième session en 2002 les orientations stratégiques énoncées dans un document intitulé "Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUDI" (IDB.26/Dec.7). Ces orientations, qui se veulent une contribution importante aux efforts déployés pour faire de l'ONUDI une organisation plus efficiente et plus efficace, répondent au souci de mieux cibler ses activités de coopération technique.
- La vision de l'avenir de l'Organisation est énoncée dans la vision stratégique à long terme (2005-2015), adoptée dans la résolution GC.10/Res.2 de la Conférence générale à sa dixième session en 2005. Répondant aux priorités internationales en matière de développement, elle présente une vision réaliste des opérations axée autour de trois priorités thématiques:

Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, en promouvant la croissance industrielle dans les régions moins développées, en mettant l'accent sur l'emploi et la génération de revenus, ainsi que sur le renforcement de la capacité institutionnelle et le développement des petites et moyennes entreprises;

Renforcement des capacités commerciales, en aidant les pays à créer et développer des capacités productives et commerciales, y compris la capacité de se conformer aux normes des marchés internationaux, nécessaire pour participer au commerce international;

Environnement et énergie, en privilégiant et en promouvant les sources d'énergie renouvelables, et en appuyant les programmes qui maximisent l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, ainsi que d'autres activités promouvant le développement industriel durable et contribuant à l'application des accords internationaux sur l'environnement.

E. L'ONUDI dans le monde

- En 2007, l'ONUDI a maintenu un réseau de bureaux extérieurs comprenant 12 bureaux régionaux et 16 bureaux de pays, dont certains couvrent plus d'un pays. Treize comptoirs de l'ONUDI sont devenus opérationnels depuis la signature de l'Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2004.
- Un réseau de 14 bureaux de promotion des investissements et de la technologie et de 4 unités de promotion des investissements favorise les flux de technologies et d'investissements vers les pays en développement et en transition.
- En outre, 38 centres nationaux pour une production plus propre et programmes nationaux pour une production propre ont été mis en place par l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres sont en cours de création. Neuf centres internationaux de technologie à différents stades de développement travaillent par ailleurs en coopération étroite avec les bureaux de promotion des investissements et de la technologie.
- L'ONUDI a aussi des bureaux de liaison à Bruxelles (Union européenne), à Genève (Organisation des Nations Unies) et à New York (Organisation des Nations Unies).

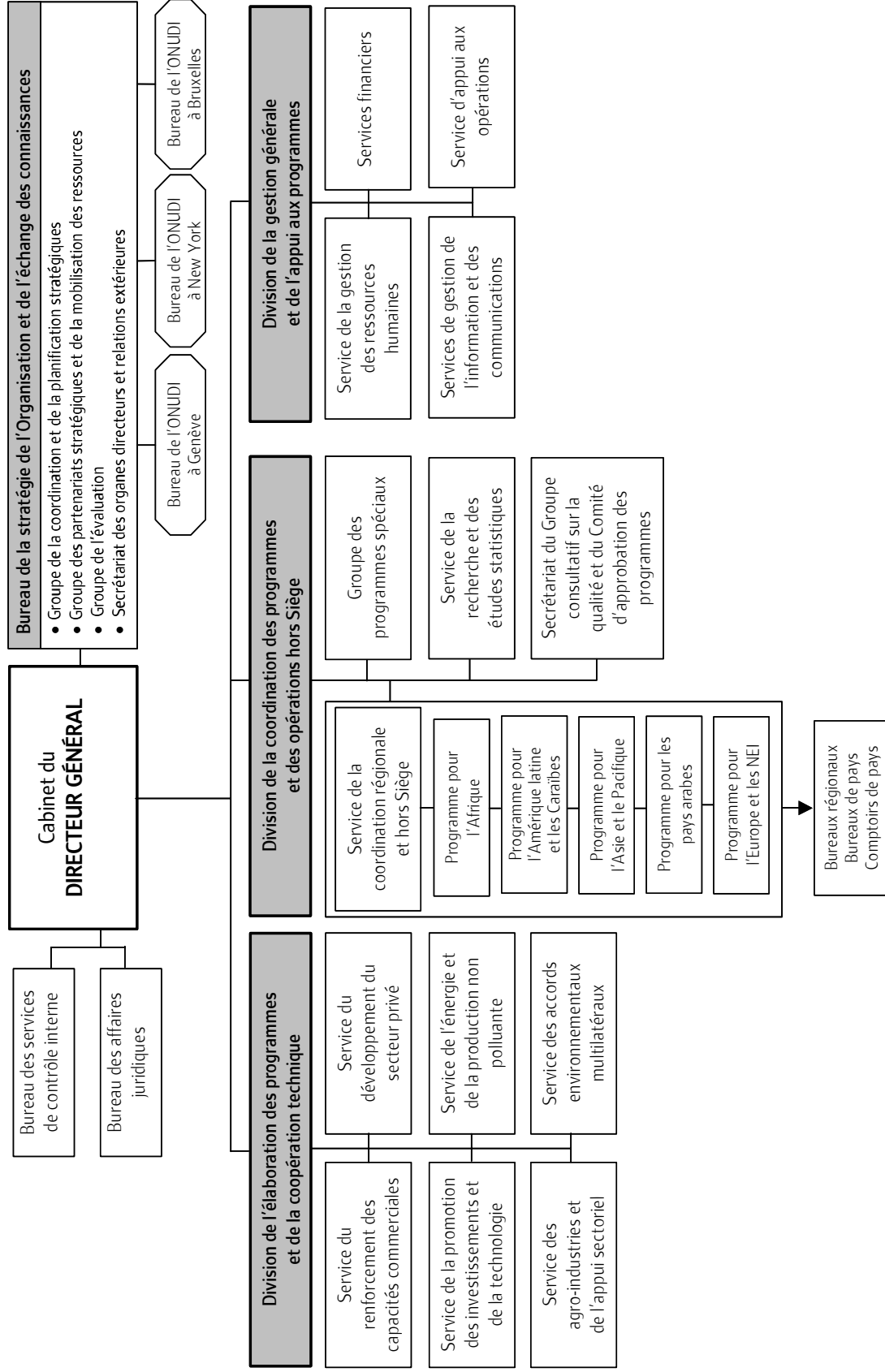
F. Budget et coopération technique

- Budget: le coût estimatif des opérations de l'ONUDI pour l'exercice biennal 2008-2009 est de 382 millions d'euros.
- La valeur totale des programmes et des projets de coopération technique en cours de l'ONUDI se chiffrait à 557,3 millions de dollars au 31 décembre 2007.
- En 2007, la valeur des activités de coopération technique a atteint son chiffre le plus élevé depuis 1993, soit 117,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 71 % par rapport au chiffre correspondant pour 2000. Ainsi, l'ONUDI consolide la tendance haussière de ses services de coopération technique.

États Membres de l'ONUDI

| | | | |
|---------------------|--------------------|----------------------|----------------------|
| Afghanistan | Espagne | Maldives | République tchèque |
| Afrique du Sud | Éthiopie | Mali | République-Unie de |
| Albanie | ex-République | Malte | Tanzanie |
| Algérie | yougoslave de | Maroc | Roumanie |
| Allemagne | Macédoine | Maurice | Royaume-Uni de |
| Angola | Fédération | Mauritanie | Grande-Bretagne et |
| Arabie saoudite | de Russie | Mexique | d'Irlande du Nord |
| Argentine | Fidji | Moldova | Rwanda |
| Arménie | Finlande | Monaco | Sainte-Lucie |
| Autriche | France | Mongolie | Saint-Kitts-et-Nevis |
| Azerbaïdjan | Gabon | Monténégro | Saint-Vincent-et-les |
| Bahamas | Gambie | Mozambique | Grenadines |
| Bahreïn | Géorgie | Myanmar | Sao Tomé-et-Principe |
| Bangladesh | Ghana | Namibie | Sénégal |
| Barbade | Grèce | Népal | Serbie |
| Bélarus | Grenade | Nicaragua | Seychelles |
| Belgique | Guatemala | Niger | Sierra Leone |
| Belize | Guinée | Nigéria | Slovaquie |
| Bénin | Guinée-Bissau | Norvège | Slovénie |
| Bhoutan | Guinée équatoriale | Nouvelle-Zélande | Somalie |
| Bolivie | Guyana | Oman | Soudan |
| Bosnie- | Haïti | Ouganda | Sri Lanka |
| Herzégovine | Honduras | Ouzbékistan | Suède |
| Botswana | Hongrie | Pakistan | Suisse |
| Brésil | Inde | Panama | Suriname |
| Bulgarie | Indonésie | Papouasie-Nouvelle- | Swaziland |
| Burkina Faso | Iran (République | Guinée | Tadjikistan |
| Burundi | islamique d') | Paraguay | Tchad |
| Cambodge | Iraq | Pays-Bas | Thaïlande |
| Cameroun | Irlande | Pérou | Timor-Leste |
| Cap-Vert | Israël | Philippines | Togo |
| Chili | Italie | Pologne | Tonga |
| Chine | Jamahiriya arabe | Portugal | Trinité-et-Tobago |
| Chypre | libyenne | Qatar | Tunisie |
| Colombie | Jamaïque | République arabe | Turkménistan |
| Comores | Japon | syrienne | Turquie |
| Congo | Jordanie | République | Ukraine |
| Costa Rica | Kazakhstan | centrafricaine | Uruguay |
| Côte d'Ivoire | Kenya | République de Corée | Vanuatu |
| Croatie | Kirghizistan | République | Venezuela |
| Cuba | Koweït | démocratique du | (République |
| Danemark | Lesotho | Congo | bolivarienne du) |
| Djibouti | Liban | République démocra- | Viet Nam |
| Dominique | Libéria | tique populaire lao | Yémen |
| Égypte | Lituanie | République | Zambie |
| El Salvador | Luxembourg | dominicaine | Zimbabwe |
| Émirats arabes unis | Madagascar | République populaire | |
| Équateur | Malaisie | démocratique de | |
| Érythrée | Malawi | Corée | |

Figure 8. Organigramme de l'ONUDI*



* Au 31 décembre 2007. L'organigramme a été retouché en février 2008.

Liste des abréviations

A

| | |
|-----------|---|
| ABB | Asea Brown Boveri |
| ACP | Afrique, Caraïbes et Pacifique |
| AfrIPANet | Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements |
| AIEA | Agence internationale de l'énergie atomique |
| APE | Accord de partenariat économique |

B

| | |
|------|--|
| BIPM | Bureau international des poids et mesures |
| BSTP | bourse de sous-traitance et de partenariat |

C

| | |
|-----------------|--|
| CAE | Communauté de l'Afrique de l'Est |
| CAMI | Conférence des ministres africains de l'industrie |
| CAN | General Secretariat of the Andean Community |
| CCI | Centre du commerce international |
| CCI | Corps commun d'inspection |
| CCNUCC | Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques |
| CCS | Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination |
| CD-ROM | compact disc read-only memory |
| CE | Commission européenne |
| CE | Conformité européenne |
| CEA | Commission économique pour l'Afrique |
| CEDEAO | Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| CEN | Comité européen de normalisation |
| CFC | chlorofluorocarbone |
| CNBC | Consumer News and Business Channel |
| CNPP | centre national pour une production plus propre |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement |
| CO ₂ | Dioxyde de carbone |
| COMFAR | Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité |

D

| | |
|------|--|
| DAES | Département des affaires économiques et sociales |
|------|--|

E

| | |
|----------|--|
| ETRACE | Egyptian Traceability Centre for Agro-Industrial Exports |
| EUREPGAP | European Retailer Produce Working Group Good Agricultural Practice |

F

| | |
|------|---|
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FEM | Fonds pour l'environnement mondial |
| FIDA | Fonds international de développement agricole |

G

| | |
|-----------|--|
| GC | UNIDO General Conference |
| GES | gaz à effet de serre |
| GIEC | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat |
| GLOBALGAP | GLOBALGAP (Bonne pratique agricole) |
| GM | General Motors |
| GNUD | Groupe des Nations Unies pour le développement |

H

| | |
|------|---|
| HCFC | hydrochlorofluorocarbone |
| HFC | hydrofluorocarbone |
| HLCF | Comité de haut niveau chargé des programmes |

I

| | |
|-------|---|
| IAF | International Accreditation Forum |
| IED | Investissements étrangers directs |
| ILAC | Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai |
| IPSAS | Normes comptables internationales du secteur public |
| ISO | Organisation internationale de normalisation |
| ITC | Initiative technologie et climat |

K

| | |
|----|----------|
| kW | kilowatt |
|----|----------|

L

| | |
|--------|-------------------------------|
| LABNET | laboratory network initiative |
|--------|-------------------------------|

M

| | |
|-----|--|
| MDP | mécanisme pour un développement propre |
|-----|--|

N

| | |
|---------|---|
| NEI | Nouveaux états indépendants |
| NEPAD | Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique |
| NITTRAD | National Institute for Textiles Training and Research |
| NORAD | Agence norvégienne de coopération pour le développement |

O

| | |
|-------|--|
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OIML | Organisation internationale de métrologie légale |
| OIT | Organisation internationale du Travail |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| OMI | Organisation maritime internationale |
| OMPI | Organisation mondiale de la propriété intellectuelle |
| OMS | Organisation mondiale de la Santé |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| ONUDC | Office des Nations Unies contre la drogue et le crime |
| ONUDI | Organisation des Nations Unies pour le développement industriel |
| OTICE | Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires |

P

| | |
|------|---|
| PAD | autorisations d'engagement de dépenses pour un projet |
| PCB | polychlorobiphényles |
| PFC | hydrocarbures perfluorés |
| PIB | produit intérieur brut |
| PMA | pays les moins avancés |
| PME | petites et moyennes entreprises |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PNUE | Programme des Nations Unies pour l'environnement |
| POP | polluants organiques persistants |

R

| | |
|------|---|
| REAP | Responsible Entrepreneurs Achievement Programme |
|------|---|

S

| | |
|-------|--|
| SAARC | Association sud-asiatique de coopération régionale |
| SAD | Société andine de développement |
| SAICM | Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques |
| SDMX | Échange de données et de métadonnées statistiques |
| SF6 | Hexafluorure de soufre |

T

| | |
|-----|--|
| TIC | technologies de l'information et de la communication |
|-----|--|

U

| | |
|--------|---|
| UA | Union africaine |
| UE | Union européenne |
| UEMOA | Union économique et monétaire ouest-africaine |
| UFM | Union du fleuve Mano |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UNOWA | Bureau du représentant spécial du Secrétariat pour l'Afrique de l'Ouest |

V

| | |
|----------|---|
| VAM | valeur ajoutée manufacturière |
| VIH/sida | virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise |



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Centre international de Vienne

Boîte postale 300, 1400 Vienne (Autriche)

Téléphone: (+43-1) 26026-0

Télécopieur: (+43-1) 2692669

Courrier électronique: unido@unido.org, Adresse Internet: <http://www.unido.org>